



Honfleur



Le dossier de la rédaction

Honfleur conserve
son identité maritime



Cadre de vie

Des études en cours
et de nouveaux projets



Cantine scolaire

Le bio s'invite au menu

Honfleur : une ville qui revit et qui réussit !

Une ville qui s'embellit de jour en jour, qui se restaure, qui s'agrandit, qui se développe ;
Une ville en mouvement, dynamique, belle, fière de son histoire, confiante en son avenir ;
Des années d'expérience, de travail, de passion, qui sont en train de porter leurs fruits :
Honfleur regagne des habitants, plus de 500 en 5 ans, selon l'INSEE ;
Honfleur regagne des commerçants en centre ville, dont des artisans alimentaires de grande qualité, tournés vers le service et leurs clients :
Comme autrefois, nos rues sont à nouveau vivantes ;
Quelle chance nous avons !

Notre ville, Honfleur, que nous aimons tant, revit à nouveau et réussit :

→ 1% de baisse du taux de chômage, grâce au parc d'Activités Calvados-Honfleur,

→ Un Village des Marques qui vient de souffler sa première bougie d'anniversaire, dépassant le million de clients, avec des retombées dans tout le centre-ville, et la création de plus de 500 emplois.

→ Sur le Parc d'Activités, après la biscuiterie artisanale et la boulangerie Louise, ouvriront très bientôt le supermarché Naturéo, ainsi qu'un nouvel hôtel et une salle de spectacles. L'entreprise de logistique va très certainement s'agrandir.

Et en centre-ville, des projets de plus en plus nombreux et intéressants vont se concrétiser :
agrandissement du musée Eugène Boudin, création d'une université interculturelle, construction d'un pôle de santé pour garder tous nos médecins généralistes, aménagement intérieur de la Lieutenance pour accueil-

lir la résidence d'artistes et le centre d'interprétation du patrimoine maritime, le bassin Carnot rempli de bateaux, qui donne à Honfleur une image portuaire encore plus forte.

Les routes Jean Revel et Emile Renouf, en travaux, vont devenir un véritable trait d'union entre le quartier des Marronniers-Canteloup et le centre-ville, et offrir une promenade agréable à emprunter pour entrer dans Honfleur.

Et nous continuons de travailler à l'embellissement de notre quartier des Marronniers-Canteloup, avec son désenclavement, la création d'une place de village centrale, la pérennisation du centre commercial, et l'ouverture de petits commerces.

Quant aux beaux quartiers du Plateau qui doivent conserver leur aspect rural et écologique, nous venons, pour améliorer encore la qualité de vie des habitants, de créer un poste d'agent du quotidien et une équipe des services techniques dédiée à son entretien quotidien. Pour aller plus loin, j'ai souhaité y créer des événements et soutenir les projets des habitants pour animer le Parc Champlain et dynamiser la vie du quartier.

TOUS ENSEMBLE NOUS FERONS GAGNER HONFLEUR ET LES HONFLEURAIS !

*Amis de la ville
Michel LAMARRE*

Michel LAMARRE

Maire de Honfleur

Vice-président du Conseil Départemental

Sommaire et permanences	Couverture II
Le dossier : Le développement maritime	P. 1 à 11
La Sécurité	P. 12 à 14
La Vie économique	P. 15 à 19
La Vie sociale	P. 20 à 21
Le Cadre de vie	P. 22 à 36
Le Tourisme	P. 37 à 38
Le port et la mer	P. 38 à 44
Les Sports	P. 43 à 46
La Jeunesse	P. 47 à 48
Les Affaires scolaires	P. 49 à 50
La Culture	P. 51 à 58
Histoire et Patrimoine	P. 55 à 58
La Vie Internationale	P. 59
Les Associations	P. 60
La vie municipale	P. 61
L'Etat-civil	P. 62 à 65
Les Commémorations	P. 66 à 68
Rétrospective	P. 69 à 84
Ouvrages honfleurais	Couverture III

Bulletin publié par la Ville de Honfleur

Hôtel de ville - BP 80049 - 14602 Honfleur Cedex
Tél. 02 31 81 88 00
e-mail : mairie@ville-honfleur.fr

Directeur de publication : Michel Lamarre
Directrice de la rédaction : Armelle Saunier
Conceptrice & réalisatrice : Armelle Saunier
Rédactrice : Armelle Saunier
Impression : Imprimerie Marie - Honfleur
Tirage : 5 900 exemplaires
Dépôt légal : 2e trimestre 2019 - N°ISSN : 1283 - 5528

Crédits photographiques

Armelle Saunier - Ville de Honfleur et ses différents services - Les adjoints au maire - Le CNH / Ecole de Voile - Web-Journal Honfleur-infos.com - les présidents d'association -

La Mairie est ouverte

Du lundi au vendredi
8h30 - 12h / 13h30 - 18h
Le samedi 10h - 12h - accueil uniquement
Entrée de la mairie :
par le parvis / côté Vieux Bassin

Permanence de Monsieur le Maire

Tous les mercredis de 9h15 à 18h,
en mairie, uniquement sur rendez-vous.

De plus en plus de personnes demandent à rencontrer Monsieur le Maire. Et si les délais sont parfois longs, c'est parce qu'il attache la plus grande importance à rencontrer toutes les personnes qui le demandent. Merci à chacun de se montrer compréhensif et patient.



Autres Permanences

- > **Permanence logement**
2e et 4e lundi du mois - 14h - 16h30 - en mairie
- > **Pact'Arim** : 2e mardi du mois - 10h-12h - en mairie
- > **Conciliateur de Justice - uniquement sur RDV**
(contacter Mme Pouchin à la mairie) les 1e et 3e mardi du mois en mairie
- > **Alcool Info** : 2e vendredi du mois - en mairie - 14h-16h30
- > **Maison des Addictions** : mardi - 9h - 12h - à l'espace Rottier
- > **Enfance et Partage** : mardi - 14h-17h - Maisons des Familles
- > **Le Défenseur des Droits** : 1e et 3e jeudi du mois, de 14h à 17h en mairie

NUMEROS D'URGENCE

N° d'urgence européen

112

N° d'urgence / personne déficiente auditive

114

N° SAMU social

115

N° SAMU urgence médicale

15

N° d'urgence aéronautique

191

N° Enfant disparu

116 000

N° Police-secours Gendarmerie

17

N° CROSS urgence maritime

196

N° Enfants maltraités

119

N° Pompiers

18

N° Alerte attentat Alerte enlèvement

197

Honfleur conserve son identité maritime

Notre ville s'apprête à célébrer ses 1000 ans d'histoire, et pourtant elle est bien plus vieille. A leur arrivée, les Vikings ont trouvé sur les berges de la Seine un hameau de pêcheurs. Dès lors, leurs descendants n'ont fait qu'exploiter et développer le potentiel maritime de Honfleur ; un potentiel sur lequel la ville a forgé son identité au fil des siècles.

Aujourd'hui, cette identité de cité maritime, dont le Vieux Bassin est à la fois le symbole et la carte postale, est toujours bien vivante. Située à l'entrée de l'Estuaire de la Seine, Honfleur est à la fois un port fluvial et un port maritime : un havre de paix partagé par les bateaux de pêche, voiliers, yachts, vieux gréements, bateaux de croisières fluviales, lesquels croisent dans l'Estuaire les paquebots de croisières maritimes, les cargos de marchandises accostant aux quais en Seine ou remontant jusqu'à Rouen, et la drague qui entretient le chenal de la Seine.

Mais si Honfleur a pu conserver cette identité de cité maritime, ainsi que toutes les activités qui font d'elle encore un port, c'est notamment grâce à la motivation de notre maire, Michel Lamarre : Contre vents et marées, et beaucoup d'esprits chagrins, il se bat depuis des années pour que nos marins continuent de l'animer. Son esprit fédérateur encourage les services municipaux, les marins et les associations locales à s'entendre pour mieux cohabiter et à travailler main dans la main avec les services du Conseil Départemental. En effet, sans une forte volonté politique des élus départementaux pour conserver un port historique et pour pérenniser une structure portuaire au potentiel important, notre ville n'aurait pas bénéficié d'autant d'aides et d'investissements financiers ces dernières années.

Ces financements sont réalisés pour les professionnels et les passionnés d'aujourd'hui, car, au quotidien, ceux-ci contribuent aussi largement à faire de Honfleur, un port vivant et accueillant.

Au début de l'été, le Conseil Départemental a dévoilé son nouveau plan nautique 2018-2022. Ce dossier vous présente non seulement les actions départementales dont bénéficiera notre port, mais aussi les projets réalisés ou en cours de réalisation par notre maire et son équipe dans l'objectif de développer notre port et la vie maritime.



Le Calvados et le nautisme

Le nautisme en quelques lignes et chiffres

- 120 km de côtes, de rivières navigables et de plans d'eau intérieurs
- 12 ports de pêche et de plaisance
- dont 7 ports gérés directement par le Conseil Départemental, soit 4000 anneaux, 3200 bateaux accueillis tous les ans, et 691 bateaux de pêche (en 2015)
- 48 bases nautiques et plus de 100 structures proposant des activités nautiques (voile, kite-surf, char à voile, canoë-kayak, plongée...) du simple loisir à la compétition.
- 7000 licenciés toutes disciplines confondues
- 1500 collégiens initiés tous les ans à une activité nautique

Ce sont également :

- Des événements sportifs d'envergure (Solitaire du Figaro, Normandie Channel Race....)
- Des sites patrimoniaux naturels et culturels
- Des produits de la mer dont un Label Rouge sur la Coquille Saint-Jacques

Le précédent plan nautique (2014-2018)

Ce plan se concentrait sur 4 orientations stratégiques :

1. Accroître la notoriété nautique à travers les manifestations d'envergure
2. Augmenter et améliorer l'offre portuaire
3. Accompagner et soutenir le développement des activités nautiques
4. Participer à la sauvegarde du patrimoine maritime

Le plan nautique 2018-2022

Le département du Calvados souhaite être connu et reconnu pour son littoral et ses activités nautiques. Le nouveau plan nautique du Conseil Départemental aura donc pour objectifs de promouvoir ses nombreux atouts, primordiaux pour renforcer son attractivité.

Les actions se déploieront autour de 3 axes stratégiques :

1. Rendre les calvadosiens fiers de leur littoral.
2. Accompagner les activités nautiques et de loisirs en eaux intérieures, car elles sont complémentaires au littoral.
3. Faire bénéficier l'ensemble du territoire de cette valorisation. Il s'agit de développer la solidarité entre les territoires et de faire émerger une identité calvadosienne double : terre et mer !

Ces axes répondent à 4 thématiques :

→ *Vivre*

→ *Naviguer*

→ *Travailler*

→ *Découvrir*

Pour bien lire les pages qui suivent...

→ Thématique de travail



... du Conseil Départemental

... de la ville de Honfleur

... d'un autre organisme



→ Valoriser l'attractivité des espaces naturels sensibles du littoral

Le Calvados compte 41 espaces naturels sensibles dont 18 sont situés en bord de mer. Habitants et Touristes sont très demandeurs de tels espaces, propices aux activités de pleine nature qui jouent sur l'attractivité du littoral et du département. L'objectif premier est d'y accueillir et d'y guider le public en partenariat avec le Conservatoire du Littoral.



Le département va effectuer une sécurisation des écluses et des bâtiments annexes, en attendant une restauration prochaine.



Les quais de notre port sont encore dotés des échelles mises en place sous Colbert (XVII^e siècle). Certaines, très endommagées, ont récemment été remplacées pour des raisons de sécurité par des échelles de quai en aluminium. Très inesthétiques, et ne correspondant en rien au cadre millénaire de notre port, elles seront remplacées début 2019 par des échelles en bois définitives, dont l'aspect sera beaucoup plus proche des échelles d'origine.

→ Véloroute littoral

Le littoral est un lieu où se rencontrent promeneurs à pied et à vélo. Le Département souhaite rétablir un itinéraire cyclable continu tout au long de son littoral, ainsi qu'un sentier pédestre accessible.

Notre ville va se situer stratégiquement au croisement de deux grandes pistes cyclables : L'itinéraire national Paris-Honfleur-Deauville et la Vélo Route européenne, qui reliera Dunkerque à Roscoff, en passant par Honfleur. De ce fait, Honfleur sera une grande porte d'entrée vers le Pays d'Auge et tout le Calvados pour les cyclo-touristes.

Le Conseil Départemental est donc particulièrement volontaire et attentif à créer sur Honfleur des pistes cyclables de grande qualité. Il travaille actuellement à la création d'une piste allant du Pont de Normandie à Deauville, en passant par Saint-Gatien-des-bois et Pont-l'Evêque. Cette piste passera par le Normandie Outlet et la partie nord du Bassin de Chasse, pour déboucher en plein centre ville (échéance : 2020/2021).

Honfleur à vélo !



La ville (avec des aides départementales) va créer une piste venant de l'Eure, passant par la Rivière-Saint-Sauveur, le Pont de Normandie, les Quais en Seine, jusqu'au port de Honfleur.

Parallèlement, elle envisage de mettre en place des consignes adaptées aux vélos et aux chariots (valises) pour les touristes désireux de déambuler à pied en ville.

A noter aussi que le réaménagement de la Route Emile Renouf en route partagée, permettra aux cyclistes de circuler en toute sécurité. Des pistes cyclables sont également prévues sur le plateau.

→ Soutenir le patrimoine maritime via la conservation, la restauration et la valorisation

Soutenue depuis plusieurs années, la conservation du patrimoine se concentrait sur la connaissance, la préservation et la valorisation des navires. Le Département souhaite aujourd'hui élargir sa vision du patrimoine maritime, littoral et balnéaire, à l'architecture, au mobilier et éléments du bâti. Il favorisera donc les initiatives de recherches, de valorisation et de restauration de ce patrimoine encore trop méconnu. Il accompagnera différents projets de restauration à travers l'apport d'une expertise technique, de subventions, et d'animations.

La ville a racheté La Lieutenance pour la faire rentrer dans le patrimoine Honfleurais.

Notre maire souhaite y créer une Résidence d'Artistes et un Centre d'Interprétation du Patrimoine Artistique et Maritime : Celui-ci aura pour vocation d'expliquer le développement du port de Honfleur au fil des siècles, de présenter l'ensemble du patrimoine maritime et de le valoriser notamment par le biais de la réalité augmentée.

La Lieutenance



Le département a participé au financement de la restauration de la Lieutenance, et apportera sa contribution dans la création du Centre d'Interprétation du Patrimoine Artistique et Maritime.

Un inventaire



Le département a commandé un inventaire de tout le patrimoine maritime du port de Honfleur : cabestan, bittes d'amarrage...

La Maison des Eclusiers



Actuellement, c'est le département qui en est propriétaire.

Dans le cadre du projet « Cap Vert » souhaité par notre maire (et présenté dans le BM n° 40 de février 2018), et en vue de sa restauration, la ville a entamé auprès du département les démarches permettant le transfert de ce bâtiment dans le patrimoine municipal.

C'est de cette manière que notre maire a permis la reprise par la ville d'un certain nombre de bâtiments : le mât de signaux et le petit phare, le bâtiment (prêté à la Société des Marins), la maison du Commandant de Port...

Le Département du Calvados assure l'entretien et la gestion au quotidien de 7 ports départementaux (Isigny-sur-mer, Grandcamp-Maisy, Port-en-Bessin, Courseulles-sur-mer, Dives-sur-Mer, Cabourg, Houlgate, Deauville-Trouville et Honfleur) où se mêlent les activités de loisirs et les activités économiques et professionnelles : outre 4000 anneaux de plaisance, le Calvados compte 691 marins pêcheurs, qui ont pêché 23 700 tonnes de poissons en 2015.

→ Développer une offre de services portuaires qualitative et adaptée aux besoins des usagers :

Le Département souhaite développer une offre portuaire de qualité à destination de tous les usagers : plaisanciers, pêcheurs, croisiéristes. Pour renforcer l'attractivité de ses ports, il compte mettre l'accent sur une qualité de l'accueil et des services.

Sur la photo (de gauche à droite) :

Stéphane Chemin (police portuaire) ; David Henry (éclusier) ; Thierry Bosquet (chef de l'exploitation et de l'entretien) ; Arnaud Lihard (éclusier) ; Christophe Mallet, Anthony Lecourt, Guillaume Langin, Christophe Hunot (agents d'exploitation) ; Stéphane Chevalier (agent de maîtrise).

Les absents (sur la photo) :

Salem Benaïchouche, Sébastien Perrin, Christophe Leroy, Patrick Rozee (éclusiers) ; Michaël Lesourd, Cédric Ruffin (agents d'exploitation) ; Bruno Lelièvre (agent de maîtrise) ; Sylvain Le Goffic (police portuaire).

Affaires Maritimes : quai de la Quarantaine – 02 31 53 66 49

SAS/Ecluse : Jetée de l'Est – 02 31 98 72 82 – VHF 17

Capitainerie : Ouverture des ponts – 02 3 89 22 57 – VHF 17

→ Assurer la qualité environnementale des ports :

Pour faire des ports un élément structurant des villes, le Département s'est engagé dans un important programme d'investissement. La maintenance, les équipements, la gestion et l'exploitation des places de ports feront l'objet d'une réflexion sur la mise en place d'un socle de règles communes, afin de garantir une homogénéité dans le service, tout en conservant les particularités locales.



Le Département a lancé une étude visant à rechercher la meilleure méthode technique (la plus sûre et la moins coûteuse !), permettant de restaurer et réhabiliter l'intégralité de ces 2 quais sur le point de s'écrouler.

Après une totale réfection, le quai Gallien a été doté en 2010 d'une déchetterie portuaire, destinée à collecter les eaux grises et les eaux noires, mais aussi d'un poste à carburant pour que les bateaux partent avec le plein de carburant, et de pontons offrant un point d'eau. Financé par le Département, cet équipement a également reçu une contribution financière de la ville de Honfleur.



Pour chaque port, le Département entretient et répare l'ensemble des infrastructures portuaires, participe à la modernisation du matériel et gère par délégation les activités des chantiers navals.

Pour la mise en œuvre de son plan portuaire 2018-2022, le Conseil Départemental compte investir 32 millions d'euros au total.



Tous les ans, le Conseil Départemental consacre 1 million d'euros au dragage du port de Honfleur.

Si le SAS-écluse n'existait pas, c'est 2 à 3 millions par an qu'il devrait investir pour désenvaser le port de Honfleur



La ville et le Conseil Départemental ont choisi le Cercle Nautique de Honfleur, pour gérer par Délégation de Service Public l'amarrage des bateaux de plaisance dans le port, l'accueil des plaisanciers de passage et l'animation du plan d'eau.

→ Faire des ports une porte d'entrée du territoire calvadosien

Les acteurs concernés doivent être porteurs d'un même message de promotion de l'image nautique du Calvados. Il convient de leur proposer une mise en réseau, ainsi que des moments d'échange et de réflexion, et des outils de communication et de promotion, dans le but de renforcer l'attractivité des ports.



A leur arrivée au port, les passagers des paquebots de croisières maritimes et des péniches de croisières fluviales se voient proposer des excursions très variées : Mont-Saint-Michel, plages du Débarquement, Paris et Giverny..... Notre port est donc une entrée dans le Calvados et toute la Normandie !

→ Favoriser la découverte des activités nautiques

Depuis 2010, le Département favorise les pratiques nautiques des collégiens sur le temps scolaire. Le Conseil Départemental consacre 40 000 € par an à la pratique des sports nautiques en collège, et soutient les jeunes espoirs à hauteur de 10 000 € par an. L'objectif est désormais d'accroître le nombre de collégiens ayant accès à cette découverte, afin qu'ils deviennent les ambassadeurs du nautisme calvadosien.



Le jeune skipper Honfleurais a été soutenu par le Conseil Départemental dans la Solitaire du Figaro. Il sera encore soutenu pour sa saison en Class40 et sa « Transat Jacques Vabre ».



→ Soutenir et valoriser le haut-niveau et les jeunes qui font de la compétition

Dans la continuité du précédent plan, le Département soutient les jeunes et les clubs qui s'engagent dans la compétition de haut-niveau, en mettant l'accent sur une politique de formation, et en les accompagnant sur le plan humain, financier, matériel et technique. L'objectif est de faire émerger des sportifs ambassadeurs des couleurs d'un département résolument tourné vers la mer, et constituer une réserve d'éducateurs et de cadres dirigeants pour les clubs calvadosiens.



→ Soutenir les événements sportifs et l'organisation de compétitions

Favoriser l'accueil d'événements sportifs et aider financièrement les clubs dans l'organisation de compétitions, contribue à renforcer la pratique des différentes disciplines nautiques et de dynamiser l'attractivité des ports sur le plan sportif, touristique et économique. Le Département subventionne ces événements nautiques locaux à hauteur de 40 000 € chaque année, dont la Normandie Channel Race (depuis 2010).



La quinzaine de bateaux participant à la Double de Normandie a fait escale à Honfleur les 24 et 25 août 2018. Les équipages ont été accueillis par le CNH.

Organisée par le CNH chaque année en septembre, elle réunit près de 50 bateaux de toutes classes sponsorisés par les commerçants et les entreprises des 2 rives de la Seine.

→ Des bases nautiques structurées et qualifiées

Favoriser l'accueil d'événements sportifs et aider financièrement les clubs dans l'organisation de compétitions, contribue à renforcer la pratique des différentes disciplines nautiques et à dynamiser l'attractivité des ports sur le plan sportif, touristique et économique.

Le Département subventionne ces événements nautiques locaux à hauteur de 40 000 € chaque année, dont la Normandie Channel Race (depuis 2010).



→ Soutenir la Société Nationale de Sauvetage en Mer

Le Département souhaite que ses marins locaux ou touristes puissent naviguer en toute sécurité sur les côtes du Calvados. C'est pourquoi le département soutient la SNSM dont les missions concernent le sauvetage en mer, la surveillance des plages, et la formation au sauvetage.



L'eau et les activités nautiques sont des éléments centraux dans le processus du choix d'une destination de vacances, en particulier pour les familles avec enfants. L'objectif est donc de susciter de nouvelles attentes et envies chez les Calvadosiens comme les touristes.

→ Balade ou randonnées ?

En 2018, les 10 structures participant à l'opération ont proposé 16 sorties (labellisées) combinant découverte du milieu naturel et dégustation de produits locaux.

→ Développement d'une offre de produits en lien avec le nautisme et le littoral

Le plan tourisme prévoit donc de promouvoir sa destination autour de 4 univers prioritaires, dont le nautisme, qui regroupe une offre fort riche : activités de loisirs, produits de la mer, sites naturels, patrimoine balnéaire, culturel et historique.

Des hallettes pour nos pêcheurs



Les hallettes (cabanes blanches à rayures bleues) permettent aux pêcheurs de vendre le produit de leur pêche directement sur le quai, dans le respect des normes d'hygiène. La ville a réalisé seule cet investissement, indispensable pour valoriser l'activité des pêcheurs honfleurais et les produits du littoral normand auprès des touristes.

L'Ecole de Voile se développe



Voir l'article en rubrique « Port et Mer »

→ Deux observatoires

En complément de l'observatoire des ports de plaisance, le Département compte créer un observatoire des activités nautiques, afin de mieux mesurer la pertinence et le poids économique.

La plaisance sous observation



Les acteurs de la plaisance seront sollicités une fois par an par le service ingénierie de Calvados Attractivité pour recueillir des données sur leur fréquentation, type de client, chiffres d'affaire, nombre de licenciés, nombre de salariés.... Ces données permettront de constituer un recueil indispensable pour mieux connaître les structures, mais aussi les pratiques et leur évolution.

La mer à la médiathèque



Voir l'article sur la Médiathèque en rubrique « culture »

→ Communication et promotion

Depuis de nombreuses années, le Département promeut en direction des habitants et des touristes la culture maritime du Calvados, et la diversité de ses activités nautiques de loisirs. Mais il convient de les valoriser et de renforcer leur dynamisme, en optimisant les actions de promotion et les aides à l'organisation d'événements.

Fête de la Crevette et des produits de la pêche



Voir le compte rendu en rubrique « rétro »

La médiathèque présente actuellement dans une exposition un ensemble d'ouvrages sur la mer et la pêche à Honfleur et en Normandie. La plupart des ouvrages sont issus du fond patrimonial, ou du fond local.

Afin de valoriser le travail de ses pêcheurs, et de promouvoir les produits de la mer et de nos côtes, notre maire, Michel Lamarre, a eu l'idée de créer cette fête il y a maintenant plus de 20 ans.



Le CNH souhaite améliorer l'accueil et renforcer l'attractivité d'une destination maritime

C'est en 2013 que la ville et le département ont désigné le Cercle Nautique de Honfleur comme Délégué de Service Public, pour la gestion des espaces d'amarrage dans le port de Honfleur, l'accueil des bateaux de plaisance de passage et l'animation du plan d'eau.

Pierre Breton, président du CNH, fait le point.

LE MOT DU MAIRE

« Je voudrais remercier Pierre Breton, le président du Cercle Nautique et ses prédécesseurs, car grâce à eux et à notre département, la gestion du port reste – suite à notre intervention forte – entre les mains des locaux. Cela assure une gestion de proximité et à taille humaine qui n'est pas tombée dans les mains de grands groupes internationaux qui n'auraient visé que la rentabilité, sans se soucier de ceux qui vivent ici.

La preuve avec Olivier Colin et Michel Fricout : notre Département démontre sa volonté forte de proximité, d'écoute et de savoir-faire. Ils servent d'abord et avant tout les Calvadosiens et dans le même temps face à des dotations, subventions, recettes de moins en moins nombreuses, ils essaient de trouver les moyens pour continuer d'entretenir, d'aménager nos ports. Qu'ils en soient sincèrement remerciés. »

Quel est votre bilan pour 2018 ?

Dans le Vieux Bassin, l'ensemble des équipements a été remis à neuf. Dans le bassin Carnot, le quai Herbo a été équipé sur 347 mètres en pontons et catways. Nous avons ainsi créé 74 emplacements supplémentaires, avec un espace d'amarrage sécurisé par des grilles. L'avantage de ce bassin, est qu'il permet d'accueillir des unités plus grosses que dans les autres bassins.

Comment avez-vous financé ces équipements ?

L'ensemble de ces investissements a été financé à 90% par le CNH, avec un prêt pour lequel la ville s'est portée garante à 50% de sa valeur.

Combien d'adhérents comptez-vous désormais ?

Nous avons 140 bateaux adhérents : ils ont doublé en un an ! Il y a des gens qui ont acheté un bateau parce qu'il y avait des anneaux de disponibles. D'autres ont rapatrié leur bateau sur Honfleur....

Combien de bateaux de passage avez-vous accueilli cette année ?

Nous enregistrons une légère hausse : 10% de bateaux en plus, entre le 1er janvier et le 31 août 2018. En 2017, nous en avons accueilli 1288 au total. Depuis 3 ans, l'accueil des bateaux de passage s'étale sur toute l'année, alors qu'auparavant, le phénomène était saisonnier. Nous travaillons en association étroite avec les institutions touristiques, pour rendre plus attractive la destination maritime de Honfleur, qui est aussi une porte d'entrée du tourisme vers l'arrière-pays : nous avons de plus en plus de demandes de visites sur 20km autour de Honfleur. Nous devons donc développer les possibilités de déplacements : trottinettes et vélos, et établir un document d'informations très pratiques. Par ailleurs, les bateaux accueillis sont de plus en plus gros : ce sont des plaisanciers qui ont un fort pouvoir d'achat et ils sont demandeurs de services multiples. Nous réfléchissons comment y répondre et mettre en place un service de « conciergerie ».

Quel est votre bilan ?

Nous estimons être à 50% de notre capacité d'accueil. Il y a la place dans le port de Honfleur à accueillir le double d'unités.

Quels sont vos projets par rapport à cela ?

Dans le Vieux Bassin, nous allons modifier l'amarrage des bateaux visiteurs, le long du quai Sainte-Catherine : nous poserons des catways pour améliorer le confort des plaisanciers, leur permettre d'avoir plus d'intimité par rapport aux terrasses en bord de quai.

Avez-vous aussi des projets dans l'avant-port ?

Oui ! Nous allons prolonger le ponton de 24 mètres, pour offrir un espace plus important aux bateaux de passage et augmenter l'attractivité de Honfleur.

Et du côté des animations : comment ça se passe ?

Nous avons toujours un programme d'animations à l'année dont l'événement phare est la Régate des entreprises et des commerçants de l'Estuaire. (voir article en rubrique « sports »)

PRATIQUE

CNH

8 rue Saint-Antoine à Honfleur
02 31 98 87 13 – VHF 9
cnh14@wanadoo.fr
www.cnh-honfleur.net

DEVELOPPEMENT MARITIME

LES ASSOCIATIONS HONFLEURAISES A CARACTERE MARITIME

La ville de Honfleur soutient plusieurs associations à caractère maritime, en leur accordant des subventions, et les aide, sur le plan logistique, dans l'organisation de manifestations :



Présidée par Françoise Lecoq, elle a été fondée en 1861

Aujourd'hui, la Société des Marins est une véritable institution, qui organise la fête des marins (week-end de la Pentecôte) : Cette tradition fait partie du patrimoine de Honfleur, et les Honfleurais y sont particulièrement attachés. Les temps forts sont la bénédiction de la mer (le dimanche) permettant de rendre hommage aux marins disparus en mer et de bénir les unités de la flotte honfleuraise, et le pèlerinage à la Côte de Grâce (le lundi), par lequel les marins s'assurent la protection de la Vierge tout au long de l'année.

Soucieux de garantir la sécurité des marins calvadosiens et des touristes plaisanciers dans leur pratique, le Département du Calvados soutient le Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) dont les missions concernent le sauvetage et la surveillance des plages mais également la formation au sauvetage. De son côté, notre municipalité apporte tout son soutien à la station SNSM de Honfleur, en lui versant chaque année une subvention, mais aussi en lui accordant des aides ponctuelles quand elle en a besoin.



Forte d'une quarantaine de membres, l'association Quai Nord s'est fixé pour objectif de proposer un espace nautique populaire et familial aux habitants de Honfleur et de la région. Dès sa création en 2009, l'association a reçu le soutien de la ville de Honfleur et du département du Calvados dans sa volonté d'offrir à tous un accès à la navigation de plaisance dans un esprit de convivialité et de partage. Cette démarche a permis dans le même temps de redonner vie au Bassin Carnot injustement oublié. A titre individuel ou collectif, les membres de l'association participent aux activités maritimes de Honfleur : sorties en mer, découverte de la voile, fête des marins, fête de la crevette...

Elle est construite en 1926 pour Adrien Mérieult, au chantier Métairie. Elle est alors l'une des 80 chaloupes pratiquant la pêche à Honfleur. Après la guerre, Adrien Mérieult renfloue le bateau, le remet en état de naviguer, et le transforme. La chaloupe alors rebaptisée « Ste-Bernadette » fait la pêche jusqu'en 1980 comme chaloupe crevettière. L'association La Chaloupe Honfleuraise la rachète et la restaure dans son état d'origine : un travail qui lui vaut une récompense au concours des « Bateaux des Côtes de France » en 1992 à St-Malo. Classée Monument Historique, c'est le plus vieux bateau de pêche de Normandie et la dernière chaloupe à voile de Honfleur, naviguant encore. Elle a été immortalisée par de nombreux peintres notamment.



Fondée en 1997 et aujourd'hui présidée par Laurent Leblanc, l'association regroupe les propriétaires de 16 vieux gréements, classés « Bateaux d'intérêts patrimoniaux ». Son but est de faciliter le mouillage de ses unités dans le Vieux Bassin et le séjour d'unités extérieures.

Elle apporte sa contribution à la Fête de la Crevette, en invitant les vieux gréements de toute la Normandie, voire même d'ailleurs à se rassembler dans le Vieux Bassin durant 2 jours, pour composer une carte postale des plus authentiques et des plus charmantes de notre port.

Fondée en 2001, et présidée par Christian Guadebois, l'association a pour objet d'oeuvrer au renforcement de la vocation maritime de la cité, aider à la réaffirmation de l'identité des professionnels de la pêche tant vis à vis du grand public que des partenaires institutionnels et de favoriser l'activité au quotidien des pêcheurs professionnels du port de Honfleur et notamment en matière de stationnement, d'accès aux fluides (eau, gaz, électricité, carburant), et de stockage de matériel de pêche



Françoise-Edmonde Morin, fondatrice et présidente de l'Association Femmes du Littoral Basse-Normandie.

L'association s'est donné pour objectifs de défendre les intérêts des populations maritimes, en particulier des femmes et des familles ; rassembler, coordonner, promouvoir, développer et renforcer les initiatives tant collectives qu'individuelles des acteurs et actrices du littoral (pêche, cultures marines, patrimoine maritime) dans les domaines économique, social, culturel, touristique et environnemental ; représenter ses adhérents(tes) auprès des pouvoirs publics ; contribuer au développement de l'information et de la formation.

LES PROFESSIONNELS HONFLEURAIS DE LA MER

Les pêcheurs



Honfleur compte aujourd'hui 14 bateaux de pêche, dont 3 chalutiers effectuant la pêche à la crevette exclusivement. Plusieurs fois par semaine, les femmes de pêcheurs vendent sur le quai ou dans les hallettes le poisson à la débarque.

Le permis bateau



Avec 15 années d'expérience et un taux de réussite de 99,3% (en 2014), Sécurimer vous propose de passer votre permis bateau en accéléré (un week-end).

Formation aux permis côtier, fluvial, hauturier, sécurité, cartographie électronique, manœuvres bateau moteur. Sécurimer propose également une location de bateau.

INN formation propose des formations professionnelles de vendeur (technique ou spécialisé accastillage), et d'équipier polyvalent embarqué.

Pratique

Sécurimer – INN Formation

33 cours des Fossés à Honfleur

02 31 89 01 71 ou contact@securimer.com

La Calypso et la Jolie France



Les bateaux promenades

Les Vedettes Cauchoises

**→ La Calypso**

Raymond et Elise Roney proposent d'embarquer 64 personnes à bord de leur barque pour une visite commentée du port et de ses bassins en 45 minutes.

→ La Jolie France

Raymond et Elise Roney proposent d'embarquer 146 passagers à bord de leur bateau pour effectuer une promenade dans l'Estuaire, entre le Pont de Normandie et l'Île aux Oiseaux

Pratique

Embarquement quai de la Planchette et jetée de transit
7j/7 du week-end de Pâques à la fin septembre
www.promenade-en-bateau-honfleur.fr
06 71 64 50 46 – 02 31 89 20 93

→ Les Vedettes Cauchois

D'avril à fin octobre, Pierrick Cauchois vous propose d'embarquer à bord de la Lieutenance ou à bord de l'Evasion pour 1h30 de promenade (commentée) en mer et en baie de Seine, au cours de laquelle vous découvrirez le Pont de Normandie comme vous ne l'avez jamais vu : un rendez-vous incontournable et à ne manquer sous aucun prétexte.

Pratique

Embarquement quai des Passagers
www.promenades-en-mer.com
02 31 89 21 10 ou 06 14 96 37 95

Le chantier MMM



Les chantiers maritimes

Le Chantier Naval du Poudreux Honfleur

**→ Chantier Maintenance Mécanique Maritime**

(réparation navale, sortie d'eau) : 02 31 88 86 48
www.mecanique-marine-honfleuraise.com

→ Chantier Naval du Poudreux Honfleur

(réparation navale spécialisé charpenterie marine)
02 31 89 66 38 - www.chantier-naval-dupoudreux.fr

Comment rallonger les escales des paquebots de croisière ?

Rallonger le temps d'escale des paquebots de croisières maritimes, permettrait aux croisiéristes de disposer de davantage de temps pour visiter Honfleur ou partir en excursion.

Mais la durée de l'escale est soumise à de nombreuses contraintes techniques, et principalement nautiques. Pour y remédier, le Grand Port Maritime de Rouen a lancé une étude qui devrait s'achever d'ici à la fin de l'année 2019.

Les contraintes actuelles

Aujourd'hui, les escales des paquebots de croisières sont soumises à de nombreuses contraintes techniques, principalement d'ordre nautique : l'arrivée et le départ d'un paquebot sont conditionnés aux coefficients de marées et aux courants (marée montante ou descendante).

Lorsqu'un bateau arrive à marée montante, il doit repartir dans le même sens, à l'une des marées montantes suivantes (soit 12 ou 24 heures plus tard). En discutant avec les pilotes en Seine, les responsables du site Honfleurais du Grand Port Maritime de Rouen, ont compris que c'était le choix qu'ils privilégiaient : en effet, ils refusent de prendre le risque de voir les amarres prises dans les hélices d'un bateau tentant d'accoster, situation synonyme d'un navire à la dérive en plein Estuaire... Impensable !

De nombreuses compagnies maritimes jouent le jeu et acceptent ces contraintes. Celles qui refusent, s'adressent à d'autres ports pour organiser leurs escales.

Mais il est certain que ces contraintes techniques limitent le temps d'escale à quai et les temps de visite pour les croisiéristes.

Les deux solutions envisagées

Dans le but de rallonger le temps d'escale, le Grand Port Maritime de Rouen a entamé une étude technique, visant à simplifier, améliorer, et sécuriser davantage l'amarrage des paquebots. Selon les pilotes en Seine, la solution serait d'employer des amarres plus courtes.

Or, cette solution n'est pas envisageable actuellement, puisqu'elle nécessite ou de repositionner des pieux d'amarrage ou de rallonger le quai n°1.

Dans un cas comme dans un autre, il s'agit d'un véritable investissement : entre 2 et 2,5 millions d'euros dans le premier cas ; près de 12 millions d'euros dans le second.

La cerise sur le gâteau !

Au-delà de répondre à la problématique de départ, ces 2 solutions présentent un autre avantage, non négligeable : pouvoir accueillir des paquebots un peu plus gros et longs (entre 290 et 300 mètres de long), alors qu'aujourd'hui, le quai n°1 ne permet pas l'accostage de paquebots de plus de 250 mètres de long. Ces navires plus importants sont synonymes de plus de passagers et donc de visiteurs potentiels pour Honfleur. Cependant, cet avantage, aussi alléchant qu'il paraisse, ne doit pas se transformer en inconvénient technique pour l'amarrage des petits paquebots fidèles au quai en Seine de Honfleur depuis la première heure. Car le Grand Port Maritime de Rouen préfère accueillir 10 fois dans l'année un petit paquebot fidèle à Honfleur, qu'une seule fois dans l'année un nouveau navire plus gros.

Où en est le projet du Grand Port Maritime de Rouen ?

Pour l'heure, le projet est à l'étude, pour déterminer précisément la faisabilité technique des 2 solutions envisageables.

Mais l'étude ne s'avère pas des plus simples : pour la mener à bien, le Grand Port Maritime de Rouen a besoin de récupérer les plans de construction des navires, jalousement conservés et protégés par les Compagnies Maritimes.

Le Grand Port Maritime de Rouen espère cependant arriver au terme de cette étude d'ici à la fin de l'année 2019.



Le Département va gérer la réhabilitation du site

Première étape du projet « Cap Vert » imaginé par le maire, Michel Lamarre, la réhabilitation du Bassin de Chasse, est gérée par le Conseil Départemental, et réalisée par la Shema, dans le cadre d'une mesure compensatoire à l'aménagement du Parc d'Activités Calvados Honfleur.

Rappel historique

Le Bassin de Chasse constituait une annexe du port, qui était remplie à marée montante, et vidée à marée descendante, afin de chasser la vase de l'avant-port et du chenal d'accès à l'Estuaire.

Il a appartenu à l'Etat, jusqu'en 2015, année où il a été rétrocédé au Département du Calvados.

Après avoir longtemps été abandonné et même partiellement comblé, ce site naturel exceptionnel, où la nature a repris ses droits, va être réhabilité.

Une volonté politique forte

La réhabilitation du Bassin de Chasse est un projet souhaité par l'Etat comme mesure compensatoire à l'aménagement du Parc d'Activités Calvados Honfleur, au pied du Pont de Normandie. Comme il s'agissait là d'une zone humide, l'Etat a demandé à la Shema (aménageur du PACH) de restaurer une autre zone humide en compensation. Cette dernière s'est engagée à faire le nécessaire sur le Bassin de Chasse, d'autant qu'en régression partout en France et dans le monde, les zones humides sont des espaces naturels particulièrement sensibles, qu'il est urgent de préserver.

En 2015, le Conseil Départemental a donc hérité d'un lieu au riche potentiel écologique, qu'il compte bien valoriser, au titre de sa politique de protection des espaces naturels sensibles, après intervention de la Shema.

Le Conseil Départemental reprend le dossier en main, et va porter le projet de valorisation avec la ville

Aujourd'hui sur le terrain

Lieu désaffecté de longue date, le Bassin de Chasse a parfois fait l'objet d'une occupation sauvage, et a servi de décharge sauvage.

Ses pourtours accueillent également des jardins familiaux, et des exploitants agricoles qui y font paître leurs bêtes.

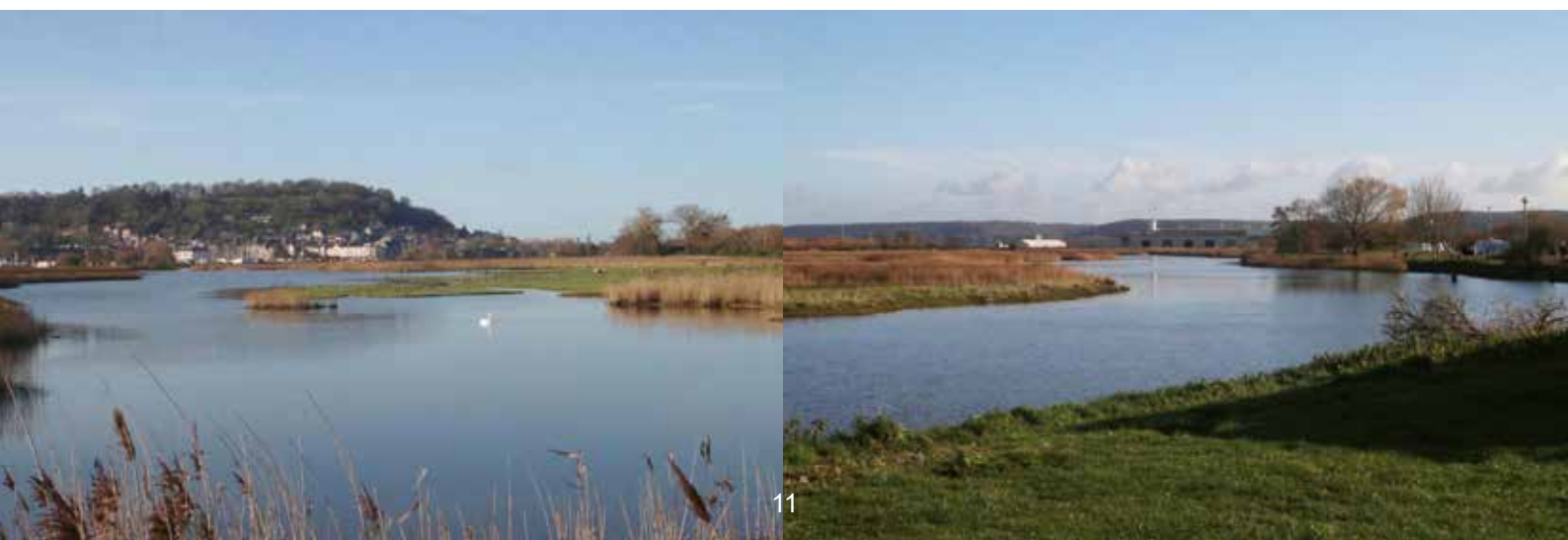
Des actions de nettoyage ont déjà été entreprises par la Shema, qui doit encore en prévoir d'autres.

Elle est également en charge de rétablir la connexion hydraulique visant à recréer un véritable corridor écologique entre le Parc d'Activités Calvados Honfleur et le Bassin de Chasse, et de restaurer les roselières et les prés salés du site.

Parallèlement, le Conseil Départemental, a fait effectuer des analyses, pour connaître le niveau de pollution des sols, notamment ceux ayant connu un passé industriel (Miroligne entre autre). Lorsque les résultats en seront connus, les élus arbitreront alors sur l'aménagement et la valorisation à entreprendre. Aux abords de 2021, un Comité de Gestion sera créé afin de rédiger le plan de gestion du site (aménagement, entretien, contenu de la Maisons des Eclusiers...). Ce comité sera composé d'élus départementaux, d'élus municipaux, et d'usagers (habitants, agriculteurs, sportifs et associations).

Le projet « Cap Vert »

Cette réhabilitation du Bassin de Chasse pour en faire une zone naturelle où faune et flore seront protégées, s'inscrit dans le projet imaginé par le maire, et visant à faire de ce site un lieu de promenade et de sensibilisation du grand public à l'écologie (parcours pédagogique pour les enfants, exposition dans la Maisons des Eclusiers, installation de ruches...)



Feu de friteuse dans un restaurant : Appel à la vigilance !

En début d'après-midi, les pompiers de Honfleur, Touques et Pont L'Évêque sont intervenus pour un feu de friteuse dans les cuisines (au 1er étage) du restaurant « Le p'tit Bistrot » : un feu qui a fait plus de peur que de mal, mais qui laisse les employés au chômage technique pour plusieurs mois !

DIMANCHE 8 JUILLET 2018 - 14h37
Quai Sainte-Catherine

Alertés par les fumées qui s'échappent des fenêtres des cuisines, les voisins restaurateurs, gardant leur sang-froid, interviennent aussitôt : ils montent à l'étage pour porter assistance à leurs confrères et munis de nappes mouillées, ils recouvrent la friteuse en feu, avant de poursuivre avec des extincteurs. Bien que le feu soit déjà maîtrisé à leur arrivée, les pompiers prennent le relais afin de sécuriser les lieux. Si les dégâts matériels sont importants, aucun blessé n'est à déplorer. Seules 2 personnes ont été incommodées par les fumées : L'une d'entre elles a été transportée au centre hospitalier de Cricqueboeuf. Quant aux employés du restaurant, eux, ils sont en état de choc, et au chômage technique pour plusieurs mois.



des services de sécurité, pour leur réactivité, leur sens du dévouement pour les autres, et leur professionnalisme en intervention.

*En entretenant vos systèmes
et appareils électriques,
vous ne protégez pas que vous....
Mais aussi vos employés, vos
clients, et vos voisins !
Alors, faites-le pour eux !*

Les secours ont mis le paquet !

Etant donné la localisation dans la ville du sinistre, le SDIS 14 a, dès réception de l'alerte, immédiatement déployé de gros moyens, que les soldats du feu ont réduit à leur arrivée sur place en constatant que le feu était maîtrisé.

Police nationale et police municipale se sont également rendues sur place, pour sécuriser le périmètre d'intervention des pompiers, tout comme les agents de la société ENEDIS, qui ont accouru au plus vite pour couper l'alimentation du bâtiment en électricité et gaz.

Michel Lamarre, maire de Honfleur, remercie l'ensemble des intervenants et

Restons vigilants !

Conscient qu'encore une fois, et par chance, le sinistre a provoqué plus de peur que de mal, Michel Lamarre souhaite rappeler aux propriétaires et occupants des maisons bordées par le quai Sainte-Catherine d'un côté, et les rues du Dauphin et des Logettes de l'autre, que comme de nombreuses maisons Honfleuraises, leurs demeures sont classées monuments historiques et de par leur architecture, qu'elles sont irremplaçables !

Par conséquent il est du devoir de chacun de veiller sur elles, en respectant les consignes de sécurité, en faisant vérifier les systèmes électriques, et en faisant réviser les appareils électriques. N'attendez pas la prochaine saison estivale pour le faire. Faites-le dès l'automne ou l'hiver, alors que les touristes sont un peu moins nombreux dans Honfleur !



Un arrêté de péril pour l'immeuble délabré du Dauphin

Dans la nuit, dans un immeuble situé 15, rue du Dauphin à Honfleur, qui abritait notamment une agence de la BNP, un grave incendie s'est déclaré, détruisant la quasi-totalité de l'intérieur de l'immeuble et endommageant les propriétés voisines, des 13 et 17 rue du Dauphin.



NUIT DU 9 AU 10 NOVEMBRE 2018

Rue du Dauphin

Dès l'appel reçu un peu avant 2 H. du matin, Michel Lamarre, maire de Honfleur, s'est rendu sur place et a pu constater avec les sapeurs-pompiers déjà présents, qu'il s'agissait d'un incendie violent, menaçant les immeubles voisins.

Grâce à leur très grand professionnalisme et à des moyens matériels très adaptés, cet incendie a pu être maîtrisé quelques heures plus tard. Le Maire a pu témoigner de l'importance de l'acquisition de la nouvelle grande échelle qui a permis aux pompiers de dominer les toits.

Dès le départ, l'objectif a été de protéger les habitations voisines. Par précaution, les sapeurs-pompiers ont évacué plusieurs occupants et locataires qui ont été soit relogés dans de la famille ou chez des amis ou se sont vus proposer une chambre d'hôtel.

Se sont rendus également immédiatement sur place les adjoints à la sécurité et aux travaux, les services de la police nationale, les services techniques et la police municipale, pour sécuriser la voie publique et effectuer les premières démarches administratives.

Dès samedi matin, Monsieur le Maire s'est tenu informé du relogement des habitants qui avaient dû quitter précipitamment leur domicile et a demandé à ce qu'un arrêté de péril imminent de l'immeuble incendié et des immeubles voisins soit pris afin de protéger les passants et d'instaurer un périmètre de sécurité. Dès ce samedi matin également un expert a été contacté afin que son intervention soit prévue dès le lundi 12 novembre, après désignation par le Tribunal Administratif.

Les propriétaires ou les gérants des immeubles concernés ont été invités à saisir immédiatement leur assureur.

Monsieur le Sous-Préfet s'est déplacé le samedi après-midi et a rencontré sur les lieux de l'incendie le Directeur Général des Services de la Mairie de Honfleur.

Monsieur le Maire a reçu le 12 novembre à 17 H 00 en Mairie de Honfleur l'ensemble des riverains, habitants et commerçants, afin de leur expliquer toutes les démarches entreprises, en présence de Monsieur Brunel de Caen, expert désigné par le Tribunal Administratif, en présence des représentants de la police nationale et des sapeurs-pompiers, des adjoints concernés, du Directeur Général des Services de la Mairie et de la Directrice des Services Techniques Municipaux.

Les sapeurs-pompiers ont coopéré très étroitement afin de faciliter le travail de l'expert, en mettant à sa disposition la grande échelle. L'expert a pu ainsi s'exprimer devant l'ensemble des personnes concernées et a indiqué qu'il rendrait son rapport très rapidement. Il a fait part de ses conclusions. Le bâtiment

situé au 15 rue du Dauphin a beaucoup souffert de cet incendie. Les cheminées et murs-pignons présentent un danger réel au même titre que le mur arrière du bâtiment et devrait faire l'objet de travaux de confortement ou de démontage dans de très brefs délais. L'expert a confirmé que le

maintien du périmètre de sécurité tel qu'il avait été établi, était obligatoire et devait même être renforcé.

Par ailleurs, tous les contacts ont été pris avec les assureurs des immeubles qui ont missionné eux-mêmes des experts qui vont suivre le dossier immédiatement. L'assureur de l'immeuble n° 15 rue du Dauphin a d'ores et déjà désigné l'architecte – Monsieur Hémon – pour suivre le dossier de sécurisation de l'immeuble et la marche des travaux.

Monsieur le Maire tient à remercier une nouvelle fois, pour leur professionnalisme et leur disponibilité tous les services qui se sont spontanément proposés pour apporter leur aide : services techniques, police municipale, police nationale, et tout particulièrement les sapeurs-pompiers qui ont passé une très grande partie de la nuit et la matinée sur les lieux et ont démontré leur parfaite maîtrise de l'organisation et de leur métier.

Monsieur le Maire remercie également les commerçants, boulangers et hôteliers qui n'ont pas hésité à proposer leurs services.

Tout ce mouvement de solidarité montre que dans les moments difficiles, nous pouvons compter sur des personnes dévouées et soucieuses du bien commun.

«Merci à tous !»

Michel Lamarre

128e CONGRES NATIONAL DES POMPIERS

Le SDIS du Calvados a posé sa candidature à l'organisation du 128e Congrès National des Sapeurs-Pompiers, qui aura lieu en 2021 : un événement conséquent qui réunit entre 150 000 et 200 000 personnes, et qui engendre, de ce fait, des retombées économiques intéressantes pour l'ensemble du département qui organise et reçoit.



LUNDI 18 JUIN 2018

Hôtel de ville

Toutes les casernes de pompiers du département sont mobilisées pour faire campagne et recueillir des soutiens. Profitant d'un Conseil Municipal, les élus Honfleurais ont pris la pose sur les marches de l'hôtel de ville, pour afficher leur soutien au SDIS 14.

24 JSP DU CHER A HONFLEUR

C'est une première en France : les sections de JSP des Centres de secours de Honfleur et de Saint-Amand-Montrond (dans le Cher) sont jumelées depuis un an ! Dans ce cadre, 24 JSP du Cher sont venus passer 3 jours à Honfleur pour visiter la ville et retrouver leurs camarades honfleurais pour des instants d'échange et de partage entre jeunes.



10-13 MAI 2018

Centre de secours

C'est le Caporal Chef Kevin Tissier, adjoint à l'Adjudant chef Christian Anne (responsable des sections JSP) qui est à l'origine de ce jumelage ! Originaire du Cher, il a fait son apprentissage au sein du centre de secours de Saint-Amand. Il est de ce fait resté très attaché à cette région. C'est donc la raison qui l'a poussé et motivé à suggérer il y a 2 ans de jumeler les sections JSP de Honfleur et de Saint-Amand-Montrond. Le projet a immédiatement reçu le soutien de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Honfleur, et en mai 2017, les JSP de Honfleur et leurs encadrants ont fait un premier déplacement d'un week-end dans le Cher.

7e RASSEMBLEMENT DES JSP DU CALVADOS

L'Union départementale des sapeurs-pompiers du Calvados a choisi Honfleur pour organiser son 7e rassemblement des Jeunes Sapeurs-pompiers du Calvados : Ce rassemblement a réuni 320 adolescents, des 18 sections JSP du Calvados.



SAMEDI 2 JUIN 2018

Salle des Fêtes

Le matin, les jeunes ont passé les épreuves clôturant leur année de formation chez les pompiers.

L'après-midi, ils ont défilé dans les rues de Honfleur pour se rendre au monument du souvenir français et déposer une gerbe en souvenir des pompiers disparus, avant de se retrouver à la salle des fêtes du Poudreux, autour de Michel Lamarre, maire de Honfleur, de Jean-Léonce Dupont, président du Conseil Départemental du Calvados, du Colonel Régis Deza, directeur départemental des Sapeurs-pompiers du Calvados, du Capitaine Patrick Blanchet, président de l'Union Départementale des sapeurs-pompiers du Calvados, d'Eric Pestel, président de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Honfleur, du Lieutenant Yannick Bonnefoi, commandant le centre de secours de Honfleur, pour une remise de médailles et de trophées, suivie d'un goûter.

DES RENFORTS DE CRS POUR L'ETE



MERCREDI 18 JUILLET 2018

Hôtel de ville

Michel Lamarre, maire de Honfleur, Martine Lemonnier, Claude Chicherie et Françoise David, ses adjoints, ont accueilli, avec un grand soulagement les CRS de la Cie 19 de la Rochelle, arrivée en renfort sur la Côte Fleurie pour les vacances d'été. En effet, comme le soulignait le maire, « d'une année sur l'autre, nous éprouvons toujours l'inquiétude de ne pas vous voir revenir la saison suivante ». Durant ces quelques semaines, ils secondent les effectifs de la Police Nationale, représentée par le commandant Labrosse, et de la Police Municipale, représentée par Henri Jarroux.

Trois commerces honfleurais aidés



MARDI 30 OCTOBRE 2018

Centre ville

Michel Lamarre, maire de Honfleur, Janette Cacioppo, présidente du comité Pays d'Auge Nord, ont suivi le parcours organisé par Initiative Calvados, et sont allés à la découverte des 3 commerçants Honfleurais : la boutique de vente à emporter « Ô Trente », la boutique de vêtements pour enfants « Kidiliz », et l'épicerie sans emballage jetable « Chez Poulet », qui ont reçu l'aide de cet organisme dans la reprise ou la création de leur activité.

Qu'est-ce que Initiative Calvados peut faire pour vous ?

Vous voulez créer votre propre entreprise ? Vous souhaitez la développer ou reprendre une entreprise existante ?

Initiative Calvados vous accompagne dans votre projet afin de le faire passer de l'idée à la réalité, et peut vous accorder un prêt d'honneur sans intérêt ni garantie pour conforter vos fonds propres et faciliter votre accès au financement bancaire.

Source : <http://www.initiative-calvados.fr>

Quelques chiffres !

1er réseau associatif de financement des créateurs d'entreprise

221 plateformes locales qui couvrent tout le territoire français

16 416 entreprises et 43 130 emplois créés ou maintenus en 2017

TEMOIGNAGE

d'Elodie Lavenu de Kidiliz



Arrivant de la région havraise Elodie Lavenu vient de reprendre le magasin « Kidiliz » de vêtements pour enfants. Pour cela elle a reçu l'aide d'Initiative Calvados : « Ils m'ont accordé un prêt à taux zéro de 1000€ : c'est un bon coup de pouce ! Et je bénéficie d'un suivi tous les mois, pour voir ce qui pêche et envisager les solutions d'amélioration. » Elle a connu Initiative Calvados par l'intermédiaire de la CCI Seine-Estuaire.

Pratique

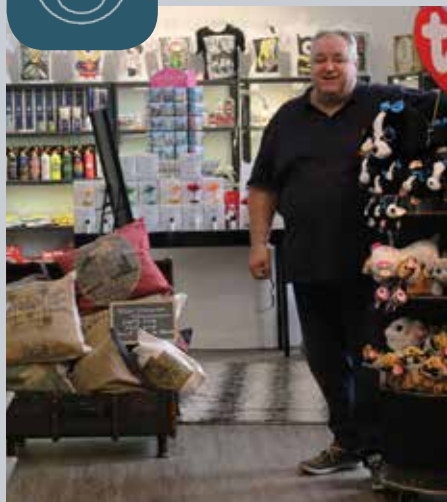
Kidiliz

6 rue de la République à Honfleur

Ouvert du mardi au dimanche matin (en hiver)

De 10h30 à 12h30

Et de 14h30 à 19h



CKDO

Malouin, Marc Tessier a quitté Paris il y a 1 an pour ouvrir cette boutique atypique, qui réunit 30% d'objets souvenirs de Honfleur et 70% d'idées pour des cadeaux originaux et décalés. Son objectif : rechercher, pour les vendre, des produits qui sortent de l'ordinaire, mais toujours de qualité, et dont la plupart sont fabriqués en Europe. On peut ainsi y trouver des objets déco, des jouets, des gadgets, des bijoux fantaisie, des extincteurs muraux décoratifs, et de la sono et de la téléphonie rétro ! Sans oublier les produits sous licence tels que « Game of Thrones », « Harry Potter », le « Tour de France » et la « Coupe du Monde ». Il a développé sa propre collection textile : bérets, casquettes, et tee-shirts unique sur Honfleur ! Marc Tessier propose aussi des initiations à la magie et les articles de base pour démarrer.

Pratique

CKDO – Marc Tessier

4 place Sainte-Catherine à Honfleur

02 31 81 01 53

Ouvert tous les jours de 9h30 à 19h30



Fabrice Meslin quitte Honfleur pour Caen

Arrivé il y a tout juste 2 ans à Honfleur, Fabrice Meslin quitte la direction de l'agence Pôle Emploi. Sous sa direction, le taux de chômage de notre bassin d'emploi a diminué de 2 points. Fabrice Meslin a accepté de répondre à quelques questions.

Monsieur Meslin, bonjour. Nous avons appris que vous alliez quitter Honfleur... Où partez-vous ?

Je m'en vais à Caen, dans l'agence Pôle Emploi de Beaulieu, l'une des 4 agences de Caen. Le bassin totalise 10 000 demandeurs d'emploi, soit 4 fois plus qu'en Pays d'Auge. Je vais donc aller travailler avec d'autres collègues...

Y'avait-il des avantages à être à Honfleur ?

Oui ! Ici, l'avantage, c'est qu'on est tout seul, et qu'on fait ce qu'on veut. C'est ce qu'il y a de plus intéressant. Quand il y a quelque chose à faire, je le fais sans demander d'autorisation à personne. A Caen, ce sera plus compliqué : il faut que les 4 agences travaillent de concert !

Est-ce vos bons résultats à Honfleur qui vous valent une mutation ?

Non ! Mais il est vrai qu'à Caen, il y a un peu de travail à faire, car c'est un peu ankylosé !

Ici, à côté, c'est une agence tranquille.... Enfin ! Tout dépend comment on l'interprète ! On va dire que c'est une agence où il fait bon travailler. Et il y a un véritable dynamisme dans les entreprises des 3 principaux secteurs d'activité du bassin : vente/commerce, hôtellerie/restauration, et aide à la personne... C'est 70% des offres d'emplois ! Donc, ce sont 3 secteurs qui font vivre le Pays d'Auge et bouillir la marmite.

Le taux de chômage était en baisse sur notre bassin.... Est-ce toujours le cas ?

Oui ! Nous avons connu un pic au 31 octobre 2015 : le taux de chômage avait atteint les 9,8%. Au 31 décembre 2017, nous étions à 8%. Il y a toujours une légère remontée en hiver, tout à fait normale car correspondant à la basse saison dans l'hôtellerie-restauration. Normalement on devrait redescendre en dessous des 8% à la fin de l'année 2018. Donc 2 points de moins en 2 ans : cela prouve le dynamisme local sur ces 3 secteurs.

Quelle part du marché de l'emploi représentent ces 3 secteurs ?

L'hôtellerie-restauration, c'est 5% des offres. La vente/commerce, c'est 15%. Et l'aide à la personne, c'est également 15%. Les 11 autres secteurs représentent 30%. Entre 2016 et 2018, nous avons enregistré 400 offres de travail supplémentaires. En gros, aujourd'hui, nous avons 2500 personnes sur le Pays d'Auge Nord à la recherche d'un emploi à temps plein, tous secteurs d'activités confondus.

Qu'avez-vous mis en place pour obtenir ce résultat ?

On a beaucoup développé la formation sur le territoire. Ce fut un des axes majeurs, notamment avec le « plan 500 000 », qui a

permis d'organiser des formations sur Honfleur, qui sans cela, n'auraient jamais eu lieu.... On a eu entre autre des formations de web-marketing, digital. Et puis, il y a eu une forte mobilisation de Pôle Emploi, de la ville pour collaborer avec les différents acteurs locaux et surtout des partenariats de créés avec des structures comme JSF... Il faut noter aussi les excellents résultats des structures comme Etre & Boulot, qui oeuvrent pour la réinsertion par l'activité économique. Mais la particularité de notre secteur aujourd'hui, c'est justement d'avoir réussi à mettre en place ce travail de partenariat entre les différentes structures : à ce niveau-là, on travaille dans le bon sens, et ce qui a été construit, a été co-construit ! Ca n'a pas de prix ! Et puis il y a eu la mise en place du forum de l'emploi : en 2018, pour la première fois, nous avons opté pour forum multi-sectoriel qui a accueilli 600 visiteurs et donc mieux marché que celui de Deauville, uniquement axé sur l'hôtellerie-restauration.

Qu'est-ce qui vous a poussé à faire ce choix ?

Cette diversification correspond à la montée en puissance du Parc d'Activités Calvados Honfleur, et notamment de la partie logistique : une première entreprise s'installe en septembre ; une seconde est en cours d'étude. Il y a plusieurs autres activités qui s'installent également aux alentours du Village des Marques, dont l'effet levier commence à se faire sentir : une biscuiterie, un hôtel, bientôt un bio-coop aussi.... Je n'ai aucune inquiétude !

Quel(s) souvenir(s) garderez-vous de vos 2 années passées à Honfleur ?

J'ai pris énormément de plaisir à travailler ici. J'ai fait plein de belles rencontres, tant au niveau des politiques, que des pres-tataires, des centres de formation. Je n'ai eu à faire qu'à des gens ouverts, et sachant s'imprégner des problématiques « Pôle Emploi » : ce n'est pas toujours le cas ! A chaque territoire, sa culture ! Les élus du Pays d'Auge Nord sont très impliqués dans la problématique de l'emploi : c'est un sujet fragile, et qui peut vite s'inverser. Et une mobilisation de tous est indispensable pour être efficace.

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué ici ?

Le cadre de vie !!! Enfin... le cadre de travail ! Et la synergie qui s'est créée entre les acteurs locaux. Ici, il n'y a pas de cailloux dans la chaussure : c'est appréciable ! Et puis l'équipe Pôle Emploi est très active et dynamique, avec des conseillers volontaristes : ça aide ! Mais ce n'est pas le cas partout ! Enfin : il y a l'effet saisonnier, qui concerne près de 1000 personnes, et qui engendre un surplus d'activité multiplié par 2 pour nos agents, en particulier de novembre à février, pour le paiement des indemnités chômage. J'ai été pile 2 ans sur Honfleur : ce furent 2 années ressourçantes et que je n'ai pas vu passer !

L'agence a un nouveau directeur

Olivier Langlois a été nommé à la direction de l'agence de Honfleur pour succéder à Fabrice Meslin. Après rencontre avec les structures partenaires, il établit son premier constat et présente les pistes de travail à développer.

SATISFACTION

Les demandeurs d'emplois sont-ils satisfaits des actions de Pôle Emploi ?

OUI

à 76% sur Honfleur ;
à 70% en France ;
à 72,5% dans le Calvados

Les entreprises sont-elles satisfaites des actions de Pôle Emploi ?

OUI

à 72% sur l'ensemble du Calvados

DES DIFFICULTES pour candidater

→ **Le manque de mobilité géographique :** 20% des demandeurs d'emploi n'ont pas le permis de conduire. Alors...

- Une plate-forme est dédiée à la mobilité afin de sensibiliser à toutes les aides et accompagnements existants.

- Les personnes les moins mobiles utilisent les services à distance : entretiens par visio-conférence, formations en ligne, télétravail...

→ **La fracture numérique :**

- Les formations digitales mettent des outils informatiques à disposition des demandeurs d'emploi, et les accompagnent...

Où étiez-vous avant d'arriver à Honfleur ?

J'ai été directeur d'agence Pôle Emploi au Mans durant 8 années, puis Directeur Régional de Pôle Emploi à Caen, pendant 7 ans.

Que pensez-vous de notre agence de Honfleur ?

J'ai trouvé en arrivant à Honfleur une équipe de 29 agents, très investis et dynamiques, aussi bien envers les demandeurs d'emploi que les employeurs, et ayant su mettre en place une véritable collaboration avec les partenaires locaux (CCI, PLIE, Mission Locale de la Baie de Seine, ACSEA, IRFA, Etre & Boulot, le centre socio-culturel JSF et la Région...) que j'ai déjà rencontrés.

Il est intéressant d'arriver sur un territoire où l'ensemble des partenaires travaille de façon intelligente au service des bénéficiaires, en apportant chacun leur expertise pour résoudre les problèmes d'accès à l'emploi.

Et que pensez-vous du bassin d'emploi ?

Nous sommes dans un environnement économique favorable, puisque le territoire crée de l'emploi : +0,4% d'emplois salariés sur le dernier trimestre, par rapport au trimestre précédent. Le taux de chômage continue de ce fait de baisser. Il est à 7,9%. Nous sommes une des zones de Normandie où la baisse est la plus forte !

Quelle est la priorité pour vous et votre équipe ?

Notre préoccupation première est de verser les indemnités chômage aux demandeurs d'emploi dans les délais. Nous sommes à 96% dans les délais. Le Calvados, est à 94%.

Notre préoccupation seconde est d'emmener les demandeurs d'emploi vers l'emploi, et de satisfaire les employeurs....

Cependant, il y a des entreprises sur notre bassin qui connaissent de réelles difficultés de recrutement, en raison de la diminution du chômage.

DES DIFFICULTES pour recruter

Aujourd'hui, sur Honfleur, 55,2% des projets de recrutement sont considérés comme difficiles ; et 53% au niveau national.

Pour quelles raisons ?

→ Les entreprises font face à une pénurie de candidats qualifiés et compétents.

→ Certains métiers souffrent d'un déficit d'attractivité : les métiers du BTP, de l'industrie, les services à la personne, de l'hôtellerie-restauration.

→ Il existe un décalage entre les candidatures déposées et les profils recherchés.

Les remèdes de Pôle Emploi :

→ Pôle Emploi travaille avec la Région pour mettre en place des formations diplômantes ou certifiantes ;

→ Pôle Emploi propose des formations d'adaptation à l'entreprise.

→ Pôle Emploi s'emploie à mieux faire connaître les métiers aux demandeurs d'emploi....

→ Pôle Emploi travaille à la mise en place et l'utilisation d'un nouveau profil, non plus basé, comme auparavant, sur la logique « métier » (formations, diplômes, expérience), mais désormais axé sur la logique « savoir-faire technique », et « savoir-être ».

Dans cette optique, Pôle Emploi compte :

- Modifier le site internet, où les demandeurs d'emploi présenteront ce nouveau profil.
- Former par des ateliers les demandeurs d'emploi à établir ce nouveau profil ;
- Sensibiliser les employeurs et les inciter à avoir recours à ce type de profil pour recruter.

→ Pôle Emploi organise des Job-Dating pour faciliter la rencontre entre employeurs et demandeurs d'emploi

→ Pôle Emploi incite les entreprises à accueillir les candidats pour quelques journées de test, quand le candidat vient d'un secteur d'activité et d'un métier très différent

RUE DU COMMERCE



Pili Pili Nat' : le Comptoir des épices

Des membres de sa famille étant installés à Madagascar depuis 20 ans, Nathalie Bons a eu l'idée d'ouvrir cette boutique de produits malgaches : un véritable comptoir à épices (poivres, baie rose, cannelle, vanille, curcuma, gingembre...), où l'on trouve également des shampoings, gels de douche, savons et de la vannerie en provenance directe de cette île de l'Océan Indien. Nathalie Bons a souhaité mettre l'accent sur le commerce équitable : tout est donc produit là-bas, dans le respect de l'environnement et un esprit de développement durable, et réalisé à la main.

Pratique

Pili Pili Nat'

2 place Sainte-Catherine

à Honfleur

02 31 88 93 41

Ouvert tous les jours de 10h à 19h

L'Evasion : Lounge Bar et Escape Game

C'est par passion du jeu que Céline et Frédéric Zywica, deux anciens gardiens et employés de maison à Villerville, ont ouvert ce lieu au concept unique dans la région, qui réunit un lounge bar (avec uniquement des produits locaux et de qualité !), un espace de jeux (avec jeux de société inédits, billards, flipper de collection, et baby-foot de compétition), et un Escape Game.

Ils ont acquis les droits pour toute la Normandie, sur un scénario très approprié à notre ville d'artistes, et qui s'intitule : « Opération Tournesols ».

Une expérience hors du commun, dans des décors ultra-réalistes, attend les aventuriers (6 max) qui devront se glisser dans la peau de gentlemen cambrieurs, pour, en une heure top chrono, déjouer les dispositifs du musée et dérober un célèbre tableau ! Pour cela, il leur faudra visiter différentes pièces, accessibles par des jeux d'adresse et des énigmes. Les participants devront non seulement faire preuve de logique, de créativité, de mémoire, mais aussi user des talents de chacun.

Plusieurs sessions de jeux par jour pour les individuels et les groupes. Privatisation possible.

Pratique

L'Evasion – Escape Game

3 cours Jean de Vienne à Honfleur

Ouvert du mardi au dimanche, à partir de 12h

Escape Game sur réservation au 06 63 27 53 46.



L'Atelier

Décoratrice d'intérieur, Sylvie Raoul conçoit des plans en 3D, conseille, gère les travaux et l'intervention des artisans, pour la décoration de studio, chambres d'hôtes, appartements, sur Honfleur et ailleurs. Elle est aussi organisatrice événementielle (mariage, anniversaire...). Naturellement, ses compétences se rejoignent pour concevoir des décors événementiels (vitrines de commerces, salons...)

Artiste peintre, Mireille Lancelin décline son talent aussi bien sur toiles (peintures abstraites sur commande) que sur meubles relookés et customisés. Elle aime jouer avec les matières (recyclage) et les couleurs.

Complémentaires dans leur passion respective, les deux créatrices ont décidé d'investir un seul et même lieu, qu'elles ont appelé « L'Atelier ».

Outre leurs activités personnelles, elles unissent aussi leurs talents pour proposer des ateliers créatifs, ouverts aux petits comme aux grands, sur différents thèmes : peinture, scrapbooking, art floral, origami, mandala, décoration de table, customisation d'objets... Les activités sont à la carte, à des tarifs raisonnables. Un planning est proposé sur Facebook : LM-Art-Honfleur et CREA-DECO.

L'Atelier peut aussi se déplacer sur demande : elles ont notamment participé cet été à la nuit des Artistes (rue Geneviève Seydoux)

Pratique

L'Atelier

9291 rue Jean Lepeudry – ZI du

Poudreux

Honfleur

Sylvie Raoul – 06 10 20 14 15

Mireille Lancelin – 06 60 81 49 30

A noter : un déménagement est prévu en fin d'année 2018 !

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERCANTS

Ergastine



Gonnevillaise depuis 12 ans, Elena Remoué était directrice financière pour un grand constructeur de l'aéronautique française, au Havre. Descendant un jour en ville pour acheter une bobine de fil, elle constate que la mercerie est fermée. Elle a alors entrepris de sauver ce commerce de proximité et de rouvrir une mercerie.

Elle propose donc des tissus pour la confection vestimentaire (lin et coton) des boutons, des fils (à coudre et à broder), de la passementerie, des laines naturelles, ainsi que des kits de création.

Elle assure un service de retouches, et organise des ateliers créatifs de travaux d'aiguilles (couture, broderie, tricot, crochet) pour s'initier, et des ateliers de confections vestimentaires pour les personnes déjà initiées.

Son souhait est de promouvoir une consommation plus écologique et axée sur le raccomodage, et la customisation des vêtements recyclés, autant que la vente d'articles à l'unité pour éviter la surconsommation.



Pratique

Ergastine

Plac Saint-Léonard à Honfleur

06 76 25 10 53

Ouvert du mardi au samedi, de 10h à 11h45 et de 14h à 18h.

Fermé le dimanche et lundi

ASB Sophrologie



Versaillaise, Anne-Sophie Boncoeur a choisi de venir s'installer dans le pays d'origine de ses arrière-grands-parents. A la formation professionnelle en entreprises, et à l'organisation de formations pour jeunes adultes, elle a préféré se réorienter vers la Sophrologie : une méthode psychocorporelle mise au point dans les années 60 par un neuropsychiatre, qui s'inscrit dans le cadre d'un épanouissement personnel ou dans le cadre d'un accompagnement thérapeutique. Cette pratique contribue à l'optimisation de ses propres capacités et favorise une transformation positive envers soi-même et envers les autres dans le respect de la personnalité de chacun. Elle repose sur des techniques de respirations, de détentes musculaires et mentales, qui permettent d'atteindre rapidement ses objectifs : améliorer son bien-être, se préparer mentalement (pour un examen ou une prise de parole en groupe), gérer la douleur. Après avoir exercé quelque temps à domicile, elle a ouvert cet automne son cabinet, et y accueille adultes et enfants à partir de 7 ans.

Elle propose à ses clients de se retrouver et de se reconnecter à leurs véritables valeurs, de se débarrasser de leurs filtres pour être à l'écoute de leurs ressentis, afin d'améliorer leur quotidien (gestion des émotions, du stress, de l'anxiété), de gérer la douleur, de restaurer l'estime et la confiance en eux-mêmes, de se préparer mentalement à un examen ou une opération chirurgicale, de booster leur créativité et leurs capacités d'apprentissage, ou de mettre fin à une transmission intergénérationnelle (d'un problème physique ou psychologique)

Pratique

ASB Sophrologie

40 rue Saint-Léonard

14600 Honfleur

06 41 23 76 24

<https://aboncoeur.wixsite.com/sophrologie>

Consultation sur rendez-vous (au cabinet, à domicile, en entreprise)

Séance adulte (1h = 40€) - enfant (45mns = 30€)

Ati'Bio : un primeur bio



Morgane Charagnac, qui était pom-pom-piste, et Maxime Labbey, qui depuis 12 ans vend des fruits et légumes sur les marchés, dont le marché bio de Honfleur le mercredi matin, ont ouvert à la mi-septembre Ati'Bio, rue de la République, où ils accueillent leurs clients avec un large sourire.

Ils proposent des fruits et légumes issus de l'agriculture biologique de saison. Les clients trouveront aussi un rayon crèmerie bio, du pain bio, des confitures, miels, cidres locaux, des fruits secs en vrac, des olives et tapenades, et une petite gamme de vins et Champagne.

80% des produits sont locaux ou régionaux pour faire vivre les maraîchers des alentours. Ils s'approvisionnent tous les mardis et vendredis au pôle bio de Run-gis pour les produits non locaux, mais comptent négocier avec les producteurs pour un approvisionnement direct.

Leurs tarifs sont très raisonnables, car ils souhaitent que leurs produits bio soient accessibles à tous, et en priorité aux Honfleurais !

Prochainement, ils proposeront des paniers semaine ou recette entre 10 et 15 €. Ils comptent également mettre en place des livraisons à domicile (le mardi après-midi) pour les clients qui ne peuvent pas se déplacer.

Ils concluent : « On est heureux ! »



Pratique

Ati'Bio

34 Rue de la République à Honfleur

02 31 88 03 23

Ouvert mer/jeu/vend de 8h à 13h et de 15h à 19h30 ; le samedi de 8h à 19h ; le dimanche de 8h à 13h

Fermé les lundis et mardis

« Un jouet pour chaque enfant » : La 23e collecte de jouets et jeux



MARDI 20 NOVEMBRE 2018

Gare Routière

Michel Lamarre, maire de Honfleur, et les partenaires historiques de l'opération : HO Bus et Kéolis, l'association collections Passions Loisirs, le comité Départemental d'Enfance et Partage, ont lancé la 23e collecte de jeux et jouets.

Les chiffres de 2017

L'opération a bénéficié à 60 enfants (de 0 à 12 ans), de 34 familles honfleuraises, répertoriées par notre CCAS, et 25 enfants signalés par l'association Saint-Vincent de Paul.

L'édition 2018

Malheureusement, le CCAS s'attend à devoir faire face à une augmentation du nombre de bénéficiaires.

Michel Lamarre confiait : « Les employés du CCAS ont calculé que le prix du caddie de la ménagère a augmenté de 10% en 2017 ! »

LE CCAS EN 2017 ET 2018

→ Les personnes âgées

- . Le CCAS a effectué 25 707 heures de travail en 2017 dans le cadre du service d'aide à domicile pour 161 bénéficiaires.
- . Actuellement, il y a 33 aides à domicile au CCAS
- . 56 personnes ont bénéficié du service de portage de repas à domicile en 2017. Le CCAS a livré 10 568 repas.
- . Et 96 personnes ont bénéficié du service de téléalarme en 2017.
- . Une vingtaine de personnes participe aux repas proposés par le Foyer des Anciens le mercredi. Ce chiffre peut atteindre 70 lors de repas à thèmes (Fête des Mères, Noël ...)

→ L'action sociale

- . L'épicerie sociale aide en moyenne 64 familles par mois, soit 139 personnes.
- . En 2017, le conseil d'administration du CCAS a accordé 6 bourses de rentrée et 8 bourses pour des voyages scolaires (compte tenu des revenus des familles)
- . Depuis le début de l'année 2018, plus de 30 personnes ont été accompagnées dans le cadre du RSA.

→ La petite enfance

- . En 2017, la crèche a accueilli 56 enfants pour 39 575 heures d'accueil.

GRAND DEBAT NATIONAL & CAHIERS DE DOLEANCES

Le Maire, Michel Lamarre, indique qu'afin que les habitants qui le souhaitent puissent faire part de leurs observations, de leurs revendications et de leurs attentes, un cahier de doléances est mis à disposition de la population en mairie de Honfleur depuis plusieurs semaines.

Un cahier de doléances a également été placé dans les locaux de la permanence du Quartier du Plateau situé à proximité de l'Ecole Samuel de Champlain au 25, Rue Samuel de Champlain.

Enfin un troisième cahier a été placé dans les locaux de la Maison des Familles dans le Quartier du Canteloup/Marronniers. A l'issue de ce grand débat, le contenu des cahiers de doléances sera transmis au Préfet du Calvados pour qu'il en rende compte fidèlement au Gouvernement.



Prendre confiance en soi par la création artistique

Découvrir un nouveau mode d'expression, dire qui on est et s'exprimer librement, découvrir des compétences cachées, prendre confiance en soi, se recentrer sur soi-même, se motiver, s'ouvrir aux autres... Voici quelques-uns des bienfaits de la création artistique, et raisons pour lesquelles deux structures oeuvrant pour l'insertion par l'emploi ou la formation ont décidé d'inclure des ateliers d'art à leur accompagnement.



La Mission Locale de la Baie de Seine fait rentrer l'art dans la « Garantie jeunes »

Pour la première fois, la Mission Locale de la Baie de Seine a mis en place, pour une douzaine de jeunes (de 16 à 25 ans) accompagnés dans le cadre de la « Garantie Jeunes », un atelier d'art et a invité un artiste local : Jean-Claude Lechevallier, à y intervenir.

Proposer aux jeunes un projet culturel et artistique est une grande nouveauté et une expérimentation pour la Mission Locale de la Baie de Seine (MLBS).

« L'aventure a commencé lors de la visite d'une exposition à l'Espace culturel Françoise Sagan à Equemauville, explique Virginie Pige, de la MSLB : un atelier d'écriture autour de cette exposition leur a été proposé, et nous leur avons demandé d'exprimer ce qu'ils ressentaient devant ces toiles. »

Les résultats positivement surprenants ont poussé les responsables de la MLBS à mener l'expérience plus loin, en leur proposant de s'exprimer à leur tour par la peinture, sur toile.

L'atelier a donc débuté en novembre dernier et s'est poursuivi sur 6 mois. En parallèle, pour enrichir leurs créations, visites d'expositions, de musées, des villes du Havre et de Honfleur ont été organisées.

Au final, les jeunes ont pu s'exprimer, laisser libre cours à leur sensibilité et à leur imagination, prendre conscience en leurs capacités cachées, et prendre confiance en eux : une démarche qui a révélé son bien-fondé quand, au cours de l'été, les jeunes ont décroché leur premier emploi. Mais auparavant, les 12 jeunes ont exposé leurs créations aux Bénédictines de Pont L'Evêque, puis à l'Espace Culturel Françoise Sagan à Equemauville.

Les artistes du PLIE participent à l'exposition « Les Honfleurais peignent... »

De même, le PLIE du Pays d'Auge Nord a souhaité mettre en avant une dizaine de personnes en cours d'accompagnement qui présentent des talents artistiques et qui pratiquent une activité créative régulière de loisirs.

Le Service Municipal d'Action Sociale et Culturelle des quartiers les a donc accueillis au sein de l'exposition « Les Honfleurais peignent leur ville », aux greniers à sel, du 7 au 12 novembre 2018.

Ces mêmes personnes ont exposé une seconde fois leurs œuvres à la salle des fêtes de Deauville, début décembre.



Canteloup – Marronniers : Les habitants invités à donner leur avis sur la rénovation de leur quartier

Les actions dans le cadre du Contrat de ville se poursuivent !

Avant de lancer la rénovation urbaine du quartier Canteloup – Marronniers, la municipalité a fait appel aux architectes urbanistes du Cabinet KH Studio, afin de bénéficier de leur accompagnement sur le long terme dans la définition d'une nouvelle vision de la ville et des changements à opérer dans ce quartier. Les architectes ont présenté plusieurs options possibles. Avant de prendre des décisions et d'entériner le projet, Michel Lamarre souhaitait consulter les habitants du quartier et recueillir leurs avis.



JEUDI 28 JUIN 2018

Maison des Familles

Dans le cadre du projet de rénovation urbaine du quartier du Canteloup, le Conseil Citoyen organisait une présentation du projet et une consultation des habitants.



**LE MOT DE FRANCOIS SAUDIN
adjoint au maire
en charge des affaires sociales**

« Nous sommes impatients d'avoir l'avis des habitants sur ce projet de rénovation, qui est mené dans le cadre du contrat de ville, ce qui devrait nous aider à obtenir des financements, et qui permettra de faire de ce quartier un endroit où il fera bon vivre. Nous comptons sur vous pour inciter les autres habitants à donner leur avis : c'est maintenant qu'il faut le faire, et pas quand le projet sera bouclé ! »



Le Cabinet KH Studio a présenté un scénario dynamique, pouvant se dérouler en 2 temps :

- ➔ A court terme, c'est-à-dire dans les 3 à 5 ans : ils préconisent une redéfinition des espaces publics (comprenant les rez-de-chaussée de certains immeubles), ainsi que la démolition de la barre des Marronniers, suivie d'une reconstruction de logements neufs.
- ➔ A long terme (dans les 10 ans), une voie de circulation (pour véhicules) pourrait être créée pour désenclaver le quartier et le relier aux quartiers du plateau ; plusieurs options de tracé sont envisagées.

*« Avant de lancer
le désenclavement
physique et routier du quartier,
il était nécessaire de mettre l'accent
sur le désenclavement
mental et visuel,
beaucoup plus important
et moins coûteux. »*

*Alessandro delli Ponti
Architecte urbaniste - abinet KH Studio*

LES DIFFERENTS POINTS DE RENOVATION

La finalité de ce projet est bien sûr d'améliorer la qualité de l'habitat et de la vie des résidents de ce quartier. Mais pas seulement ! Tel qu'il est prévu, ce projet permettra également de créer de la mixité sociale, ainsi que de la mixité économique et associative.



1. Une nouvelle entrée pour le quartier, avec :

- une modification du bas de l'avenue du Canteloup
- la création d'une place minérale piétonne au pied de la « Tour des Marronniers »
- la rénovation de la « Tour des Marronniers » et la création d'une nouvelle surface pour accueillir des commerces, des professionnels, des associations.

2. La rénovation de la barre d'entrée et de ses espaces extérieurs, avec :

- la rénovation de la barre dite des « Petits Marronniers »
- la suppression de la contre-allée
- la création d'un espace vert pour les habitants devant la barre.
- la transformation d'une partie de l'espace public en jardins privatifs



3. Un cheminement piétonnier reliant les terrains de sports et aires de jeux à l'avenue du Canteloup.

4. La création d'une nouvelle poche d'habitat (sur la partie Calvados Habitat) côtoyant le paysage, avec :

- la démolition de la « barre des Marronniers », une fois les derniers habitants relogés selon leurs souhaits et leurs habitudes (Aujourd'hui, avec un taux d'occupation de seulement 50%, l'immeuble est plus coûteux en entretien que rentable pour le bailleur social)
- la construction de nouveaux logements (immeubles de plus petites dimensions)

5. La rénovation des trottoirs et la plantation de nouveaux arbres sur l'avenue du Canteloup.

6. Un nouveau lieu de rencontre qualifié au cœur du quartier, avec :

- la création d'une place centrale végétalisée au lieu du « rond-point » (devant la Maison des Familles)
- la création d'un pôle associatif ouvert sur l'espace public
- des rez-de-chaussée d'immeubles réactivés (ils ne serviront plus de logements, et se verront attribuer une autre fonction : commerciale, associative ...)

7. La création d'un pôle associatif hybride autour de la Chaloupe, pour :

- une intégration dynamique des associations dans le quartier
- offrir un lieu de rencontre et d'échange entre les habitants

8. La création d'une nouvelle poche d'habitat à la place de « la friche » de Partélios (entre les immeubles du Crevettier et du Drakkar), avec :

- la construction de nouveaux logements sociaux
- la construction de nouveaux logements accessibles à la propriété

9. La déviation de l'avenue et la création d'une nouvelle rue :

- Il est proposé de dévier l'avenue vers l'ouest pour
 - contourner cette nouvelle poche d'habitations
 - casser la grande ligne droite, sujette aux excès de vitesse ;
 - libérer la partie supérieure

du quartier du flux de circulation,

- La desserte des logements actuels et nouveaux sera assurée par une nouvelle rue à la circulation apaisée.
- Un quartier enfin désenclavé grâce à la création d'une nouvelle route (plusieurs options sont à l'étude quant au tracé) reliant le quartier avec les quartiers du plateau.



Bassin du Centre et Cours Jean de Vienne : La municipalité lance une étude urbaine

Avec la sortie de crise et la reprise des activités économiques sur notre bassin d'activité, les investisseurs cherchent de nouveau à investir. Mais pas question pour autant de laisser faire n'importe quoi. Notre maire a souhaité lancer une étude afin d'avoir une vision globale et à long terme du développement de l'entrée est de la ville.



Selon les premières réflexions menées depuis plusieurs années, notamment en vue du recreusement du Bassin du Centre, il s'avère indispensable d'envisager le développement de la ville sur un horizon des 20 à 30 prochaines années.

En effet, les atouts incontestables de Honfleur, son attractivité touristique et sa situation privilégiée au cœur de l'Estuaire, ainsi que sa position centrale en Normandie, imposent désormais de réfléchir sur l'avenir à moyen et à long termes, compte tenu des opportunités foncières dont dispose Honfleur à travers notamment l'emprise du Bassin du Centre qui représente 5,3 ha., les surfaces situées entre le Bassin de l'Est et le Bassin de Chasses, les surfaces actuellement propriété du Département qui représentent environ 15 ha, et les terrains situés au sud du cours Jean de Vienne qui représentent environ 29 ha.

*Le temps est arrivé d'engager
une réflexion globale
sur l'ensemble de cette vaste zone
qui participera au développement
de la ville dans le futur.*

Cette réflexion stratégique devra conduire à des propositions concrètes de développement urbain.

Mais au préalable il est nécessaire d'engager une consultation en vue de désigner un mandataire, lequel sera chargé de conduire et de coordonner les études permettant de définir un projet d'aménagement sur cette entrée de ville.

Si le projet de recreusement du bassin du centre est conservé, cette étude permettra de l'améliorer et de l'enrichir de nouvelles propositions.

Elle portera donc aussi sur l'ensemble des terrains autour, et s'intéressera autant à la circulation (véhicules, piétons, vélos), qu'au stationnement, aux zones dédiées aux activités professionnelles et économiques et aux espaces consacrés à l'habitat.

Elle portera donc aussi sur l'ensemble des terrains autour, et s'intéressera autant à la circulation (véhicules, piétons, vélos), qu'au stationnement, aux zones dédiées aux activités professionnelles et économiques et aux espaces consacrés à l'habitat.



La ville projette de racheter le « Castel Albertine »

Lors du conseil municipal du mercredi 12 décembre 2018, Michel Lamarre, le maire, a présenté la possibilité pour la ville de se positionner comme acheteur du « Castel Albertine », dont les bâtiments permettraient de développer plusieurs projets. Le conseil a autorisé le maire à entamer des négociations avec les représentants des propriétaires en vue d'une acquisition à l'amiable.

Un lieu prestigieux à l'abandon

Située au 19 cours Albert Manuel, la bâtisse dénommée « Castel Albertine » fut la maison d'André Albert Sorel : un né-natif de Honfleur, devenu historien et Académicien.

Le « Castel Albertine » a été transformé en hôtel de luxe. Ne répondant plus aux normes de sécurité, notre maire, Michel Lamarre, avait été contraint de prononcer sa fermeture par arrêté municipal.

Ses propriétaires, dans l'incapacité de mettre l'établissement aux normes, l'ont laissé à l'abandon.

En août dernier, un incendie violent a ravagé l'un des bâtiments annexes, dans ses étages supérieurs.

L'établissement est aujourd'hui en vente.

Des réserves foncières pour la ville

« Une réflexion a été engagée afin que la ville dispose des possibilités d'implanter des services publics et des logements à proximité du centre-ville, pour le court et moyen termes » explique Michel Lamarre, dont le seul souhait est de mener une politique volontariste, dans le but de maîtriser le développement du centre-ville ; maîtrise qui passe par la possession de biens fonciers

« Selon les informations qui ont été communiquées à la ville, poursuit Michel Lamarre, plusieurs propositions d'acquisition du « Castel Albertine » et de ses 3466m² de superficie de terrain en bordure de la Claire, sont en cours d'étude par l'un des représentants des propriétaires, le syndic de liquidation et le notaire en charge du dossier. »

Les projets possibles

Un projet immobilier avec une forte densité de logements n'est pas compatible avec la configuration des lieux (rivière et espace sensible sujet aux inondations), et ne correspond plus aux aspirations des Honfleurais.

Michel Lamarre a présenté plusieurs orientations que pourrait prendre le projet, et dont le conseil municipal devra débattre et confirmer, dans le cas où les propriétaires décideraient de céder leur bien à la ville :

- Sauvegarde de la maison d'André Albert-Sorel
- Création d'un parc arboré le long de la rivière,
- Création d'un centre de formation aux métiers de l'hôtellerie (initié par la Région),
- Ouverture d'un foyer de jeunes travailleurs pour faire face aux difficultés de logement des saisonniers,
- Relogement de la halte-garderie les « Petits Moussaillons »
- Création de logements intergénérationnels, sociaux, et accessibles à la propriété.

Ce dernier point présente plusieurs avantages :

- Récréer de la mixité sociale, demandée par l'Etat,
- Faire revenir en centre-ville des Honfleurais qui l'ont déserté
- Booster le dynamisme économique de la rue de la République.



QUARTIERS DU PLATEAU

Recrutement d'un agent du quotidien

Laurentides, Québec, Hauts Bords, Eco-quartier Champlain... Le maire de Honfleur, Michel Lamarre souhaite que ces quartiers soient considérés comme des quartiers de Honfleur à part entière. Habiter à la campagne et conserver la qualité de vie liée à l'environnement, implique que les habitants adoptent un mode de vie propre au milieu rural et respectueux de la nature qui les entoure.



Michel Lamarre, maire de Honfleur, a présenté les 4 nouveaux acteurs des quartiers du plateau: Jean-Paul Tinture, agent du quotidien pour les actions sociales et les animations, Julie Ledean et Tonin Eudeline, employés municipaux au Service Espaces Verts, délégués aux quartiers du plateau, et Jean-Pierre Chevallier, citoyen référent.

MARDI 23 OCTOBRE 2018

Bureau de l'agent du quotidien

Michel Lamarre vient de constituer une équipe municipale entièrement dédiée aux quartiers du plateau. Elle se compose de 3 salariés de la ville, et d'un bénévole, qui aideront les habitants à se comporter comme des ruraux respectueux de leur environnement et non plus comme des citadins auxquels tout est dû.

« **Nous souhaitons recréer parmi les habitants de ces quartiers un esprit de village !** » explique-t-il conscient que les habitants ont besoin de services et de la proximité des équipes municipales.

Deux employés aux espaces verts

Employés des Services Techniques, Julie Ledean et Tonin Eudeline ont été affectés à l'entretien des espaces verts des quartiers du plateau.

Selon les premiers retours, les habitants du plateau sont contents de cette initiative.

Jean-Paul Tinture, agent du quotidien

Alors que le poste existait et était vacant, la ville a décidé de recruter Jean-Paul Tinture, comme agent du quotidien pour les actions sociales et les animations dans les quartiers du plateau. En effet, sa formation technique répondant aux besoins du poste, et son expérience municipale (19 ans) et associative, en faisaient le candidat idéal

Le rôle de l'agent du quotidien

Chaque jour, l'agent du quotidien fait le tour des quartiers pour repérer les besoins d'intervention des agents municipaux, et fait le relais avec les autres services de la ville.

Son rôle est aussi pédagogique : il va réapprendre aux habitants comment vivre dans un milieu rural : faire comprendre que les éclairages publics ne sont pas indispensables toute la nuit, ou que reconquérir la perméabilité des sols est impératif.

*« Aujourd'hui, il est nécessaire
d'être éco-citoyen :
il n'y a pas plus beaux quartiers
à Honfleur
que ceux du plateau
pour l'être ! »*

Jean-Paul Tinture, agent du quotidien

Il tient permanence tous les jours à son bureau, et accueille les habitants désireux d'aborder avec lui leur(s) problème(s) du quotidien. Enfin, il a pour fonction d'aider les habitants à se prendre en main dans la création et l'organisation d'animations, tout en stimulant leur imagination et leur motivation.



QUARTIERS DU PLATEAU

CONCRETISATION DES PREMIERS PROJETS

Depuis plusieurs mois, notre maire, Michel Lamarre, travaille avec l'agent du quotidien pour les actions sociales et les animations, à l'amélioration de la qualité de vie de chacun sur le plateau. Plusieurs projets sont des suggestions et demandes faites par les habitants. Certains vont aboutir et se concrétiser dans les semaines à venir. Mais le dynamisme des quartiers du plateau dépend aussi de l'implication de chacun.

La création d'un petit marché alimentaire hebdomadaire

Afin de créer un rendez-vous et un lieu d'échange et de partage de tous les habitants, et en attendant la création d'une infrastructure commerciale plus importante, un petit marché est en cours de création. Le placier, Stéphane Aze, prend contact actuellement avec les marchands qui viennent le samedi matin. Ce marché pourrait avoir lieu le vendredi après-midi, dans le quartier du Québec, à proximité de l'école Champlain, à partir du printemps.

Ce marché aura besoin de l'implication de tous les habitants du plateau pour fonctionner :

s'il n'y a pas de clients, les marchands, qui accepteront de participer à la vie des quartiers du plateau, ne continueront pas de venir.

Le redéploiement des boîtes aux lettres de La Poste

De nombreux habitants des nouveaux quartiers ignorent la présence des 4 boîtes aux lettres jaunes de proximité de La Poste, car leur mise en place date de la création des quartiers.

Après discussion avec les services de La Poste, et afin d'éviter leur éventuelle suppression à plus ou moins long terme, la ville a obtenu leur déplacement. Elles seront donc repositionnées de façon à être plus visibles et mieux accessibles par l'ensemble des habitants des différents quartiers :

- Une boîte près de l'école Champlain
- Une boîte près du collège
- Une boîte près de l'arrêt de bus avenue de La Liberté
- Une boîte aux Laurentides (sur la placette à l'angle des rues du Saint-Laurent et de Bellefeuille)

Des « toutounets »

Afin d'éviter d'avoir à faire face à tout « accident » sur les trottoirs et chemins pédestres, une douzaine de « toutounets » (distributeurs de sacs et poubelles) vont être installés dans les principaux lieux de passages : ils permettront aux maîtres de nos amis canins de disposer de sacs pour ramasser les déjections canines durant leur promenade quotidienne, et à tous de partager un espace public propre.

Des panneaux d'information municipaux

Sur ces mêmes points névralgiques (lieux de fort passage), des habitants pourront bientôt trouver également des panneaux d'information municipaux : ils permettront à chacun d'être au courant des animations culturelles de la ville.

Autres projets

Concernant les quartiers du plateau, plusieurs autres idées sont à l'étude :

- récréer des voies piétonnes et cyclables, pour favoriser la circulation et la communication d'un quartier à l'autre et entre le plateau et le quartier Canteloup-Marronniers (projet préalable à une voie de circulation automobile de désenclavement) ;
- créer des parcs à vélos à proximité des équipements municipaux ;
- créer des animations pédagogiques autour de la biodiversité et de l'écologie ;
- créer des jardins partagés.

Jean-Pierre Chevallier, citoyen référent et bénévole

Jean-Pierre Chevallier assure un rôle de médiateur, entre les habitants et les services de Police et Gendarmerie.

A l'issue de sa formation, il interviendra pour calmer les esprits en cas d'incivilités, de relations problématiques entre voisins, de dégradations, de gêne due à des encombrants ou des ordures ménagères sortis le mauvais jour de la semaine, ou encore de chiens errants. Il fera le nécessaire pour rassurer les personnes inquiètes et éprouvant un sentiment d'insécurité.

Pratique

Bureau de Jean-Paul Tinture, agent du quotidien pour les actions sociales et les animations sur le plateau
25 rue Samuel de Champlain
06 30 14 16 14

Permanence tous les jours (du lundi au vendredi) de 10h à 12h30



Pôle de Santé et résidence des « 4 éléments » : La première pierre est posée

Après bien des péripéties, la construction de la résidence des « Quatre éléments » et du Pôle de Santé, sur l'ancien site du collège Henri de Régner, a commencé cet automne. Il s'agit d'un projet souhaité par Michel Lamarre, mais financé uniquement avec des fonds privés.



Michel Lamarre, maire de Honfleur et vice-président du Conseil Départemental du Calvados entouré de Guillaume Bazile, directeur de Séri Ouest, de Jean-Pierre Niot, directeur de la société Alcéane, du Dr André Achallé, président de l'association des médecins du centre médical de Honfleur, a posé la première pierre du Pôle de Santé et de la Résidence.

La Résidence des « Quatre Eléments »

Le sous-sol du bâtiment offrira 60 places de stationnement réservées aux habitants de la résidence.

Au-dessus du Pôle de Santé s'élèveront 3 bâtiments, totalisant 46 logements accessibles à la propriété (achat sur plan), et 14 logements sociaux (Société Alcéane), allant du studio aux 4 pièces (avec balcon ou terrasse).

Les 3 bâtiments sont conçus pour être peu consommateurs d'énergie, et répondront aux normes ART 2012. Les appartements seront lumineux.

Le cabinet CBA Architecture a eu souci de proposer une architecture contemporaine en dialogue avec l'environnement, mais disposant d'une identité propre en harmonie avec l'architecture urbaine de Honfleur, composée de bois et d'ardoises.

Cet ensemble immobilier sera baptisé « Résidence des 4 éléments » : un nom tiré de la fresque sculptée par René Letourneur en 1955, qui ornait la façade du col-

lège et qui a été conservée en vue de la replacer sur la façade donnant sur le Cours Albert Manuel.

Les résidents pourront emménager au 4e semestre 2019.



Le projet

Inauguré en 1955, le collège Henri de Régner a fermé ses portes en 2011. Propriété du Conseil Départemental, le bâtiment a été cédé à la ville à la demande de notre maire.

Michel Lamarre a ensuite imaginé transformer le site pour y créer des logements et un Pôle de Santé en rez-de-chaussée, afin de conserver sur Honfleur une offre de qualité en « médecine de ville », avec des médecins généralistes et différents praticiens médicaux ou paramédicaux.

En quête d'un promoteur, la ville a lancé en 2012 une consultation : La société Seri-Ouest a été retenue en mars 2013.

*« Je suis heureux de poser
cette 1ère pierre !
Il en aura fallu de la pugnacité
et de la patience
pour que ce projet aboutisse. »*

Guillaume Bazile, directeur de Séri Ouest

Le Pôle de Santé

Les médecins Honfleurais exerçant au sein du « Centre Médical » ont immédiatement été partie prenante de ce projet, et s'y sont fortement impliqués : désireux de conserver leur indépendance, ils ont choisi d'investir.

Les 500m2 de locaux en rez-de-chaussée réuniront : 10 médecins ; 8 infirmiers, 2 kinésithérapeutes (sur 120m2) ; 1 orthopiste ; 1 pharmacie ; 1 diététicienne ; 1 laboratoire d'analyses médicales (sur 200 m2)...

Les patients venant en consultation pourront se stationner facilement, grâce aux places de parking qui seront créées.

Ils espèrent emménager dans ces nouveaux locaux le 1e semestre 2020.

ROUTE EMILE RENOUF

Une année de gros travaux

*Les travaux de requalification de la rue Jean Revel
et de la route Emile Renouf ont commencé le 3 décembre 2018.
Ils s'étendront jusque fin mai 2019.*

Avec les entreprises attributaires du marché, la ville fait son possible pour que les travaux impactent le moins possible la circulation des bus et des riverains pendant la durée du chantier. Compte tenu de la longueur de ces deux rues, le chantier sera organisé en plusieurs phases.

Pour éviter d'interdire la circulation, une voie de circulation au moins sera maintenue en double sens, par alternance, grâce à des feux tricolores mobiles.

Cependant, certaines phases du chantier impliqueront des périodes de fermeture complète de la voirie à la circulation automobile, mais la ville met tout en œuvre dans l'organisation du chantier pour que ces périodes soient les plus courtes possibles.

Un document précis présentera aux riverains les phases de travaux et un calendrier des gênes induites.

Début des travaux entre début décembre et mi-février.

- **Du 3 au 20 décembre** : Le réseau d'eaux pluviales a été créé rue Jean Revel.
- **Du 21 décembre au 7 janvier** : Les travaux ont été interrompus : les riverains ont pu circuler et stationner normalement durant les fêtes.
- **Du 7 janvier au 15 janvier** : Les réseaux d'électricité pour l'éclairage public ont été posés rue Jean Revel et se poursuivent progressivement sur les trottoirs de la route Emile Renouf. La circulation des véhicules est maintenue sur une voie (double sens par alternance grâce à des feux tricolores).
- **Du 15 janvier au 11 février** : Le réseau d'eaux pluviales sera créé dans le carrefour Saint-Léonard/Revel/Renouf. La circulation sera fortement perturbée mais elle pourra être maintenue avec une alternance par des feux tricolores.
- **Du 15 janvier au 18 février** : La rue Jean Revel sera fermée à toute circulation. La chaussée sera creusée sur plus de 25 centimètres pour reprendre toute la structure de la voirie. Les entreprises en profiteront pour réaliser les trottoirs, le pavage, et les enrobés. Durant cette période, les véhicules devront stationner en dehors du périmètre des travaux ; seuls les accès piétonniers pourront être assurés.
- **Du 11 au 18 février** : La fermeture totale de la rue Jean Revel sera étendue au carrefour Saint-Léonard/Revel/Renouf : la fermeture de la zone est imposée par d'importants travaux sur la structure de la voirie.
- **Du 18 février à fin mai** : Les travaux se poursuivent route Emile Renouf avec plusieurs équipes de travaux intervenant sur des tâches et des secteurs différents. La majorité du temps, la circulation sera maintenue sur une voie de circulation avec des feux tricolores pour faciliter le trafic.

Si tout est mis en œuvre pour que les travaux se fassent vite, les services de la ville sont conscients que la gêne occasionnée sera réelle et que la circulation dans la rue ne sera pas évidente tous les jours.

*«Merci par avance aux Honfleurais
pour leur patience et leur compréhension
pour ces mois difficiles.»*

Michel Lamarre - Maire de Honfleur

Pour faciliter le quotidien, l'équipe des Services Techniques et le conducteur de chantier seront présents pour trouver des solutions avec chacun.

LOISIRS



MERCREDI 20 JUIN 2018

Inauguration du Mini-golf

Yves Duprat et Marine Crosnier, responsable du mini-golf, ont accueilli Michel Lamarre, maire de Honfleur et les membres de la municipalité pour inaugurer officiellement le mini-golf et les autres loisirs, qui ont repris vie sur le boulevard Charles V, suite à un appel à projet lancé par la municipalité.



« Vous vous êtes largement détaché du lot de par vos propositions et votre volonté d'inscrire l'histoire de la ville dans ce mini-golf, précise le maire : le « honfleuriser » était un véritable pari ! »

Et le pari est bel et bien réussi ! Car chaque trou du parcours comporte soit une structure en bois faisant référence à un monument ou un personnage, soit un panneau se rapportant à un pan de l'histoire ou de la culture honfleurais.

Yves Duprat souligne : « Notre fierté réside dans le fait que 100% des gens sont contents qu'on ait fait ces investissements, et je suis sûr que très vite le mini-golf deviendra un lieu de rendez-vous de beaucoup de Honfleurais ! »



MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS

Ils sont indispensables à la conservation des emplois et

Michel Lamarre s'est déjà battu à maintes reprises ces dernières années pour conserver sur Honfleur des services publics : Pôle emploi, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, le Commissariat de Police, la Gendarmerie, l'Hôpital... Malheureusement, la maternité et le Tribunal de Commerce n'ont pu être conservés.

De nouveau, il est monté au créneau, en proposant à la Trésorerie de louer des locaux à la ville plutôt que de partir ailleurs. Il soutient maintenant les 22 facteurs de Honfleur, inquiets des projets en cours d'élaboration à la Direction Régionale de la Poste.

RESTRUCTURATION DES SERVICES POSTAUX DE HONFLEUR :



LUNDI 15 OCTOBRE 2018

Mairie

Les postiers de Honfleur ont été reçus par le maire de Honfleur afin de recevoir son soutien, alors qu'ils sont très inquiets après l'annonce d'un projet de réorganisation de la distribution du courrier et des colis. En effet, 16 des 22 facteurs honfleurais pourraient en juin 2019 être rattachés au centre de distribution de Pont-l'Évêque, et effectuer leurs tournées avec de nouveaux horaires (8h30 – 16h30) étalés sur la journée. Ce qui les obligerait à prendre une pause méridienne toujours refusée jusqu'alors par le personnel. Cette réorganisation impactera aussi la distribution des colis, qui sera désormais assurée par l'agence Coliposte du Havre, en charge du secteur de Honfleur. C'est en tant que maire de Honfleur et président de la Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville, que Michel Lamarre a apporté son soutien aux facteurs honfleurais.



MARDI 20 NOVEMBRE 2018

Centre-ville



Plus de 150 personnes, dont de nombreux élus de Honfleur et des communes du canton, ont répondu à l'invitation des 22 facteurs de Honfleur à marcher à leurs côtés en centre-ville, de la Poste à la mairie. Occasion pour notre maire de réaffirmer son soutien à nos facteurs et sa position sur le maintien des services publics de proximité.

de la qualité de vie de nos habitants sur notre territoire

Pour notre maire, se battre pour conserver des services publics et de proximité à Honfleur même, c'est se battre pour conserver des emplois dans notre ville, mais aussi se battre pour conserver la qualité de vie dont bénéficient notre territoire, et ses habitants. Car sans celle-ci, des habitants pourraient finir par décider de partir vivre ailleurs.

« A chaque fois, il faut faire la guerre pour maintenir nos services... »

Michel Lamarre – le 20 novembre 2018

« On ne peut pas envisager des villes sans commerces et sans services de proximité... Que sera le monde de demain si tout se passe par Amazone ? »

Michel Lamarre – le 20 novembre 2018

LES FACTEURS INQUIETS ET SOUTENUS PAR LE MAIRE

JEUDI 15 NOVEMBRE 2018

Mairie

« J'ai reçu ce matin deux directeurs de la Poste pour leur redire mon mécontentement en ce qui concerne le projet de restructuration qui a été avancé il y a quelques semaines.

J'ai repris une à une les inquiétudes des facteurs et des personnels de notre poste honfleuraise et de ses environs. J'ai mis en avant notre volonté de préserver la proximité et le service public dû aux habitants de tout notre territoire. J'ai rappelé que la Poste était un symbole de cette proximité et de ce service, et je pense notamment au rôle des facteurs non seulement dans les villes moyennes et petites, mais également dans nos petites communes rurales.

Je sais combien la présence du facteur est rassurante et nécessaire. Les citoyens français qui vivent en milieu rural et dans les petites communes ne sont pas des « sous-citoyens ». Ils méritent le même service que dans les villes.

J'ai également défendu l'ensemble des personnels de la poste que j'ai rencontrés il y a quelque temps.

J'ai retransmis aux dirigeants de la poste non seulement l'inquiétude de tous les personnels mais également les inquiétudes et les angoisses de leurs proches, de leurs familles, devant l'inconnu et devant ce qui leur a été présenté de façon rapide.

J'ai évoqué le problème des colis postaux. Les responsables de la Poste m'ont expliqué que la proximité du Havre, grâce au Pont de Normandie, permettait une restructuration.

A ce sujet les dirigeants de la Poste m'ont précisé qu'ils devaient faire face à des structures concurrentielles importantes et que les technologies nouvelles entraînaient avec les ordinateurs, les mails, internet, un changement des habitudes des Français qui fait qu'aujourd'hui le volume du courrier tend à ne représenter que 50% de ce qu'il était en 2005, et que par ailleurs la Poste es-

sayait de compenser la baisse du volume du courrier par d'autres services. Je leur ai dit qu'il fallait faire des efforts pour maintenir la proximité dont la poste est un des symboles, et les emplois. Et tout le monde n'a pas internet.

En ce qui concerne le nombre de facteurs qui devrait ou non rester à Honfleur, les dirigeants de la Poste m'ont précisé, suite à mes nombreuses demandes, qu'actuellement aucun chiffre ne pouvait être avancé. Ils m'ont dit que le projet était en état de réflexion pour l'instant, qu'il y avait un processus interne à la Poste dans le cadre des concertations et des différentes rencontres qui doivent avoir lieu avec le personnel et leurs représentants.

Je leur ai expliqué qu'en défendant la proximité et la poste de Honfleur, nous défendions le statut général de la Poste, des facteurs et des cadres qui sont tous concernés à terme par ces restructurations et qu'une réflexion pointue et poussée était nécessaire pour faire au mieux.

Nous nous sommes mis d'accord avec les responsables de la Poste pour faire un point d'étape d'ici quelques semaines lorsque le projet sera plus avancé et je leur ai demandé, après avoir informé les personnels directement concernés, qu'ils veuillent bien venir faire une information dans le cadre de la Communauté de Communes où toutes les communes concernées seront représentées.

Voilà ce que je peux vous dire suite à cet entretien dans mon bureau, qui a duré pratiquement deux heures, en présence du Directeur Général des Services de la Mairie, et je peux vous assurer que nous avons fait le maximum pour défendre la Poste et nos facteurs. »

Michel Lamarre
Maire de Honfleur

UNE NOUVELLE TRESORERIE Pour le pays de Honfleur



LUNDI 26 NOVEMBRE 2018

Carrefour de l'Emploi

Guillaume Capard, le trésorier, et Bernard Trichet, administrateur des finances publiques, ont accueilli Michel Lamarre, maire de Honfleur, Catherine Fleury, adjointe en charge des finances, pour l'inauguration des nouveaux locaux de la Trésorerie, dans l'immeuble du Carrefour de l'Emploi : une installation rendue possible grâce à la volonté de conserver ce service public à Honfleur, et à notre ville qui disposait d'une surface suffisante (160m² au 1er étage) à louer à ce service de l'Etat.

Michel Lamarre commentait : « Cet emménagement illustre la volonté des services financiers de l'Etat de rester et de conserver un point d'appui dans un secteur relativement rural comme le nôtre. C'est une erreur aujourd'hui que de croire que la ruralité est dépassée : Les jeunes travaillent dans les grandes villes, mais habitent la campagne et les petites communes ! Le pari de l'avenir, c'est le maintien des services de proximité en milieu rural ! »

Des plantes aquatiques dans les bassins

Il restait un aménagement majeur à réaliser dans le jardin du Tripot : planter des espèces végétales aquatiques dans les bassins des anciens tanneurs. C'est chose faite depuis l'été.



Les services des espaces verts ont opté pour plusieurs espèces différentes, qui devraient bien s'adapter aux conditions climatiques.

Il est nécessaire de laisser un peu de temps à ces végétaux pour s'épanouir avant d'en admirer tout l'effet escompté, qui rappellera les bacs de couleurs des tanneurs.

Parmi ces végétaux, on peut observer des collections de divers iris et nénuphars accompagnées :

- du jonc bleu,
- de prêle aquatique,
- d'arum d'Éthiopie,
- de butome à ombelle,
- de pontédérie,
- de thalie blanche,
- de souci d'eau
- et de lysichite...



OU EST MON BUS ?

Les HO.Bus ont créé Zen'Bus : une application téléchargeable gratuitement sur son téléphone portable.

Cette application est d'autant plus efficace sur un réseau comme celui de Honfleur, où le cadencement n'est pas très important.

L'application permet de :

- visualiser la position de son bus sur le réseau Honfleurais en temps réel,
- de savoir si le bus est en retard ou en avance

→ de déterminer le temps d'attente restant avant son passage à l'arrêt où l'on se trouve

→ d'apprécier si l'on a le temps de faire une course supplémentaire (ou non) en attendant son arrivée.

25 LAUREATS POUR LES MAISONS FLEURIES



MARDI 31 JUILLET 2018

Mairie

Le Jury s'est réuni devant la mairie avant de partir faire le tour de la ville pour examiner le fleurissement mis en place par les participants.

Le Jury se composait de : M. Mesley, Melle Wintein, M. Caumont, Melle Levallet, Mme Vervin, M. Leprou, M. Suriray, M. Blin, M. Weinreich, Agnès Maurugeon, Emmanuelle Forcano, Marie-Pierre Marcq-Hamel.



VENDREDI 16 NOVEMBRE 2018

Mairie

Martine Lemonnier, adjointe à la circulation, Catherine Fleury, adjointe aux finances, Felipe Alvarez, adjoint aux travaux, et Véronique Geslin, conseillère municipale, ont remis aux lauréats leur prix et les ont félicités et remerciés de contribuer au fleurissement de la ville.

1ere catégorie : Jardins visibles de la rue

1. Maryvonne Duval, impasse des Calfats
2. Jean-Pierre Renaut, chemin des Varêts
3. Jacques Royer, le Grand Bouloir
4. Simonne Marchis, le Grand Bouloir
5. Mme Alleaume, impasse du Galvani

2eme catégorie : Petites façades

1. Christine Bouchard, rue de la Bavole
2. Mme Gatinet, rue Barbel
3. Vincent Petit, rue Saint-Léonard
4. M. et Mme Durand, rue Bucaille
5. Marius Demaly, rue de l'Homme de Bois

3eme catégorie : Grandes façades (plus de 4 fenêtres)

1. Nicole Sylvesre, rue Boulanger
2. Alain Duval, rue Bucaille
3. Jean-Pierre Greslebin, rue Charrière Saint-Léonard
4. M. Leboury et Mme Renard, rue Boulanger
5. Christophe Taudière, rue Haute

4eme catégorie : Immeubles collectifs

1. Yvette Voisin, résidence La Claire
2. Jean-Pierre Depierrepont, imm. La Pleine Normande
3. Marie-Jeanne Gaudu, résidence La Demi-Lune
4. Claudine Cleret, le Vert Feuillage
5. Mme Jacquet, cours Albert Manuel

5eme catégorie : Hôtels et Restaurants

1. Restaurant « L'Escale », 3 rue de la Ville
2. Hôtel « La Diligence », 53 rue de la République
3. Restaurant « L'Absinthe », quai de la Quarantaine
4. Hôtel « Le Dauphin », 10 place Pierre Berthelot
5. Hôtel-Restaurant « Entre Terre et Mer », place Hamelin



Christophe LAURENT
Inspecteur
des finances publiques
Brigade nationale
d'intervention cadastrale,
antenne de CAEN



Jean-Marc CHESNEAU
Géomètre principal cadastrateur
des finances publiques
Brigade nationale d'intervention
cadastrale, antenne de CAEN



Dylan GAUTIER
Technicien-géomètre des
finances publiques
Brigade nationale d'intervention
cadastrale, antenne de CAEN



Eric BEAUQUESNE
Géomètre-Cadastrateur
Brigade nationale d'intervention
cadastrale, antenne de CAEN



Joseph GRANDROQUES
Géomètre principal cadastrateur
Brigade nationale d'intervention
cadastrale, antenne de CAEN



Jérôme LEJEUNE
Géomètre Cadastre
Brigade nationale d'intervention
cadastrale, antenne de CAEN



Serge CODATO
Géomètre Principal Cadastre
Brigade Nationale d'Inter-
vention Cadastre,
Antenne de CAEN



Charles GALIVEL
Géomètre du Cadastre
Brigade nationale d'intervention
cadastrale, antenne de CAEN

Le remaniement du cadastre

Par arrêté préfectoral en date du 30 mars

2015, le remaniement du Cadastre de la

Commune de Honfleur a été annoncé.

*Cette opération entreprise aux frais de l'État
est destinée à substituer des plans cadastraux
de bonne qualité aux documents actuellement
en vigueur dont la valeur se révèle insuffi-
sante (plans des parcelles et des bâtiments).*

Qui effectue ce remaniement ?

La brigade nationale d'intervention cadastrale (BNIC) fait partie du Service de la Documentation Nationale et du Cadastre (SDNC) dont la direction est implantée à Saint Germain en Laye. L'antenne de CAEN de la BNIC est maître d'œuvre de cette opération :

SDNC
BNIC antenne de Caen
6 place Gambetta
BP 80540
14048 Caen Cedex 1
02 31 39 75 90

Une opération de plusieurs mois

Les géomètres du Cadastre sont à l'œuvre sur le terrain depuis le 18 septembre 2018.

Leur travail se déroulera en plusieurs phases.

Première phase :

Les géomètres parcourent le territoire entier de la commune et interrogent les propriétaires sur les limites de leur terrain. Ils effectueront des mesurages à l'aide de GPS et (ou) de théodolite pour mettre en place les parcelles et les bâtiments devant figurer sur le nouveau plan cadastral.

En cas de nécessité, les géomètres pénétreront dans les propriétés, comme la loi les y autorise (cf copie de l'arrêté préfectoral), à l'exclusion bien entendu de l'intérieur des maisons d'habitations. Ils sont porteurs d'une carte professionnelle et d'une copie de l'arrêté préfectoral qu'ils doivent présenter à chaque demande.

Deuxième phase :

A la fin des travaux de terrain, de confection des plans et de mise à jour de la documentation cadastrale, chaque propriétaire foncier recevra un relevé parcellaire avec les résultats de ces travaux. Il sera invité à consulter les nouveaux plans déposés à la Mairie pendant un mois. Les géomètres y seront présents pour recevoir les observations éventuelles.

A l'issue de cette consultation, et si besoin de l'analyse des contentieux, les nouveaux plans seront alors mis en service.

Les maîtres sont dans l'obligation de ramasser à la place de leur chien !

En ce qui concerne les déjections canines en centre-ville, il semblerait que le civisme ne soit pas la priorité des maîtres de chiens qui laissent leurs compagnons à quatre pattes souiller allègrement les trottoirs.

La Ville ayant constaté une recrudescence des déjections canines, un petit rappel de savoir-vivre s'impose.

Qui ne s'est jamais retrouvé à slalomer entre deux « crottes de chiens » sur le trottoir, pour éviter à tout prix de marcher dedans ?

On dit qu'avec le pied gauche, ça porte-bonheur ! Certes. Mais il faut avouer qu'il n'y a rien de plus désagréable et d'énervant que de souiller ses chaussures de déjections canines et d'en mettre partout quand on rentre dans un commerce, une administration, ou chez soi !

Pour éviter ce désagrément, il n'y a qu'une seule solution : ramasser les déjections canines !

Aussi, comme aucun éducateur n'est encore parvenu à dresser un chien à ramasser ses propres déjections, c'est donc au maître du chien de le faire !



Je ne ramasse pas, je paie !

Etre un bon maître citoyen, c'est ramasser les déjections de son chien, car c'est une obligation !

Merci à tous ceux qui font preuve de civisme et utilisent chaque jour ces dispositifs, contribuant à la propreté de notre ville.

Quant au propriétaire de chien surpris à laisser la déjection de son animal sur l'espace public (trottoirs, caniveaux, espaces verts), il pourra être verbalisé (68€) par la Police Municipale.

Si tout le monde fait preuve d'un peu de civisme, c'est le cadre de vie tant apprécié des Honfleurais et des visiteurs qui sera préservé. D'ailleurs, aimer sa ville, c'est la respecter et respecter les autres habitants.

Des « toutounets » pour des trottoirs propres

La ville met à la disposition des propriétaires de chiens des « toutounets » : des distributeurs de sacs (gratuits) ainsi que des poubelles. Un dispositif qui permet aux propriétaires de chiens de sortir chaque jour leur animal de compagnie sans polluer les trottoirs.

Un geste simple qui procurera à tous le loisir et la sérénité de marcher tout en admirant notre belle ville plutôt que le bout de ses pieds.

Ces distributeurs sont approvisionnés régulièrement par les services techniques de la ville. En cas de distributeur vide, n'hésitez pas à le signaler à l'accueil de la mairie.

Désormais, plus aucune excuse pour ne pas ramasser !



FIBRE OPTIQUE

QUARTIER DES VARETS

Une concertation
avec les riverains



MERCREDI 28 NOVEMBRE 2018

Mairie

Martine Lemonnier, adjointe à la circulation et au stationnement, Felipe Alvarez, adjoint aux travaux, et Agnès Maurugeaon, directrice des services techniques, ont accueilli une cinquantaine de riverains du Chemin des Varêts et de la rue de Verdun.

Suite à une première concertation qui a eu lieu plus tôt dans l'année, plusieurs mesures concernant la circulation et le stationnement ont été mises en place dans ce quartier. La finalité : organiser le stationnement et limiter la vitesse des véhicules empruntant les 2 principaux axes de circulation de ce quartier.

Martine Lemonnier précisait : «Les propositions faites, actées et réalisées, ne sont pas figées, car c'est à l'utilisation qu'on se rend compte de l'efficacité des mesures!»

L'objectif de cette réunion, était de recueillir l'avis des riverains quant à l'efficacité des réalisations, et quant aux changements éventuels à envisager, dans le respect de la législation.

La sécurité au carrefour du Chemin des Varêts et de la rue de Verdun a fait l'objet d'un long débat. A l'unanimité, les riverains ont demandé le rétablissement du «stop» en haut de la rue de Verdun et le maintien des «stop» mis en place sur le Chemin des Varêts dans les deux sens de circulation.



UN RESEAU QUI COMMENCE A ETRE OPERATIONNEL

En cours de déploiement, le réseau public « Fibre Calvados » commence à être opérationnel à Honfleur, même si des travaux de finalisation sont encore nécessaires pour desservir l'ensemble des foyers et locaux professionnels.



Comment se connecter à la fibre ?

Vous souhaitez obtenir le raccordement de votre logement et bénéficier d'une connexion internet très performante ?

Testez, sur le site web www.fibre-calvados.fr si votre foyer peut déjà être connecté à la fibre, et découvrez les offres des opérateurs actuellement présents sur le réseau. La souscription d'un abonnement déclenchera le raccordement à la fibre de votre habitation.

Les travaux de déploiement continuent

Votre logement n'est pas encore éligible à la fibre ?

Les travaux de déploiement sont encore nécessaires pour permettre le raccordement de l'ensemble des logements et locaux professionnels de notre commune. Il s'agit parfois de bâtiments isolés, éloignés du centre bourg, que le réseau « Fibre Calvados » doit rendre raccordables.

Les travaux de déploiement de la fibre se déroulent en plusieurs phases : les études, en coordination avec les services concernés de notre commune, l'installation des armoires de rue permettant aux opérateurs (FAI) de venir proposer leur service, le tirage de la fibre. Dans la mesure du possible, l'utilisation des infrastructures électriques et téléphoniques existantes est privilégiée.

L'objectif est double : préserver le paysage mais aussi limiter les coûts. Cela impose parfois de déployer le réseau sur les façades d'immeubles, notamment dans le centre-ville.

Vous êtes propriétaire ? Facilitez le déploiement

Pour accéder à ces biens situés en domaine privé, COVAGE (la société en charge du déploiement du réseau) et ses entreprises sollicitent les propriétaires concernés pour signer une convention.

Ce document juridique permet d'encadrer l'accès à la parcelle, pour installer la fibre et entretenir le réseau demain.

Cette étape est indispensable. Sans l'accord des propriétaires, les travaux ne pourront pas être engagés sur le secteur concerné, retardant l'arrivée de la fibre.

Pour plus d'information
www.fibre-calvados.fr

L'Office de Tourisme a accueilli 30% de visiteurs en plus

La météo exceptionnelle cette année a incité les vacanciers à venir dans notre belle cité, pour se cultiver, se divertir, se détendre, se promener, et profiter du soleil et de la mer, autant que de la campagne. Voici un petit aperçu de cette saison à travers quelques chiffres.

L'accueil à l'Office de Tourisme

	2017	2018			Evolution
	Honfleur	Honfleur	Outlet	Beuzeville	
nombre de visiteurs	67 746	87 661	2 953	4 620	+ 29,40%
nombre de demandes de visiteurs	17 123	21 986	2 953	127	+ 28,40%
nombre de demandes de visiteurs français	9 328	11 701	2 050	1 729	+ 25,44%
nombre de demandes de visiteurs étrangers	7 795	10 285	903	398	+ 31,94%
nombre d'appels téléphoniques	2 144	2 336	381	1 305	+ 8,96%
nombre de courriers, e-mails et fax	216	157	0	132	- 27,31%

Le site internet

	2017	2018		Evolution
	Honfleur	Honfleur	Beuzeville	
nombre de visites	98 678	100 713	7 521	+ 2,06 %
nombre de visiteurs uniques	79 106	86 654	6 458	+ 9,54 %



L'Hôtellerie

	2017	2018	Evolution
Taux d'occupation (source: hôteliers)	75 %	79 %	+ 5,33 %
Taux d'occupation Honfleur (source : plateforme)	52 %	79 %	+ 52,43 %
Taux d'occupation du territoire (source : plateforme)	46 %	70 %	+ 52,75 %

Les Musées

Nombre de visiteurs ...	2017	2018	Evolution
... au Musée E.Boudin	10 537	10 568	+ 0,29 %
... aux Musées du Vieux Honfleur	6 192	5 595	- 9,64 %
... aux Maisons Satie	6 167	6 662	+ 8,03 %
Total	22 896	22 825	- 0,31 %

LUNDI 15 OCTOBRE 2018

Office de Tourisme

«PLUS BEAUX DETOURS DE FRANCE» :
Les villes de l'Ouest en visite à Honfleur



L'Office de Tourisme a accueilli les représentants des villes de Pont-Audemer, Verneuil-sur-Avre, Domfront en Poiré, Saint-Renan, Paimpol, Fougères et Château-Gontier, adhérentes du réseau.

« Il est intéressant d'avoir un réseau national, mais le congrès annuel ne suffit pas pour bien nous connaître tous, explique Jean-Marie Mulon, animateur du réseau Ouest. Raison pour laquelle Honfleur a accueilli les représentants de quelques-unes des villes adhérentes de l'Ouest. Travailler en réseau permet aux villes d'apprendre des unes et des autres : Une ville ayant besoin d'améliorer son accueil, trouver auprès des autres, inspiration, conseil, savoir-faire et expertise.

La saison 2018 sur la plage



MARDI 3 JUILLET 2018

Plage du Butin

Michel Lamarre, maire de Honfleur, et Claude Morel, maire délégué de Vasouy, entourés des équipes des services techniques, et des différents services de sécurité (SNSM, pompiers, commissariat de police, police municipale, et MNS), ont inauguré les installations estivales de la plage.

Nettoyage et sécurité

En juillet et août, les agents des services techniques interviennent 3 jours par semaine avec une machine spécifique pour nettoyer le sable.

La baignade a été surveillée 7 jours sur 7 du 30 juin au 2 septembre, par deux équipes de maîtres-nageurs sauveteurs et sauveteuses, originaires du Calvados et de l'Eure.

Le maire adresse ses remerciements aux membres de la SNSM, aux représentants du Commissariat de Police, du Centre de Secours, aux agents de la police municipale, qui se mobilisent dès qu'une alerte est lancée.

Les projets d'investissement pour 2019

La ville projette :

- de créer un espace sanitaire-vestiaire au-dessus de la vigie du poste de secours, mutualisé avec l'école de voile
- d'aménager des sanitaires dans la partie basse pour qu'ils soient accessibles aux personnes à mobilité réduite
- d'installer un module complémentaire à côté du poste de secours pour stocker les engins de sécurité.

9e Pavillon Bleu

« Pour la 9e année consécutive, la ville de Honfleur a obtenu le Pavillon Bleu, grâce aux investissements réalisés, malgré des critères de plus en plus draconiens », annonce le maire de Honfleur.

Ce label de qualité est attribué après examen du dossier par un jury. Il veille ainsi au respect de conditions strictes : environnement, accueil, propreté, qualité des eaux de baignade, informations, fleurissement, présence ou non d'équipements sur la plage et en centre-ville ...

Chaque année, la ville procède à des investissements afin que ce label lui soit renouvelé. Pour la saison 2018, elle a réalisé des aménagements et des acquisitions pour un montant global de 50 000 € :

- Création d'un nouveau bloc sanitaire,
- Reconstruction de la passerelle en bois à la sortie de la jetée de l'Ouest,
- Acquisition de 3 nouvelles cabines de plage réalisées par les élèves du lycée professionnel Albert Sorel,
- Installation d'un tapis d'accès pour les personnes à mobilité réduite afin qu'elles puissent accéder à la plage et à la cabine qui leur est réservée,
- Acquisition d'un nouveau fauteuil pour les personnes à mobilité réduite, leur permettant non seulement de rouler sur le sable, mais également de profiter de la baignade, grâce à un système de flottabilité intégré dans les roues et les accoudoirs,
- Renouvellement d'une partie des bouées de balisage,
- Aménagement du toit du poste en vigie de surveillance,
- Création d'un parc à bateau pour l'école de voile
- Réalisation de gros travaux d'aménagement pour améliorer la qualité de la partie sableuse utilisée par les usagers.



Une structure qui a le vent en poupe !

Michel Lamarre a toujours soutenu la création de l'Ecole de Voile, par la ville et le Cercle Nautique de Honfleur, afin que les jeunes Honfleurais s'initient et pratiquent une activité nautique en lien direct avec leur histoire et les traditions de leur ville. Depuis, L'Ecole de Voile ne cesse de se développer et de prendre de l'importance : elle enregistre, cette année, 15% de fréquentation en plus sur les stages des individuels. Mais pour aller encore plus loin l'Ecole de Voile aura plus que jamais besoin de la ville !



Afin que l'Ecole de Voile trouve véritablement son rythme de croisière, elle a désormais besoin d'être dotée de locaux dignes de ce nom.

Dans ce but, deux chantiers vont être lancés, puisque, proposant des cours et stages à la fois à la plage et sur le bassin de chasse, l'Ecole de Voile a besoin de 2 bases nautiques

La « Vigie » sur la plage

Le bâtiment avait déjà été attribué à l'Ecole de Voile, pour accueillir les jeunes et pour ranger du matériel.

Devant équiper la plage de sanitaires publics accessibles aux estivants, la ville réalisera ceux-ci au sein de la « Vigie », afin que les jeunes fréquentant l'école de voile puissent aussi les utiliser.

Cependant, le bâtiment est situé sur le domaine public, et en plein dans le périmètre du site classé de la Côte de Grâce. De ce fait, toute extension du bâtiment ayant une emprise au sol est impossible. Seule solution pour la ville : construire une extension en hauteur, sur la terrasse !

Des négociations sont en cours avec les Architectes des Bâtiments de France, en vue de valider le permis de construire.

Le quai Herbo

Avec l'extension des pontons du CNH dans le Bassin Carnot (quai Herbo), la ville est dans l'obligation de construire un bloc sanitaire pour les plaisanciers.

La municipalité a donc choisi de faire d'une pierre deux coups, en construisant un bâtiment un peu plus grand, et qui comprendra donc :

- Des sanitaires (douches / WC) pour les plaisanciers
- Des vestiaires avec douches et WC pour l'Ecole de Voile
- Une salle de réunion polyvalente, mais prioritairement accessible à l'Ecole de Voile
- Un local pour ranger le matériel de l'Ecole de Voile

Ce nouveau bâtiment servira de base à l'Ecole de Voile pour les cours et les stages se déroulant sur les 2 plans d'eau intérieurs.

La construction est envisagée sur le quai Herbo, à proximité du BatoLune et des services municipaux de la jeunesse, des sports et des affaires scolaires, et dynamisera un quartier qui s'étoffe de plus en plus.

Des cours toute l'année grâce à 3 plans d'eau

Désormais les enfants et les jeunes qui suivent les cours et stages de l'Ecole de Voile peuvent naviguer toute l'année, quelles que soient les conditions météo et les marées, et ce grâce à l'exploitation de 3 plans d'eau différents, dont 2 plans d'eau intérieurs (le bassin de chasse et le bassin Carnot) en plus de la plage du Butin.

De nouvelles activités nautiques

L'Ecole de Voile proposait jusqu'alors de s'initier, de pratiquer et de s'entraîner à la navigation à voile sur Optimist, catamaran, J80, et habitables.

Elle va développer son offre d'activités, grâce à l'embauche d'Alexis Boucli, et la reprise de son matériel.

Désormais, les Honfleurais de tous âges pourront pratiquer différentes activités nautiques : marche aquatique, paddle-paddle....

Un nouveau moniteur diplômé

Alexis Boucli, moniteur diplômé multi-activités, a en effet été embauché par le Cercle Nautique de Honfleur et la ville, non seulement pour développer les activités, mais aussi pour renforcer l'encadrement des jeunes sur l'eau, assuré par Guillaume.

Ce dernier a pris la place de directeur de l'Ecole de Voile cet été en l'absence de Pierre-Louis Attwell, qui se préparait pour la Solitaire du Figaro. Et il va la conserver, étant donné que notre Figariste nourrit l'ambition de continuer la compétition nautique.



Ginette Langin adore sa ville et s'y promener

Mariée depuis 44 ans à Yvon Langin, Ginette, comme la plupart des épouses de marin pêcheur de Honfleur, vend le poisson de son mari dans l'une des hallettes du môle des pêcheurs.

Que faisaient vos parents ?

Je ne suis pas du tout issue d'une famille de pêcheurs. Mon père était bouilleur de cru ambulancier ; et maman faisait des ménages chez des Parisiens.

Où habitaient vos parents ?

J'ai été élevée à la campagne, à Bourgeauville !

Professionnellement, que faisiez-vous avant de rencontrer Yvon Langin ?

Je suis arrivée à Honfleur pour travailler comme serveuse au restaurant du tonton : « Le Hamelin »

Comment avez-vous rencontré Yvon Langin ?

C'est là, au restaurant de mon oncle, que j'ai rencontré Yvon Langin : il passait devant le restaurant tous les jours et il me regardait...

Quand vous êtes-vous mariés ?

On s'est fréquenté pendant 2 ans et demi, avant de se marier le 12 octobre 1974.

Quelle a été la réaction de vos parents ?

Là, c'était moins bien ! Mes parents ne voulaient pas que je me marie avec Yvon, parce qu'il n'appartenait pas au même monde que mes parents, et ils avaient peur pour moi par rapport aux risques que courrait Yvon dans son métier de pêcheur. Mais j'ai imposé mon choix. Et après un temps d'adaptation, il est devenu le chouchou de mes parents !

Combien d'enfants et petits-enfants avez-vous ?

Nous avons eu 2 fils : Fabrice, qui est né en 1975 ; et Alexis, en 1978. Ils nous ont donné 4 petits-enfants.

Ils ont tous les deux choisi d'être pêcheurs comme leur père : Comment avez-vous réagi ?

Quand ils étaient jeunes, l'un voulait être boulanger, et l'autre maçon... Et puis, quand ils ont grandi ils ont commencé à aller sur le bateau avec leur père : ça leur a plu ! Donc on les a aidés à se mettre à leur compte. Ils avaient 19 - 20 ans quand ils ont eu leur propre bateau.

Pouvez-vous nous rappeler qui travaille à bord de quel bateau, s'il vous plaît ?

Fabrice, c'est le Fabral : ça commence pareil ! et Alexis a d'abord eu l'Alpha, et aujourd'hui c'est le Notre-Dame de Foy.

Depuis quand vendez-vous sur le quai ?

J'avais vendu il y a longtemps, mais j'avais arrêté Vers 2004 ! Et j'ai repris il y a 4 ans. Je vends aux hallettes du môle des pêcheurs, mais je ne vends que la pêche d'Yvon. Fabrice et Alexis vendent au mareyeur.

Pour les gens qui ne le connaissent pas, pouvez-vous nous rappeler quel type de pêche fait-il ?

Il pêche la crevette toute l'année... mais ça diminue pas mal : il y en a de moins en moins ! En plus, il pêche du bouquetin entre novembre et février, et un peu de poisson.

Est-ce que c'est une activité qui vous plaît ?

Oh oui ! J'adore ! J'ai mes clients... Je suis au contact avec les gens ! C'est une passion !



le soir quand il fait beau !

N'est-ce pas dur parfois ?

Effectivement, c'est parfois un peu galère. Surtout quand il gèle et que ça colle aux doigts !

Quelle place votre activité laisse-t-elle à la vie de famille ?

Yvon travaille. Donc moi, je suis toujours là pour prendre les initiatives liées à la maison, et à la comptabilité. Là-dessus Yvon me fait totalement confiance ! Cela fait 44 ans que nous sommes mariés.

Quelles sont vos relations avec vos fils ?

Je me suis beaucoup sacrifiée pour mes enfants, d'autant que je les ai élevés en grande partie toute seule. Aujourd'hui, je suis fière d'eux ! Fière qu'ils réussissent ! Je pense que j'ai réussi à faire quelque chose de bien... Mais ce sont encore mes 2 bébés : c'est ce que j'ai de plus cher au monde et ils me le rendent bien. Nous sommes très fusionnels !

Avez-vous des loisirs ?

Pas vraiment ! J'ai fait de la piscine et de l'aquagym à un moment, mais j'ai arrêté. Aujourd'hui, je fais de temps en temps de la marche : je parcours 5 à 6 km toutes les semaines...

Si aujourd'hui, on vous proposait de changer de vie : accepteriez-vous ?

Non ! C'est très bien comme ça ! Avec Yvon, nous sommes en retraite l'an prochain : on va pouvoir profiter de la vie ! Yvon surtout !

Je crois savoir que vous aimez Honfleur ... Dites-nous ce que vous aimez en particulier ?

J'aime me promener le soir, quand il fait beau ! C'est une belle ville ! C'est gai, c'est vivant : j'adore !

LA RECETTE DE GINETTE Les Rillettes de maquereaux



- Ingrédients -

- 6 ou 7 gros maquereaux
- 500gr de crème fraîche
- 1 cuil. A soupe de moutarde
- Sel et poivre
- ciboulette
- Court-bouillon : Vin blanc – 1 oignon
– 1 carotte – 1 tomates – thym – laurier
– poivre

- Préparation -

- 1- Dans une grande casserole, préparer le court-bouillon.
- 2- Faire chauffer et laisser bouillir une dizaine de minutes pour que les ingrédients aient le temps d'infuser.
- 3- Plonger les poissons dans l'eau bouillante et cuire 20 minutes.
- 4- Laisser refroidir une nuit.
- 5- Eplucher les maquereaux : enlever la peau et les arêtes. Puis émietter la chair et la mettre dans un saladier.
- 6- Ajouter la crème fraîche, la moutarde, le sel et le poivre, et la ciboulette ciselée.
- 7-Mettre au frais au moins 1 heure.
- 8-Déguster avec des tartines de pain grillées.

A TABLE,
C'EST PRÊT!



Un aménagement progressif en faveur de la plaisance !

Notre maire, Michel Lamarre, a souhaité avec le Cercle Nautique de Honfleur et l'association Quai Nord augmenter la flottille de plaisance et ainsi redonner au bassin de l'est une véritable vie maritime qui fait partie de son identité.



SAMEDI 2 JUIN 2018
Quai Herbo

Michel Lamarre, maire de Honfleur, et Michel Fricout, 15e vice-président du Conseil Départemental du Calvados et référent port, entourés de Pierre breton, président du Cercle Nautique de Honfleur, et de nombreux membres plaisanciers du club, ont inauguré le ponton qui est venu prendre place le long du quai Herbo.

D'autres aménagements en projet

La municipalité et le CNH ont d'autres projets pour encore améliorer l'accueil des plaisanciers et rendre Honfleur toujours plus belle et plus séduisante.

Lors de l'inauguration du ponton du quai Herbo, Michel Lamarre annonçait la construction d'un nouveau bâtiment, qui aura deux fonctions :

- les sanitaires nécessaires à l'activité de plaisance
- les locaux pour accueillir l'école de voile de Honfleur qui va devoir quitter son emplacement actuel du parking de l'Est.

Ce projet se concrétisera sur deux exercices. Les études de maîtrise d'œuvre sont déjà en cours.

Le montant global de cet investissement s'élèvera à 265 000 €.

Tape de Bouche

Lors de la première escale d'un paquebot de croisière à Honfleur, Françoise David, adjointe au maire en charge du tourisme, et les représentants du Grand Port Autonome de Rouen, vont à la rencontre des commandants de bord pour leur offrir une « Tape de Bouche » en signe de bienvenue.

Long de 203 mètres, ce navire de la société italienne Aida Cruises peut embarquer 425 membres d'équipage et 1200 passagers. Commandé par le Capitaine Detlef Harms, il effectuait une croisière de 13 jours avec 90% de passagers allemands. Venant de Douvres, il a escalé une journée, avant de faire cap vers l'Espagne et le Portugal.

MERCREDI 3 OCTOBRE 2018
L'Aïda Vita



JEUDI 25 OCTOBRE 2018
Le Champlain

Le Commandant de bord, René Paul Boucher, est particulièrement fier de prendre la barre de ce navire de croisière, flambant neuf, de la Cie Ponan, qui a choisi Honfleur comme tête de ligne de sa croisière inaugurale. Long de 131 mètres, et large de 18 mètres, il peut embarquer 184 passagers maximum, et 115 membres d'équipage.



Pierre Louis Attwell : De la Solitaire du Figaro à la Transat Jacques Vabre

Après une saison sur le circuit Figaro, Pierre Louis Attwell souhaite monter en puissance, et entame une seconde saison sportive sous l'étendard « Vogue avec un Crohn », mais cette fois sur le circuit des « classe 40 », toujours avec le soutien de ses sponsors, dont la ville de Honfleur et le Cercle Nautique de Honfleur.



Crédit photos : Alexis Courcoux

Crédit photos : Alexis Courcoux

CONTACT

Pour soutenir et contacter Pierre-Louis Attwell - Vogue avec un Crohn :
vogueavecuncrohn@gmail.com
- 06.37.25.79.44

Pierre Louis, quel est votre bilan pour cette première saison sportive ?

Ce fut une belle expérience et une belle aventure ! J'ai envie de repartir !!!

Et la Solitaire du Figaro : quel est votre bilan ?

J'ai fini 34e sur 36, et 5e bisuthe ... J'ai atteint mon objectif, qui était d'abord de terminer, et de ne pas être dernier. Après, ce fut très formateur : en 3 semaines de courses, et de navigation au contact de professionnels, j'ai davantage appris qu'au cours de ces 3 dernières années.

Que prévoyez-vous pour 2019 ?

J'entame une 2e saison sportive, avec l'objectif de devenir professionnel. Donc, je change de bateau, pour naviguer sur des voiliers de la « Classe 40 », et je vise une participation à la Transat Jacques Vabre dans un an.

Pouvez-vous nous rappeler ce qu'est la Transat Jacques Vabre, s'il vous plaît ?

C'est la Route du Café : une traversée de l'Atlantique, au départ du Havre, le 5 novembre 2019, et arrivée au Brésil. On navigue en double : J'envisage prendre le départ avec Caliste Antoine... On s'est entraîné ensemble toute la saison, et il y a une bonne entente entre nous !

Et vos partenaires et sponsors vous suivent-ils ?

Oui. Nous construisons le projet ensemble. J'ai la chance d'avoir des partenaires fidèles et très à l'écoute : les laboratoires Mayoly Spindler, mais aussi de nouveaux. Et puis je suis soutenu également par le département du Calvados, la ville de Honfleur, le Cercle Nautique de Honfleur, et plusieurs entreprises locales.

De quel budget avez-vous besoin ?

C'est trois fois le budget de la saison sur le circuit Figaro, soit 350 000€

Avez-vous déjà trouvé le bateau avec lequel vous allez courir ?

J'hésite encore ! Initialement, on avait prévu naviguer sur le bateau « Région Normandie », qui appartient à notre entraîneur Benoît Charroux, et qui a été skippé par Olivier Cardin sur la dernière Route du Rhum : il est arrivé 9e avec ce bateau ! Donc, soit on récupère ce bateau, soit Benoît Charroux le revend pour en racheter un plus performant.

Quand commencez-vous les entraînements ?

Normalement, courant février, après 3 semaines de chantier.

Vous êtes vous-même atteint de la maladie de Crohn. Vous avez été contraint dernièrement de faire un petit séjour à l'hôpital. En cas de souci médical durant la Transat, comment ça se passe ?

C'est effectivement le danger ! On s'y prépare au mieux avec mon Gastro-antérologue, pour prévenir, et anticiper. Mais on considère que tout va bien se passer.

Programme de navigation sur le circuit « classe 40 »

- Grand Prix Guyader à Douarnenez (début mai)
- Normandy Channel Race (fin mai) au départ de Caen
- Les Sables-Horta (en juillet) aux Sables d'Olonne
- La Transat Jacques Vabre au départ du Havre (le 5 novembre 2019)

COMPETITION

La Régate des Entreprises et des Commerçants



Photo : www.honfleur-infos.com

SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2018

Estuaire et Port

Organisée par le Cercle Nautique de Honfleur, cette 18e édition a rassemblé une trentaine de participants. Les 2 parcours (15 et 21 miles) au programme de cette journée, ont été réalisés dans des conditions très différentes : après une météo agréable et de bonnes conditions de navigation, le matin, les skippers et leurs équipages ont dû faire face à des conditions plus musclées, avec vent, pluie et mer de plus en plus agitée.

La remise des prix s'est déroulée en début de soirée aux greniers à sel en présence de Michel Lamarre, maire de Honfleur, et d'Audrey Gadenne, conseillère départementale.

CLASSEMENT

Flotte 1

1. L'Hippocampe de Guillaume Kopp
2. MMA de Jean-Michel Balogh
3. Haropa 2 de Marc Bensa

Flotte 2

1. La Ferme de Pascaline de Frédéric Menneray
2. Crédit Agricole Normandie de Fabrice Tropres
3. Vog de Philippe Szellos

La ville récompense ses sportifs et ses bénévoles



SAMEDI 8 SEPTEMBRE 2018

Halle des sports

A l'occasion du forum des associations, Nicolas Pubreuil, adjoint au maire en charge des sports, et Felipe Alvarez, adjoint en charge des travaux, ont récompensé de médailles les meilleurs sportifs honfleurais, et de trophées les bénévoles les plus impliqués.

CLASSEMENT

CHTT (tennis de table) :

- Sportifs : Warren Victor et Courraye Florian

Judo Club Pays d'auge :

- Sportif : Moralés Doriane
- Méritant : Moralés Clement

CS Honfleur Football :

- Sportif : Equipe U18
- Méritant : Théo Luce

Baseball :

- Sportif : Equipe Juniors Séniors
- Méritant : Raphael Miller

CHAN :

- Sportif : Violette Paploray, Louis Leon, Ivan Gestin, Tom Courcelle, Maxime Germain, Loic Michel

Ring Honfleurais :

- Sportif : Greslebin Maxime
- Méritant : Canivet Ophélie

Handball :

- Méritant : Benjamin Hamon

Rugby :

- Méritant : Mr Vuze et Mme Jouenne

TCH :

- Sportif : Samuel Gaigeot
- Méritant : Camille Prud'homme

Les activités nautiques de l'ACH reprises par le CHAN



L'Aquatique Club de Honfleur, fondé en 2011, n'est plus.... ! Cependant, que les amateurs de natation se rassurent : une grande partie des activités sont reprises par le CHAN.

Que deviennent les activités de l'ACH ?

Suite au départ d'un entraîneur et de bénévoles, les dirigeants de l'ACH ont préféré dissoudre l'association. Cependant les activités que l'association proposait, sont reprises par le CHAN. Nicolas Pubreuil, adjoint en charge des sports, a pourtant encouragé les 2 clubs nautiques à se rapprocher, voire même à fusionner. En vain !

Mais que les 200 adhérents de l'ACH se rassurent : le CHAN s'est engagé à accueillir ces adhérents orphelins et à reprendre les activités de l'ACH, c'est-à-dire l'aquagym, les cours de natation, les entraînements aux compétitions de natation.

Comment assurer l'encadrement de 200 adhérents supplémentaires ?

Avec 200 adhérents supplémentaires, le CHAN va devoir créer des créneaux horaires supplémentaires pour ses diverses activités, mais aussi organiser leur encadrement sur le plan humain, en ayant recours à un recrutement.

Parallèlement : devant embaucher des maîtres-nageurs pour la piscine municipale, la ville pense mutualiser ces nouvelles recrues avec le CHAN en fonction des besoins de l'association.

A savoir

Le CHAN : Club Honfleurais d'Activités Nautiques, compte 400 adhérents, et est présidé par Joël Dutot. Il offre l'accès à la pratique des sports aquatiques répartis en quatre sections : Natation, Aquagym, Plongée sous-marine et Apnée / Nage avec palmes.

Ces activités ludiques ou intensives sont adaptées à chacun selon ses attentes.

Contact

www.chan-honfleur.org – contact@chan-honfleur.org
Joël Dutot – président : 06 61 39 03 68

PISCINE MUNICIPALE

De nouveaux horaires et des créneaux élargis pour le grand public

Bonne nouvelle pour le grand public honfleurais qui fréquente la piscine !

Avec la disparition de l'ACH, la pression est moindre sur l'occupation de la piscine et son ouverture au grand public. Pour être plus précis, l'accueil du grand public a été élargi.

Période scolaire

Lundi : 11h15-13h45&..... 17h00-19h30
Mardi : 11h50-13h45& 17h00-19h30
Mercredi : 10h00-12h00&..... 14h30-18h00
Jeudi : 11h50-13h45&..... 17h00-19h30
Vendredi : 11h50-13h45&..... 17h00-19h30
Samedi : 14h30-18h00
Dimanche : 9h30-12h30

Piscine fermée les jours fériés

Petites vacances

Toussaint, Noël, Hiver, Printemps

Lundi : 10h00-12h00&..... 14h30-19h00
Mardi : 10h00-12h00&..... 14h30-19h00
Mercredi : 10h00-12h00&..... 14h30-19h00
Jeudi : 10h00-12h00&..... 14h30-19h00
Vendredi : 10h00-12h00&..... 14h30-19h00
Samedi : 14h30-18h00
Dimanche : 9h30-12h30

Grandes vacances

Lundi : 10h30-12h30&..... 15h00-19h00
Mardi : 10h30-19h30
Mercredi : 10h30-19h30
Jeudi : 10h30-19h30
Vendredi : 10h30-19h30
Samedi : 14h30-18h00
Dimanche : 9h30-12h30

Le RACH renoue avec la compétition



Photo : www.honfleur-infos.com

SAMEDI 11 OCTOBRE 2018
Stade René Le Floch

Il y a quelques années, le club manquant de joueurs seniors pour disputer des matchs en compétition, avait mis l'accent sur son école de rugby, pour former les plus jeunes.

Aujourd'hui, les enfants ont bien grandi, et sont désormais en âge de rejoindre l'équipe sénior.

Par ailleurs, le club a accueilli de nouveaux joueurs.

De ce fait, l'équipe sénior est de nouveau en mesure de jouer en compétition. Elle a disputé son premier match contre l'équipe de Pont de l'Arche. Si les honfleurais ont été contraints de s'incliner 22 à 39, l'expérience était largement encourageante pour les matchs à venir, puisque les rugbymen honfleurais ont montré leurs qualités et leur volonté de jouer un rugby plus rapide.

Emmanuel Talbot préside un club qui compte désormais 62 licenciés, dont 34 seniors.

Christophe Tiozzo entraîne les boxeurs honfleurais



MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2018
Boxing Club de Honfleur

L'entraîneur, Jean-Luc Sandret, ne cache pas sa joie d'accueillir Christophe Tiozzo comme nouvel entraîneur. Il y voit l'occasion pour le club d'accueillir de nouveaux adhérents, mais aussi de motiver les enfants et les adultes, compétiteurs ou non, qui s'y entraînent toutes les semaines.

Le club honfleurais compte

- 25 enfants en boxe éducative,
- 4 compétiteurs adultes,
- 10 adultes en boxe de loisir.
- 4 filles chez les enfants,
- 4 filles chez les amateurs adultes

Champion du monde poids super-moyens WBA (1990-1991) et Champion d'Europe poids moyens EBU (1988), Christophe Tiozzo a été accueilli par les responsables du club honfleurais, et la municipalité.



Contact :

Cédric Maupin, président : 06 66 91 97 01





Nathanaël Candat constitue un conseil junior

Nathanaël Candat vient de s'installer avec ses parents à Honfleur. Il a sollicité notre maire, Michel Lamarre, pour constituer un conseil municipal junior ; proposition que le maire a tout de suite acceptée.

Bonjour Nathanël. Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Nathanaël Candat, j'ai 15 ans, j'habite à Honfleur et je suis collégien au Collège Albert Sorel.

Vous venez d'arriver sur Honfleur, je crois.

D'où venez-vous ?

J'habitais à Soisson dans l'Ain (02). Mes parents ont été mutés.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de créer un conseil municipal junior ?

A Soisson, j'avais déjà contribué à créer un conseil junior. J'étais premier adjoint. J'ai eu envie de réitérer l'expérience.

Quels ont été les points positifs de votre expérience à Soisson ?

Faire partie d'un conseil junior permet aux jeunes de s'exprimer davantage. Nous avons proposé différents projets qui ont vu le jour. Cela permet de faire entendre notre voix, aussi bien le ras-le-bol que le contentement, par différents biais.

Y-a-t-il eu des points négatifs à cette expérience ?

Il s'agit surtout de faire comprendre aux Conseillers Municipaux, qu'en fonction des décisions qu'ils prennent, c'est notre génération qui finira un jour par récupérer « la patate chaude dans les mains » !!!

Avez-vous déjà des idées à proposer ?

Oui, tout à fait ! J'ai déjà pu constater que les passages piétons aux abords du collège et du lycée avaient besoin d'être rénovés ; et j'aimerais que le conseil junior soit associé au projet « Cap Vert », notamment sur certaines idées. Enfin, pour sensibiliser les jeunes à la politique, j'aimerais organiser des visites des institutions politiques, comme le Sénat ou l'Assemblée Nationale.

Vous composez actuellement le conseil dont vous serez maire, c'est bien cela ?

Oui. Le conseil sera composé de 11 jeunes maximum, ayant entre 12 et 15 ans. Pour le moment, nous sommes deux ! Les jeunes qui seraient intéressés pour nous rejoindre, peuvent prendre contact et se renseigner à la mairie.

MISSION LOCALE DE LA BAIE DE SEINE : Aider les jeunes à être plus mobiles

Afin que les jeunes soient plus mobiles, la Mission Locale de la Baie de Seine propose différentes aides aux jeunes.

Au regard des différentes problématiques récurrentes rencontrées par les jeunes dans leurs démarches d'accès à l'emploi ou à la formation (Logement, Mobilité), la Mission Locale développe depuis de nombreuses années son offre de service, par la mise en place de différentes aides individualisées aux parcours des 16/25 ans (Déplacements, Permis, Location de Scooters ou Vélos Electriques).

Le dispositif « Loca'Scoot »

Depuis avril 2012 dans le cadre d'un Appel à Projet Caisse d'Epargne « Jeunes en Normandie », la Mission Locale de la Baie de Seine a fait l'acquisition de 3 scooters, destinés à favoriser les déplacements des jeunes en formation ou en Emploi. L'Assurance et les équipements sont fournis. Les jeunes peuvent les louer aux tarifs de 2€/jour ou de 10€ par semaine (+ caution).



Les chiffres de 2017

- 218 jours de location pour 5 jeunes pour des trajets Domicile/ Emploi
- 1 Femme / 4 Hommes
- 4 jeunes domiciliés sur Honfleur + 1 jeune de Touques

Depuis la mise en place de l'action, un peu plus de 1 500 jours de location (ouvrables) pour 37 jeunes soit une moyenne de 40 jours de location/jeune

Les jeunes de l'EPIDE du Val-de-Reuil nettoient la plage du Butin

Les jeunes de l'EPIDE du Val-de-Reuil sont venus à Honfleur pour réaliser une action citoyenne et bénévole : le nettoyage de la plage du Butin. L'action a été programmée symboliquement à la date exacte de la journée nationale de lutte contre les échecs scolaires, et de la journée contre les pollutions atmosphériques.



MERCREDI 19 SEPTEMBRE 2018

Mairie

Pour les remercier, Michel Lamarre, maire de Honfleur, a reçu en mairie 6 jeunes de l'EPIDE de Val-de-Reuil et 2 de leurs encadrants et leur a offert des entrées dans les musées de la ville. Après la réception en mairie, et avant de nettoyer la plage, les jeunes ont déjeuné dans un restaurant puis ont profité d'une sortie en mer à bord d'un bateau promenade.

Qu'est-ce qu'un EPIDE ?

Il s'agit d'un Etablissement Public pour l'Insertion dans l'Emploi !

Il en existe 19 en France, dont 2 en Normandie : Alençon (61), et Val-de-Reuil (27).

Pour qui ?

- Les jeunes entre 18 et 25 ans
- Les jeunes en décrochage scolaire, ou titulaire d'un CAP/BEP (maximum)
- Les jeunes n'arrivant pas à trouver de travail parce qu'ils ne sachant pas comment s'y prendre ou parce qu'ils ont trop de problèmes, les éloignant du marché du travail, et ne parvenant pas à les gérer
- Les jeunes motivés et ayant juste besoin d'un cadre pour y arriver

Pourquoi ?

- Pour trouver un métier qui leur convient : l'EPIDE aide à prendre conscience de ses goûts et de ses capacités ; l'EPIDE permet aux jeunes de découvrir des métiers, de faire des stages pour être sûr de leur projet professionnel.
- Pour régler les problèmes les empêchant de travailler : Argent, logement, permis, santé : l'EPIDE aide à résoudre les difficultés que les jeunes rencontrent pour leur permettre d'avancer.

Comment ça se passe ?

- Pendant 8 mois, les jeunes vivent en internat du lundi au vendredi. Ils portent un uniforme. Ils respectent les règles du centre.
- A l'EPIDE, il y a toujours des adultes qui encouragent les jeunes pour qu'ils restent motivés.
- Les jeunes suivent un programme intensif, très différent de l'école, et comprenant :
 - Des ateliers, en petits groupes, adaptés à leur niveau et au métier qui les intéressent ;
 - La préparation au permis de conduire ;
 - Du sport pour retrouver un équilibre ;
 - Des activités culturelles et de loisirs, pour se changer les idées ;
 - Un parcours citoyen, qui les invite à effectuer des actions bénévoles auprès de divers organismes partenaires (Restos du cœur, Croix Rouge, EHPAD, épicerie solidaire....) et dans différents domaines, dont l'écologie (comme ici à Honfleur)

Renseignements

→ Mission Locale de la Baie de Seine :
02 31 89 55 24



→ EPIDE Val-de-Reuil : Parc d'Affaires des Portes - Voie du Futur - BP 233 - 27102 Val-de-Reuil cedex - Tél. : 02 32 09 41 57

Recrutement : Carole Franjus - Tél : 02 32 09 41 53 - 06 38 99 75 94 - E-mail : carole.franjus@epide.fr - Joignable du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

→ EPIDE Alençon : 45, rue de l'École Normale - BP 249 - 61007 Alençon cedex - Tél. : 02 33 81 46 20

Recrutement : Julie LEFEVRE - Tél : 02 33 81 24 86 - 06 80 31 70 51 - E-mail : julie.lefevre@epide.fr - Joignable du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.





Le bio s'invite à table !

La municipalité a choisi un nouveau prestataire pour la préparation des repas servis dans les cantines de nos écoles, afin d'intégrer des produits bio dans l'assiette des petits Honfleurais.

Un changement notoire qui ne va pas s'arrêter là !

Nicolas Pubreuil, adjoint en charge des affaires scolaires et de la jeunesse, présente ce nouveau projet auquel notre maire est très attaché.



Pourquoi ce changement de prestataire ?

Le contrat avec le prestataire précédent était arrivé à son terme. Nous avons choisi de passer un contrat avec une société proposant d'intégrer 20% de produits bio dans les menus, en plus du pain qui est bio tous les jours !

Pourquoi 20% ?

Cela semble peu... mais aujourd'hui, c'est le maximum qu'un prestataire puisse proposer et faire.

N'y a-t-il vraiment pas moyen de faire plus ?

Alors justement ! Il n'est pas question pour nous qu'on s'en tienne à ces 20%. D'une part parce qu'en 2022, c'est 50% du menu qui devra être bio. D'autre part, parce que l'idéal et l'objectif qu'on se fixe, c'est le menu à 100% bio. Mais pour que cela se concrétise, notre maire, Michel Lamarre, tient à mener une réflexion très globale, et en tant que président de la CCPHB la porter à un niveau intercommunal.

Pouvez-vous nous préciser les grandes lignes de cette réflexion globale et le pourquoi d'un « niveau intercommunal » ?

La cantine scolaire est un service rendu à un public captif, c'est-à-dire un public qui n'a pas le choix et qui mange ce qu'on lui sert. Il revient donc aux élus locaux de prendre la responsabilité de ce qui est servi aux enfants.

Or, si on veut bien faire les choses, le « consommer bio » doit s'accompagner d'un approvisionnement en circuit court !

Je crois voir où vous voulez en venir ! Car 100% bio, ce n'est pas qu'une question de fruits et légumes, mais aussi de production de viandes et de produits laitiers.... Et là on rentre dans une toute autre dimension ! C'est bien cela ?

Exactement ! Or : qui fait du bio aujourd'hui sur Honfleur, mis à part Etre & Boulot ? ... et une jeune maraichère qui vient de s'installer à Genneville ? Il faut donc d'abord commencer par répertorier tous les producteurs bio existant aux alentours. Et après étude de faisabilités et étude des coûts, envisager la possibilité de créer à un niveau intercommunal, une régie maraichère.

Une régie maraichère intercommunale ? donc pour nourrir les enfants déjeunant dans les restaurants scolaires de toute la Communauté de Communes de Honfleur-Beuzeville ?

Pour que ça en vaille la peine ? Oui, mais pas seulement ! Dans les publics captifs, vous avez aussi les personnes âgées en EHPAD, et les personnes qui bénéficient du portage des repas à domicile Et là le projet, en plus d'être générateur d'emploi, devient synonyme de reprise du contrôle de la production agricole par les acteurs du territoire.

Et la ville ne peut-elle pas porter ce projet seule ?

C'est-à-dire qu'au-delà de la production, il y aura ensuite la transformation à envisager... et là, le projet risque de nécessiter la création d'une nouvelle cuisine centrale beaucoup plus importante que celles que nous avons... donc des investissements que la ville de Honfleur ne pourra pas réaliser seule. Pour réduire les coûts, il faudra passer à un service self, donc réaménager les cantines elles-mêmes, et réduire le gaspillage, en continuant à éduquer les enfants à se servir moins pour jeter moins voire pas du tout.

Quelle sera donc la première étape de ce projet ?

Quand j'en ai parlé à notre maire et président de la CCPHB, Michel Lamarre, il a été très réceptif et même enthousiaste. Ne siégeant pas au conseil communautaire, c'est lui qui présentera le projet aux élus de la CCPHB : nous espérons tous deux que ce projet remportera leur adhésion !

Et ce changement a-t-il une répercussion sur le porte-monnaie parental ?

Que les parents se rassurent : ils ne dépenseront pas un centime de plus ! Le prix du repas demeure le même, c'est-à-dire entre 2,10€ et 5,25€ le repas selon le quotient familial, calculé sur les revenus.



Trois enseignants quittent Honfleur

Michel Lamarre, maire de Honfleur, Nicolas Pubreuil, adjoint aux affaires scolaires, et Catherine Fleury, adjointe aux finances, ont accueilli Chantal Havis, principale du collège Alphonse Allais, et Stéphane Ybert, proviseur du lycée polyvalent Albert Sorel, pour les remercier de leur contribution et de leur implication dans l'éducation des jeunes Honfleurais, et leur souhaiter un « bon vent » !



SAMEDI 30 JUIN 2018

Hôtel de ville

Stéphane YBERT

Ex-CPE, il est personnel de direction depuis 16 ans maintenant. Il a exercé ses fonctions de personnel de direction à Vire en lycée professionnel, à Hérouville-Saint-Clair et Colombelles en collège, puis à Honfleur où il est arrivé en 2013. Au 1er septembre prochain, il rejoindra le lycée ALAIN d'Alençon.

A Honfleur, il a notamment contribué à l'ouverture de l'établissement à l'international avec ERASMUS + qui permet de travailler avec la Norvège dans le cadre de stages comptant dans l'examen (bac pro bois et bientôt logistique).

Il confie : « De ces 5 ans à Honfleur, je garderai le souvenir d'un dynamisme extraordinaire des équipes, d'un établissement à taille humaine où chacun se connaît et peut travailler ensemble et qui plus est dans un bel établissement. Quant aux élèves, ils sont charmants dans l'ensemble quoique certains soient quand même un peu difficiles ... »

Il précise qu'il ne pourra jamais oublier Honfleur, car c'est la ville où il a rencontré sa femme qu'il a épousée en août 2017. Le maire le remercie d'avoir brillamment rempli à Honfleur sa mission, et lui souhaite à Alençon un grand succès dans la poursuite de sa carrière.

Marc LAINE

Le directeur de l'école Monet quitte également Honfleur pour poursuivre sa carrière ailleurs. Il n'a souhaité participer à aucune manifestation à l'occasion de son départ. Le maire de Honfleur lui adresse des remerciements pour le travail effectué aux côtés de l'équipe éducative de l'école Claude Monet, ainsi que des vœux de réussite pour la poursuite de sa carrière.

Chantal HAVIS

Originaire de Bougival dans les Yvelines, elle a enseigné les mathématiques pendant 15 ans avant de passer le concours de personnel de direction en 1995. Elle est alors passée par différents établissements : principale adjointe à Asnières, proviseure adjointe au lycée de Nanterre, principale du collège Jean-Zay à Saint-Gratien (95), principale du collège René Cassin à Chanteloup-les-Vignes... C'est alors qu'elle fait l'acquisition d'une maison de campagne à Barneville-la-bertran. Elle confie : « le jardinage et le calme m'étant devenus indispensables, notamment lorsque les semaines à Chanteloup-les-Vignes étaient agitées, j'ai décidé de m'installer complètement en Normandie et j'ai cherché à obtenir le poste au collège de Honfleur. Mais avant de parvenir à mon but, j'ai dû passer 5 années au collège Laplace à Lisieux, et en septembre 2013 je suis arrivée, avec bonheur, à Honfleur, bien décidée à y terminer ma carrière ».

Chantal Havis a été nommé successivement chevalier, puis officier des palmes académiques.

Parallèlement, elle est devenue conseillère municipale à Barneville.

Michel Lamarre l'a remerciée pour ce qu'elle est et pour ce qu'elle a fait ici au service des jeunes élèves.

INITIATION DECOUVERTE : Une activité voile pour tous les élèves de CM1 et CM2

Souhaitant que le retour de la semaine de 4 jours et la fin des TAPS ne pénalisent pas les enfants dans leur découverte de nouvelles activités, propices à de futures passions ou vocations, notre maire, Michel Lamarre, a demandé à l'Ecole de Voile d'organiser des séances d'initiation pour tous les élèves du primaire, sur le temps scolaire.

En effet ! Grâce aux TAPS, de nombreux petits Honfleurais ont pu découvrir les joies de la navigation à la voile



et s'initier à une activité inscrite dans les traditions de leur ville.

Il eut été vraiment dommage que cela cesse !

Tous les élèves de CM1 et CM2 des écoles primaires de Honfleur ont bénéficié d'un cycle d'initiation à la voile (4 à 5 séances) sur le temps scolaire, au cours du dernier trimestre de 2018.

La ville de Honfleur a financé l'activité et le transport.

P'TIT MUSEE ALPHONSE ALLAIS : la ville a racheté les objets 4000 €

Comme annoncé dans l'édition précédente, la ville a décidé de procéder au sauvetage du « P'tit Musée d'Alphonse Allais », menacé de disparition. Benjamin Findinier, le conservateur des musées de Honfleur, a, à la demande de notre maire, effectué un inventaire des objets, et fait une proposition de rachat à son propriétaire.

La scénographie permet d'évoquer la présence d'Alphonse Allais dans la pharmacie paternelle et quelques-unes de ses inventions littéraires et artistiques.

Les collections du musée ne comportent pas de pièce originale ayant trait directement à l'auteur, et sont avant tout constituées de plusieurs centaines de bocaux d'apothicaire en verre, de registres, d'ustensiles et de machines pour la fabrication de médicaments, qui sont, par contre, en majorité un réel témoignage de l'histoire de la pharmacie de la place Hamelin.

Pierre Barré, propriétaire du fonds, a accepté de céder l'ensemble des ob-



jets pour un montant global de 4000 € ; montant validé par le Conseil Municipal, dans sa réunion du lundi 18 juin 2018.

Fermé le 30 septembre, le contenu du P'tit Musée a été déménagé dans un local proche du Musée du vieux Honfleur, qui sera aménagé en interne, pour lui donner une apparence proche de celle qu'il avait.

Bien que la ville devienne seule propriétaire du fonds, le musée lui-même restera indépendant, et ne sera donc pas géré par la ville de Honfleur, mais par Jean-Yves Lorient, son conservateur, et 2 bénévoles, qui en assureront l'ouverture et les visites sur demande.

L'inauguration aura lieu en mai 2019. Les comédiennes Anne Richard et Christiane Bopp en seront les marraines.

FESTIVAL NORMANDIE IMPRESSIONNISTE : L'édition 2020 sur les rails !

Comme en 2013 et 2016, le Groupe d'Intérêt Public en charge de l'organisation du Festival Normandie Impressionniste, a sollicité l'adhésion de la ville de Honfleur, contre une cotisation de 5000€, réglable en 2 fois (2019 et 2020).

Rappel

Ce festival a pour objet de concevoir, organiser et susciter l'émergence d'un ensemble d'événements artistiques et culturels à vocation nationale et internationale, dédiés à la création artistique de l'impressionnisme à nos jours, et de promouvoir à cette occasion toutes manifestations en tous lieux du territoire Normand.



A Honfleur

La ville de Honfleur, à travers notamment le Musée Eugène Boudin, a participé aux 3 premières éditions du festival, et participera naturellement à la prochaine édition, la 4e, qui se déroulera en 2020.

Le Musée Eugène Boudin accueillera une grande exposition «Charles –François (1817-1878) et Karl Daubigny (1846 – 1886) en Normandie ». D'autres lieux et événements culturels seront appelés à se joindre à cette manifestation de grande ampleur.

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ERIK SATIE : Deux nouvelles chorales sont nées !

Philippe Simon, le directeur de l'école de musique, a eu l'idée de créer 2 chorales au sein de l'école : une chorale classique et une chorale pop-rock !

Audrey Hiebel, professeur de chant de l'école, est prête à intervenir pour diriger les choristes. Et des créneaux horaires ont été réservés le jeudi : 18h45 pour la chorale classique et 20h15 pour la chorale pop-rock. Les horaires ont ainsi été prévus pour permettre aux amateurs qui le souhaitent d'enchaîner et de participer aux 2 chorales.

Les personnes intéressées pour intégrer ces chorales, pourront accéder gratuitement à l'une ou l'autre ou les deux, dès lors qu'elles sont déjà élèves de l'école de musique.

Pour les personnes non inscrites à l'école de musique, la cotisation s'élèvera à 17€ / trimestre.

Pour plus de renseignements : contacter Philippe Simon à l'Ecole de Musique

Et toujours !

Parallèlement, la fanfare Satie'Sfaction et la formation Honfleur Harmonie continuent leur belle existence.

Entre acquisitions, conservation et expositions : les missions se complètent

Depuis 2 ans, Michel Lamarre, notre maire a souhaité doter la médiathèque d'une véritable politique d'acquisition, afin d'enrichir les collections du fonds patrimonial et du fonds local.

Elle s'accompagne également d'une politique de mise en valeur, pour faire vivre ces collections en permettant au grand public de les découvrir et en suscitant l'envie de les parcourir.

Le fonds patrimonial

S'il existe de nombreuses bibliothèques en France, toutes ne conservent pas des fonds patrimoniaux. Cette mission, induite par les collections existantes au sein de la bibliothèque, consiste à conserver et à valoriser les documents « anciens, rares ou précieux ». Il peut notamment s'agir de manuscrits, de livres imprimés, de documents iconographiques (cartes, plans, photographies, affiches, cartes postales...). Est généralement considéré comme patrimonial un document dont la publication est antérieure à 1811. Dans la pratique, et selon la Charte des bibliothèques, tout document datant de plus d'un siècle est considéré comme « ancien ». Rentre également dans cette définition tout document dont le nombre d'exemplaires est limité ou dont la valeur vénale, historique ou culturelle est remarquable. Ainsi les documents liés au territoire de la bibliothèque, issus du fonds local, font partie à part entière du fonds patrimonial.

En Normandie, une quarantaine de bibliothèques possèdent un fonds patrimonial dont la Médiathèque Maurice Delange de la ville de Honfleur. Constitué essentiellement d'ouvrages du XVII^e, XVIII^e, XIX^e siècle, son fonds est intéressant du fait de la diversité des sujets représentés : religion, jurisprudence, sciences naturelles, médecine, belles-lettres, récits de voyages, histoire ainsi qu'un fonds particulièrement riche sur la géographie et la marine (environ 400 volumes).

Le fonds patrimonial en quelques chiffres :

Manuscrits : 39
Fonds ancien avant 1810 : 1213 volumes
Fonds ancien après 1810 : 6270 volumes
Fonds local ancien : 1100 volumes (monographies et périodiques)

La consultation

Les ouvrages du fonds patrimonial peuvent être consultés sur place, sur simple demande à l'accueil. En revanche, ils ne peuvent pas être prêtés contrairement aux autres documents de la médiathèque. Afin de protéger les ouvrages lors de leur consultation, la médiathèque s'est équipée récemment de 3 futons (de trois tailles

différentes), car il s'agit la plupart du temps d'ouvrages fragiles, à manipuler avec précaution. Ces achats ont été subventionnés en partie par la DRAC de Normandie.

Afin de signaler les collections du fonds patrimonial de la médiathèque au grand public, les notices de ses documents doivent être transmises au Catalogue Collectif de France (CCFr) de la Bibliothèque nationale de France. Ainsi les Honfleurais, et plus largement le public, pourront connaître les noms des documents détenus par la médiathèque Maurice Delange et les consulter. Le fonds patrimonial daté d'après 1810 a été d'ores et déjà signalé sur le CCFr. Les documents du fonds daté d'avant 1810 et du fonds local le seront en 2019. Ce signalement, effectué avec l'aide de l'association Normandie Livre & Lecture, permettra également à d'éventuels chercheurs de venir à Honfleur les consulter dans le cadre de leurs recherches.



La restauration

Afin de conserver au mieux les documents précieux du fonds ancien, des restaurations peuvent être nécessaires.

En 2007, 3 manuscrits ont ainsi été restaurés :

- Un livre de droit sur parchemin datant du XIII^e siècle ;
- Deux registres de la Charité Notre-Dame de Honfleur datant du XV^e siècle.

La conservation partagée

Dans le cadre de la conservation partagée, l'association Normandie Livre & Lecture (anciennement Centre Régional des Lettres de Basse-Normandie et Agence Régionale du livre et de la lecture de Haute-Normandie) a mis en place une carte documentaire : un outil qui permet aux bibliothèques/médiathèques de Normandie de se concerter quant à leurs choix en matière de conservation. Grâce à cette carte, la bibliothèque de Dives-sur-Mer a proposé à la médiathèque de Honfleur de lui faire don des ouvrages sur la marine qui avaient été précédemment retirés de ses collections. La médiathèque Maurice Delange a choisi, parmi les ouvrages en question, tous ceux qu'elle n'avait pas déjà, pour les intégrer aux collections honfleuraises.



ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS : une lettre de Stéphane Mallarmé est achetée

Suite à un séjour à Honfleur, Stéphane Mallarmé écrit une lettre de remerciement à son hôtesse, Mme Ponsot. Grâce à la veille mise en place par Benjamin Findinier, directeur des musées et du Pôle Culturel, et Cécile Haulguel, responsable de la médiathèque, pour surveiller les documents mis en vente dans les salles des ventes, la ville a pu acquérir cette lettre qui témoigne de l'attachement de son auteur à la ville de Honfleur.

La politique d'acquisition

La mise en œuvre d'une politique d'acquisition fait partie des missions d'une médiathèque. L'enrichissement du fonds patrimonial en est un des aspects.

Dans ce cadre, la Médiathèque Maurice Delange privilégie l'achat :

- de documents liés aux auteurs honfleurais ou ayant résidé à Honfleur, ainsi que leurs œuvres
- de documents liés à la marine
- de documents relatifs à la ville de Honfleur

Les circonstances de cette lettre

Marguerite Ponsot était la mère de Willy, l'un des élèves préférés de Mallarmé lorsqu'il était professeur d'anglais au collège Rollin à Paris, et d'Eva, amie de Geneviève, la fille de Mallarmé. Les deux familles se lièrent très vite d'amitié. À partir de 1891, Geneviève séjourna plusieurs fois chez Mme Ponsot. Mallarmé s'y rendit deux fois, en 1892 et en 1894, en réponse à l'invitation de Mme Ponsot.

Suite à l'un de ces séjours, Mallarmé écrivit une lettre de remerciement à Madame Ponsot, dans laquelle il évoque Honfleur en des termes élogieux. Publiée dans le tome IV de la Correspondance de Mallarmé, aux éditions de



Lloyd James Austin et de Henri Mondor (Paris, Gallimard, 1982), cette lettre aurait été écrite le 9 août 1894, depuis la résidence principale de Mallarmé à Valvins (Seine et Marne).

Un investissement de 1690 €

Cette lettre a été repérée dans une vente chez Aguttes. Avec l'appui de Mme Papin, 1ère Adjointe et Éluée à la culture, la médiathèque a sollicité l'avis du Ministère de la Culture, via la conseillère Livre et Lecture de la DRAC de Normandie. L'Etat a ensuite exercé son droit de préemption pour le compte de la médiathèque de Honfleur, qui a pu faire rentrer cette lettre dans son patrimoine pour un investissement de 1690 €.

Pourquoi cette lettre ?

Si l'attachement de Charles Baudelaire

à Honfleur est très connu, cet achat permet de mettre en lumière les liens qu'entretenait un autre célèbre poète avec la ville, car comme en témoigne cette phrase extraite de la lettre récemment acquise : « Cela vient de ce merveilleux Honfleur »... En effet, Stéphane Mallarmé appréciait particulièrement la ville de Honfleur. Il en a fait d'ailleurs l'éloge dans plusieurs autres lettres envoyées à ses ami(e)s parmi lesquel(le)s on retrouve James McNeill Whistler ou encore Méry Laurent.

Une seconde acquisition

Toujours afin d'enrichir le fonds patrimonial de l'établissement, la médiathèque a également acquis récemment un second document : il s'agit d'un exemplaire de l'édition originale du roman *L'Ex-voto* de Lucie Delarue-Mardrus, publié en 1927 et illustré par Auguste Brouet. Cet exemplaire a été présenté lors de l'exposition « Trésors du fonds patrimonial : la pêche à Honfleur et en Normandie » qui a eu lieu du 15 au 20 octobre 2018.

Subvention

Une subvention d'un montant de 1347,50 euros a été accordée par la Région Normandie pour l'achat de ces deux documents au titre du Fonds Régional de Restauration et d'Acquisition pour les Bibliothèques (FRRAB).

15 septembre - 20 octobre 2018

Journées européennes du patrimoine

La mise en valeur des collections de la médiathèque

Une autre mission d'une bibliothèque/médiathèque est de mettre en valeur ses collections. Cette vocation donne désormais lieu à un véritable rendez-vous annuel, au moment des Journées européennes du patrimoine.



À l'occasion de cette manifestation, la médiathèque a exposé une sélection de livres sur le thème de la pêche à Honfleur et en Normandie, issus du fonds patrimonial. Cette exposition réalisée par Éléonore Rabin, la responsable de la programmation culturelle de la médiathèque, fut l'occasion pour le public d'admirer dans les vitrines quelques trésors tels que certains volumes de *l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert*, le *Journal d'un baleinier*, *Voyages en Océanie* de Louis Thiercelin (1866), *La Seine et ses bords* de Charles Nodier (1836) ou encore les *Instructions nautiques, relatives aux cartes & plans du pilote de Terre-Neuve* publié au Dépôt général des Cartes, Plans & Journaux de la Marine, en 1784 ; pour l'usage des vaisseaux du Roi & des Bâtiments particuliers employés à la Pêche (1784).

Elle a également accueilli Françoise-Edmonde Morin, auteure et journaliste, fondatrice et présidente de l'Association Femmes du Littoral Basse-Normandie, pour une conférence au cours de laquelle elle a brossé le portrait des moulières de Honfleur et de Villerville.

Trois nouveaux tableaux au Musée Eugène Boudin

2018 fut une année riche en dons et acquisitions pour le Musée Eugène Boudin.

Ses collections accueillent trois tableaux de trois peintres différents, dans trois formats distincts : des bijoux de l'art pictural à venir admirer au plus vite.

Les dons et legs

→ Suite à l'exposition dédiée à Gernez, 3 collectionneurs privés ayant prêté des œuvres, ont offert un tableau, des plaques en bois pour gravure, et des lettres.

→ Antoinette Bourdon, antiquaire honfleuraise, décédée fin 2017, a légué près de 370 objets, meubles et tableaux à la ville de Honfleur (en cours d'expertise par le Commissaire-Priseur et le notaire qui estiment l'ensemble à près de 200 000 euros), ainsi qu'une somme avoisinant les 600 000 euros, destinée à l'acquisition d'œuvres pour enrichir les collections du Musée Eugène Boudin. Lors du Conseil Municipal du 13 décembre 2018, les élus ont voté la création d'un budget annexe dédié à cet héritage, afin d'en garantir une utilisation conforme à sa vocation.

→ Une « **Vue de Saint-Vaast-la-Hougue** » peinte en 1892 par **Eugène Boudin** : ce grand format a été légué par Sonja Eder Rosa : une autrichienne, sans lien apparent avec Honfleur. Le conservateur des Musées, Benjamin Findinier a été informé par courrier par le notaire de la propriétaire, que le Musée était désigné comme légataire d'un tableau dont la valeur sur le marché de l'art pourrait atteindre les 300 000 euros. Sans ce legs inattendu, cette peinture n'aurait jamais pu entrer dans la 3e collection « Boudin », après celles du Musée d'Orsay et du Musée Malraux du Havre.



Deux acquisitions à titre onéreux

Deux opportunités de rachat à des collectionneurs privés se sont présentées au Musée, et sont devenues réalité, grâce au legs d'Antoinette Bourdon (voir ci-dessus).

→ « **Les buveurs de la Ferme Saint-Siméon** », ont été peints en 1870 par **Louis Alexandre Dubourg**. Acquis 4500 euros à des collectionneurs privés qui l'avaient déjà prêté au musée pour des expositions, ce tout petit tableau aux charmes certains, souffre malheureusement d'une éraflure, qui l'oblige à passer entre les mains d'un restaurateur de tableau avant d'être présenté au public.

→ « **Le vieux pêcheur** » a été peint par **Adolphe-Felix Cals** en 1873. Ce très grand format est aussi une œuvre historique : il a figuré, au Salon des Refusés de 1874, aux côtés du tableau de Claude Monet, « Impression soleil levant » ayant donné son nom au mouvement pictural. Il y a quelques décennies, le public a pu le redécouvrir et l'admirer dans une exposition au Musée. Suite à quoi, le Comte Doria, descendant du mécène de Cals, et propriétaire de l'œuvre, a proposé à la ville de le racheter, laquelle, malheureusement, a dû se résigner à l'admirer de loin, tant le prix demandé était inabordable. Tenant particulièrement à ce que ce tableau soit conservé à Honfleur, les propriétaires ont donc décidé de faire un geste financier, en cédant la peinture pour 50 000 euros. La ville a sollicité une aide du Fonds Régional d'Acquisition des Musées (à hauteur de 40 à 50%).

Léon Le clerc peint Honfleur, une ville de l'arrière

Léon Le clerc, fondateur du musée et de la Société du vieux Honfleur, n'en est pas moins artiste honfleurais. Il a notamment réalisé entre 1915 et 1918 une série d'aquarelles sur les camps belges et anglais, installés à Honfleur ; présentées dans une exposition au Musée Eugène Boudin du 27 octobre 2018 au 6 janvier 2019, ces aquarelles constituent un exceptionnel témoignage sur la présence de ces camps militaires qui constitue un chapitre quasi inconnu des Honfleurais d'aujourd'hui.

Honfleur entre 1914 et 1918

Ces 4 années de la Première Guerre Mondiale ont finalement peu impacté Honfleur, car on trouve peu de documents sur cette période dans les archives. A tel point, qu'on pourrait croire que notre ville n'a jamais été concernée par ce chapitre de l'histoire, sinon par la mobilisation des honfleurais, dont nombre d'entre eux sont morts au front ou des suites de leurs blessures. En témoigne la longue liste de noms sur le Monument aux Morts de la place Albert Sorel.

Cependant, dans le cadre de la préparation de l'exposition, les équipes de la conservation des Musées, se sont penchées sur le sujet pour tenter d'en savoir plus et de comprendre. Co-commissaire de l'exposition, Frédéric Lefebvre, confiait alors : « Certes la ville en ressort matériellement intacte, mais elle a joué un rôle considérable à l'arrière du front, et a connu des mouvements de troupes. »

Des troupes belges et anglaises à Honfleur

Après l'invasion de la Belgique par les troupes Allemandes, c'est à Sainte-Adresse que le gouvernement belge contraint à l'exil trouve refuge.

Et c'est naturellement à Honfleur, ville toute proche, que les Belges décident d'établir une garnison importante, dont la mission est de former ses nouvelles recrues au maniement des armes et de les entraîner à la guerre des tranchées.

L'Hôtel des ventes et le couvent des Augustines abritent ainsi des troupes belges d'octobre 1914 à janvier 1918. Les hommes s'entraînent dans les marais et sur la plage.

Près de 10 000 civils belges trouvent également refuge dans notre ville, qui s'adapte et vit à leur rythme : « L'Echo honfleurais » (la gazette locale de l'époque) publie des annonces en flamand ; des messes sont célébrées en flamand.

L'une des rares traces que Honfleur ait conservée de cette époque, se trouve dans le nom de la rue Albert Ier, ainsi baptisée en hommage au Roi des



Belges !

Les Anglais, quant à eux, sont présents à Honfleur de 1914 à 1919.

Ils ont laissé dans l'histoire et les archives de la ville encore moins de traces que les Belges. De ce fait, rien ne permet de situer avec exactitude leur campement, sinon près du bassin de l'est.

Honfleur est le théâtre de l'attente, loin des « horreurs de la guerre ». D'un camp à l'autre, c'est un monde en sursis, à la cuisine ou au lavoir, à l'entraînement ou à la manutention portuaire que représente Léon Le Clerc. Tel un chroniqueur, il dépeint la vie quotidienne des soldats : ambulances, baraquements, séances d'entraînement...

Compléter une page de l'histoire de Honfleur

Comme le suggère Frédéric Lefebvre, ce manque de connaissance sur cette époque et de documents relatifs aux événements dont Honfleur a été le théâtre, « ouvre une porte passionnante, pour faire des recherches plus approfondies ».

De ce fait, lors de l'inauguration de l'exposition, Benjamin Findinier a lancé un appel en direction des habitants de Honfleur et des environs : « Charge à vous, honfleurais de contribuer à l'élargissement des connaissances sur ce chapitre de l'histoire de

la ville, en nous faisant part de tous les documents ou témoignages en votre possession. Car si cette exposition est l'aboutissement d'un travail, elle est aussi le commencement d'un travail d'éclaircissement sur cette période. Et merci à Frédéric Lefebvre, mon adjoint, d'avoir commencé ce travail. »



DIVERS

MAIRIE :

De nouvelles fresques sur les murs du 1er étage



Michel Lamarre a de nouveau fait appel à Delphine Lorient pour réaliser des fresques sur les murs du 1er étage de la mairie.

Après les colonnes en faux-marbres de l'escalier d'honneur, et les fresques de la salle du conseil, sur les personnalités de Honfleur, Delphine Lorient, peintre décorative installée à Paris, est de nouveau intervenue dans la mairie pour exercer son art. Cette fois, elle a réalisé 6 fresques présentant les principales caractéristiques patrimoniales et historiques de Honfleur, avec un encadrement en trompe l'œil, intégrant à la perfection les médaillons en relief qui existaient déjà.



TITRE HONORIFIQUE Des «Citoyens d'Honneur» pour la ville de Honfleur

Notre maire, Michel Lamarre, souhaite créer un titre honorifique, et ainsi nommer « Citoyen d'Honneur » toute personne qui contribuera par des dons à l'enrichissement des collections muséales de la ville de Honfleur.

Les règles et conditions sont actuellement en cours de rédaction.

Le titre de « Citoyen d'Honneur » sera remis lors d'une cérémonie officielle.

Une science pour dater les bois des



SAMEDI 30 JUIN 2018

Hôtel de ville



La Dendrochronologie

La dendrochronologie a été créée par un Américain, au XXe siècle, après avoir remarqué l'influence du climat sur la croissance des arbres.

La dendrochronologie est donc l'étude des cernes annuels de croissance des arbres.

En effet un arbre produit normalement un anneau par an. Mais la largeur de la cerne dépend du climat ; lequel évolue chaque année.

Ces cernes permettent d'établir la courbe de croissance de l'arbre, qui peut alors être comparée à des courbes référentielles (connues) ; chaque essence d'arbre possédant son référentiel.

C'est ainsi que l'on peut déterminer l'année d'abattage d'un arbre, à l'année près, et à la saison près, ainsi que la date de mise en œuvre du bois, dans le cas des bois de construction.

Ce type d'analyse se pratique sur les bois de charpente, les menuiseries intérieures, et les œuvres d'art.

Sur les bâtiments anciens, dont l'architecture a pu évoluer dans le temps, ces analyses déterminent aussi le réemploi des pièces de bois les plus anciennes.

Le dendrologue prélèvera 12 échantillons de bois sur un bâtiment présentant une homogénéité architecturale, et 24 échantillons sur un bâtiment remanié.

Les premiers prélèvements à Honfleur

En 2006, 23 prélèvements ont été effectués sur l'église Sainte-Catherine. Leurs analyses ont révélé que les bois les plus anciens datent d'entre 1445 et 1466 ; l'église semble avoir été agrandie avec des bois datant d'entre 1485 et 1490 ; enfin elle aurait subi des restaurations avec des bois datant de 1881.

Un manque de données

Benjamin Findinier, le conservateur des musées de Honfleur, explique : « Le Comité scientifique qui travaille à la création du CIAP de la Lieutenance, doit déterminer les différents aspects de l'histoire du port de Honfleur qui seront présentés, et notamment, en matière d'architecture, il devra expliquer le choix des matériaux et des styles, aux différentes époques... »

Il poursuit : « Or, il se trouve que la ville manque terriblement de données objectives : des données archéologiques, scientifiques et mesurables, pouvant corroborer les données textuelles. »

bâtiments et en savoir plus sur l'évolution urbaine de notre ville

A l'occasion de la Fête de la Science, le Musée Eugène Boudin a accueilli Yannick Le Digol de la société Dendrotech : il a donné une conférence expliquant ce qu'est la dendrochronologie et présentant les résultats des analyses effectuées sur les bois de plusieurs bâtiments honfleurais..

En effet : en architecture, pour dater les bâtiments, on se repère généralement à une chronologie établie dans les styles ; cependant les formes sont une manière d'apprécier les choses, mais ne disent pas tout. Par exemple : La construction à pan de bois renvoie à des époques très anciennes (1er millénaire), mais elle est encore très utilisée après, et en particulier en Normandie.

C'est pourquoi, analyser les bois permet donc de répondre de façon étonnamment précise à ces questions de datation.

→ le test dendrochronologique : Il correspond à la réalisation de 6 échantillons maximum par ensemble cohérent. Ce travail n'est pas adapté si les bois ont peu de cernes ou sont issus d'arbres stressés. Coût (déplacement compris) : 1400 euros TTC environs.

De nouvelles analyses

Pour cette raison, la ville de Honfleur et la Société du Vieux Honfleur ont donc choisi de commander une étude sur les bois du Musée d'Ethnographie : pour la première fois, des prélèvements ont donc été effectués sur un bâtiment privé !

Le Musée d'Ethnographie se compose d'un ensemble hétérogène, donc probablement remanié. De ce fait, 16 prélèvements ont été effectués en mai 2017 sur les poutres, les planchers et la façade. Les analyses ont permis de déterminer que les bois datent de 1587.

En savoir plus sur l'histoire de Honfleur

Cette série d'analyses est un début !. La ville de Honfleur et la Société du Vieux Honfleur souhaitent ici ouvrir la voie à d'autres recherches, et espèrent ainsi inciter les propriétaires privés à commander à leur tour des analyses sur leurs bâtiments. C'est ainsi que la ville pourra recueillir de plus en plus de données précises sur l'époque de construction de ses maisons.

Pour les propriétaires intéressés

Aux propriétaires de bâtisses anciennes et désireux de faire réaliser des analyses, la société Dendrotech propose 2 formules :

→ l'expertise (formule conseillée) : Elle correspond au prélèvement d'une douzaine d'échantillons (voir plus si la croissance des bois le nécessite) par ensemble cohérent (= les bois de la phase la plus ancienne d'une charpente par exemple). Coût (déplacement compris) : 2300 euros TTC environ ;



POUR EN SAVOIR PLUS



Voici les liens vers la brochure commerciale et la plaquette technique de la société Dendrotech :

→ https://www.dendrotech.fr/fr/Ressources/plaquettes/BROCHURE_DENDROTECH.pdf

→ https://www.dendrotech.fr/fr/Ressources/plaquettes/DT_PLAQUETTE_BATI.pdf

→ ainsi qu'un reportage diffusé sur France2 dans la rubrique Sciences de Télématin avec Laurence Beauvilard (pour le visionner, votre ordinateur doit être équipé du logiciel « flash player ») : <https://www.dendrotech.fr/fr/Ressources/multimedia/Telematin/>



Le buste du Baron Motard prend place au Jardin des personnalités

*Imaginé par notre maire, Michel Lamarre, en 2001, et inauguré en 2004,
le Jardin des Personnalités conte aux visiteurs l'Histoire de Honfleur et de ses personnalités,
dont les bustes en bronze ont pris place dans des barques végétalisées, qui jalonnent leur promenade,
à quelques encablures de la jetée et de l'Estuaire de la Seine.
Nés-natifs, ou « hors-sain » ayant choisi d'y séjourner ou de s'y établir,
les personnalités présentes dans ce jardin, ont toutes profondément aimé Honfleur et
en ont souvent porté haut et loin les couleurs, comme le Baron et Contre-Amiral Motard.*



SAMEDI 10 NOVEMBRE 2018

Jardin des Personnalités

Michel Lamarre, maire de Honfleur, ses conseillers adjoints et les membres de l'association des Amis du Baron Motard, ont inauguré le buste en bronze du Baron et Contre-Amiral Motard, réalisé par le sculpteur Jean-Marc De Pas.

Le Baron et Contre-Amiral Motard

Léonard Motard est né le 27 juillet 1771 à Honfleur, et est décédé le 25 avril 1852 à Honfleur.

Fils du marin François Motard, il s'engage à 15 ans dans la Marine Nationale. Il est promu officier en 1793 (à 22 ans), puis capitaine de frégate en 1797, et se voit confier le commandement de l'Orient.

Sous-chef d'état-major général, il participe à la campagne d'Egypte. Il est gravement blessé à bord de son navire au large d'Aboukir et fait prisonnier, avant d'être échangé. Il participe aux campagnes de Méditerranée sous les ordres de l'Amiral Brueys et de Saint-Domingue. En 1803, il se voit confier le commandement de la frégate La Sémillante.

Il prend part à la bataille de Pulo Aura en 1804.

En récompense des services rendus, l'Empereur Napoléon lui décerne la Légion d'Honneur en décembre 1809, et le fait Baron d'Empire en novembre 1810.

En janvier 1811, il commande l'Ecole Spéciale de la Marine de Toulon.

Il est admis à la retraite en 1832. Il est alors Contre-Amiral. Il se retire à Honfleur : homme de cœur d'une grande compassion et d'une grande gentillesse, il consacre toute sa retraite à s'occuper des honfleurais indigents et nécessiteux, et dépense pour eux toute sa fortune. Il meurt lui aussi dans une misère totale.



Il est enterré dans le cimetière de Honfleur, où un mausolée lui a été construit grâce à une souscription locale et un don de l'amiral Roussin, qui fut son lieutenant.

Une association à son nom

« Les Amis du Baron Motard » est une association honfleuraise (loi 1901) créée en sa mémoire. Son objectif est de promouvoir l'entente cordiale entre les habitants du canton de Honfleur, par des actions festives ou autres, et participer à l'entretien de la sépulture du Baron Léonard Motard au cimetière Sainte-Catherine.

« Les membres ont contribué au financement de ce buste, souligne Michel Lamarre lors de l'inauguration, et participent également à de nombreuses autres manifestations avec beaucoup de discrétion et d'efficacité et comme le Baron Motard, ils agissent dans différents domaines caritatifs pour aider les autres. Qu'ils en soient vraiment félicités et remerciés. »



JUMELAGES

31 MAI- 3 JUIN 2018

Le jumelage reçoit ses amis de
Wörth-Am-Main

Michel Lamarre, maire de Honfleur, a reçu son homologue allemand, Andréas Fath, et les 52 allemands venus séjourner quelques jours chez leurs amis de Honfleur.

Les 2 maires ont félicité les 5 cyclistes allemands qui ont réalisé le déplacement à vélo. Ils ont mis une semaine pour parcourir 925 km, soit entre 110 et 155 km par jour. Ils ne sont pas du tout certains de pouvoir réitérer dans 19 ans cet exploit sportif déjà réalisé en 2002.

Les familles de Honfleur et de Wörth, elles, étaient ravies de se retrouver pour passer un week-end ensemble, contribuant, comme le soulignaient les 2 maires, à renforcer les liens d'amitiés entre elles et plus généralement à la bonne entente entre la France et l'Allemagne.

Le Comité de Jumelage, sous la présidence de Pierre Jan, avait prévu un programme sympathique de visites et de moments conviviaux.



5-12 MAI 2018

Le jumelage invité à Ivanovo

A l'invitation du Comité du Fonds Russe pour la Paix (Oblast d'Ivanovo) présidé par Galina Azeeva, plusieurs membres du Comité des Jumelages de Honfleur et les familles qui avaient accueilli les jeunes Russes lors du projet « Image in Honfleur » se sont rendus à Ivanovo.



A son retour à Honfleur, Pierre Jan, président du comité des Jumelages, relate :

« Au cours de ce séjour, entre rencontres officielles et visites, les Honfleurais ont pu découvrir quelques villes de l'Oblast, leurs richesses culturelles et architecturales et l'artisanat de cette région de l'Anneau d'Or. Les rencontres avec les responsables associatifs, culturels, politiques et scolaires ont permis d'étudier la faisabilité et la mise en action dans l'avenir de projets communs entre Honfleur et Ivanovo. Chacun s'est dit enchanté de ce séjour chez nos nouveaux amis Russes et ne manquera pas de les recevoir à leur tour afin de permettre au plus grand nombre et notamment aux jeunes Honfleurais de partir en Russie ou d'échanger via les différents réseaux sociaux qui pourraient être mis en place. »

Des membres des associations honfleuraises d'anciens combattants étaient du voyage : Ils ont assisté à plusieurs cérémonies patriotiques et commémoratives (voir l'article en rubrique « Rétrospectives/ Commémorations »).

LUNDI 9 JUILLET 2018

Honfleur reçoit le nouveau directeur du
centre culturel de Paris

Françoise David, adjointe au tourisme, et les membres du Comité de Jumelage ont accueilli M. Volkov, le nouveau directeur du Centre Culturel Russe à Paris. Il était accompagné d'une délégation venue d'Ivanovo, ville avec laquelle Honfleur a signé une charte d'amitié en 2016.



Diplomate depuis 25 ans en Russie, et ayant beaucoup entendu parler de Honfleur par ses compatriotes, M. Volkov a souhaité symboliquement effectuer sa première visite officielle à Honfleur.

A cette occasion, il précisait : « Cela me fait très plaisir de constater le niveau des relations entre Ivanovo et Honfleur ».

Après cette rencontre, M Volkov avait rendez-vous avec Françoise Schnerb, présidente des Amis du Festival du Cinéma Russe.

Claude Duteil reçoit la Médaille de la Ville de Honfleur

A travers Claude Duteil, notre maire souhaitait mettre à l'honneur tous les adhérents et bénévoles du Judo-Sambo Club, et plus largement tous les adhérents et bénévoles de tous les clubs et associations (sportives ou culturelles) de Honfleur, non seulement pour leur sportivité, mais aussi pour leur implication envers leur club et les jeunes.



MERCREDI 6 JUIN 2018

Hôtel de ville

Michel Lamarre, maire de Honfleur, et Nicolas Pubreuil, adjoint en charge des sports, ont reçu Claude Duteil pour lui remettre la Médaille de la ville de Honfleur

LE MOT DU MAIRE

«En 2018, le bénévolat est de plus en plus rare ! Même s'il y a toujours des bénévoles dans les associations, il est de plus en plus difficile de trouver des gens capables d'altruisme et d'agir de façon désintéressée pour le bien des autres.

Quand on est élu, les salariés de la ville sont là pour travailler pour nous, mais ce n'est pas toujours suffisant pour offrir à nos concitoyens à la fois tous les services dont ils ont besoin et des événements culturels, des loisirs sportifs ou culturels, des liens sociaux... Pour cela, on a besoin des associations et de leurs bénévoles.

C'est pourquoi, tant que je serai maire, Honfleur continuera de soutenir ses associations et de travailler avec leurs bénévoles pour offrir aux enfants comme aux adultes des services, des loisirs, des événements que la ville seule ne peut porter.»

Né en 1932 à Lisieux, Claude Duteil est arrivé à Honfleur en 1942. Il a effectué toute sa carrière comme maître d'hôtel dans la marine commerciale. Après 41 ans de service, il a pris sa retraite en 1987.

Claude a toujours été sportif : à l'âge de 18 ans, il a commencé à faire du vélo, puis il a bifurqué vers le judo à l'âge de 37 ans, car le père, qui accompagnait son fils et sa fille, a petit à petit pris goût à la discipline. Ensuite, sa persévérance et son assiduité lui ont permis de conquérir tous les grades : il a obtenu sa ceinture noire de judo (1^{er} dan) en décembre 1981.

Il a ensuite intégré l'encadrement du club, et préparé son brevet d'Etat, puis son diplôme d'instructeur départemental de Sambo en septembre 1993 : il a obtenu sa ceinture noire de sambo en octobre 1993.

En 1999, à la demande de Guy Senan, le Préfet du Calvados remettait à Claude Duteil la Médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports, en récompense des nombreux services rendus au club depuis 1980.

SAMEDI 8 SEPTEMBRE 2018

Greniers à sel et Halle des sports

FORUM DES ASSOCIATIONS



Encore un vif succès, pour ce forum organisé par le service culturel, le service des sports et le CCAS, et qui a réuni les acteurs du tissu associatif, oeuvrant dans les domaines de la culture, du sport, de la santé, de l'action sociale et du souvenir. Occasion pour la ville de rendre hommage à la contribution des associations dans la vie de la ville, et de mettre en avant auprès du public leurs actions, ateliers, cours, événements... Cette journée a également constitué un moment fort de rencontres et d'échanges entre les membres des associations, et le public.



LISTE : «NOTRE PARTI : HONFLEUR»

Honfleur, une ville qui réussit pour le bien de tous

Honfleur s'embellit de jour en jour, se restaure, s'agrandit ; Elle est sans cesse en mouvement, dynamique, pleine d'entrain et de projets. Les habitants ont compris que c'est en étant positifs, imaginatifs et déterminés, qu'on donne un avenir à Honfleur et aux Honfleurais d'aujourd'hui, mais également aux générations futures.

Honfleur est pleine de projets et d'innovations. C'est ainsi que nous permettrons à nos jeunes de rester vivre et travailler ici. Qu'ils sachent que chaque jour nous travaillons à cela, à rendre Honfleur plus attractive, grâce à la diversification de l'offre économique avec notre zone au pied du Pont de Normandie et grâce également à la fusion avec les belles communes de l'Eure, car cette ruralité, c'est l'or vert de demain. C'est le symbole de la qualité de vie.

Notre ville est une ville populaire où toutes les classes sociales cohabitent et vivent ensemble. Une grande majorité de Honfleurais est issue de familles modestes. Notre Maire les connaît bien, et depuis toujours il a le souci des autres et est humain. Il l'a prouvé par tout ce qu'il a fait avec ses équipes des majorités successives en direction des plus faibles et des plus modestes pour défendre notamment leur pouvoir d'achat : épicerie sociale, abonnements de transport réduits permettant à tous d'emprunter les bus de la ville, aide aux Restos du Cœur depuis toujours, opération « Un jouet pour chaque enfant », investissements dans le quartier des Marronniers-Canteloup, quartier prioritaire, à travers la Maison des Familles avec notamment le centre social J.S.F. : 1.4 million d'investissement – subvention annuelle – prise en charge du budget de fonctionnement – création d'Etre et Boulot, de Coudes à Coud', de la Mission Locale, subventions aux associations, accueil de diverses permanences sociales et création récente d'un poste d'agent du quotidien sur le Plateau pour être encore davantage à l'écoute des habitants.

Notre Maire est toujours disponible pour recevoir celles et ceux qui le souhaitent. C'est pour cette raison que dès le départ, nous avons, avec lui, été sensibles au mouvement des « gilets jaunes », en pensant notamment à celles et ceux qui vont travailler chaque jour pour des salaires modestes, à hauteur du SMIC qui devrait être revu à la hausse, selon les déclarations du Gouvernement. De même nous comprenons également les retraités qui ne peuvent plus faire face avec leurs faibles revenus aux dépenses du quotidien. Nous, élus de la majorité du conseil municipal honfleurais, avec notre maire, faisons tout ce que nous pouvons, à notre niveau, pour les plus modestes.

La Majorité municipale

LISTE : «HONFLEUR 2014, UN VRAI PROJET POUR TOUS»

Gilets jaunes sur le pont de Normandie et intercommunalité

La constance des gilets jaunes autour du Pont de Normandie démontre un vif malaise des plus fragiles d'entre nous. Chômeurs, travailleurs pauvres, familles monoparentales, retraités... tous ont manifesté leur mal-être et la difficulté de vivre de manière décente sur notre territoire. Le pouvoir politique au plus haut niveau n'a pas su répondre aux premières revendications. De ce fait, la demande de baisse des taxes sur l'essence s'est transformée en un pêle-mêle de revendications parfois enfouies depuis de nombreuses années, ce qui a contribué à ce que la colère dégénère en saccages inacceptables. Heureusement, notre territoire n'a pas connu de drame.

Les élus locaux, de quelque bord que ce soient, sont accessibles. Venez discuter avec nous. Nous sommes là pour trouver des solutions avec vous. N'hésitez pas.

Sans transition, notre liste s'étonne de voir l'intercommunalité voler en éclats. Les départs et les projets de départ de certaines communes vers d'autres organisations démontrent que nous avons un réel problème de gouvernance à l'intérieur de la Communauté de Communes. Que se passe-t-il donc ? Et que dire des manœuvres autour de la fiscalité ? Le tour de passe-passe qui consiste à transférer les compétences non obligatoires vers la ComCom pour être ensuite en position de baisser la fiscalité de la ville ne trompe personne. Les grandes manœuvres en vue des prochaines municipales ont déjà commencé...

Christophe Perrault, Erna Poncet et Alain Duval

LISTE : «TOUS POUR HONFLEUR»

Tenir le cap

Des projets sont en train de voir le jour, tel le nouveau centre médical et d'autres sont en préparation, telle la transformation des quartiers Canteloup / Marronniers.

La patience, la ténacité et l'expérience sont des vertus essentielles lorsqu'on assume des fonctions de premier magistrat.

C'est pourquoi je suis toujours surpris par l'acharnement de certains à toujours critiquer sans jamais rien proposer.

Quand les temps sont difficiles et que l'on se trouve sur le même navire, seule l'union des forces est salvatrice, faute de quoi, on coule.

Nous sommes à flots, nos finances sont équilibrées, les projets aboutissent.

Nombreux sont ceux qui aimeraient être à notre place. Faisons en sorte que cela continue pour Honfleur et les Honfleurais.

Alain Astresse

A quoi sert de compter ses habitants ?

En 2019, Honfleur devra procéder au recensement de sa population ! Il s'agit d'une obligation, imposée par l'Etat, tous les 5 ans pour les villes de moins de 10 000 habitants.

Celui-ci aura donc lieu du 17 janvier au 16 février 2019.

En charge des 3 dernières enquêtes, Pierre Jan a été désigné comme coordonnateur communal : il supervise et organise la collecte réalisée par les différents agents recenseurs, lesquels ont été nommés au cours du dernier trimestre 2018.

Notre maire demande aux Honfleurais de leur réserver le meilleur accueil qui soit, car leur rôle est essentiel pour ensuite bien organiser la vie municipale. Explications !

Comment se passe le recensement à domicile ?

Lors de son passage, l'agent recenseur vous remettra les imprimés papier, c'est-à-dire :

→ une feuille de logement (questions sur les caractéristiques et le confort du logement) ;

→ autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes dans le foyer (questions sur l'âge, le lieu de naissance, la nationalité, le niveau d'études, le lieu de résidence, l'activité professionnelle) ;

→ des notices explicatives disponibles en français et dans certaines langues étrangères

Il conviendra d'un rendez-vous pour venir reprendre ces formulaires, et éventuellement, si vous le désirez, vous aider à les compléter.

A noter !

En cas d'absence du domicile, l'agent recenseur laissera un avis de passage dans votre boîte aux lettres afin de convenir d'un rendez-vous pour vous remettre les documents nécessaires

Les personnes le souhaitant pourront aussi trouver de l'aide ou déposer les formulaires remplis auprès des coordinateurs

communaux, dont Pierre Jan, qui tiendront une permanence à la Salle Carnot (carrefour de l'emploi), tous les jours, du lundi au Samedi compris, de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Vous avez jusqu'au samedi 17 février 2018 pour vous faire recenser.

Une nouveauté !

Internet : c'est encore la manière la plus simple et la plus rapide de se faire recenser !

Lors de son passage, l'agent recenseur vous remettra une notice avec vos identifiants de connexion sécurisée au site Le-recensement-et-moi.fr.

Il vous suffit de vous connecter, puis de remplir le questionnaire en vous laissant guider, et valider :

Si vous indiquez votre adresse mail, vous recevrez un accusé de réception.

Et si vous avez une résidence secondaire ?

La résidence où vous devez vous faire recenser est votre résidence principale.

Si un agent recenseur vous contacte néanmoins dans votre



RECENSEMENT

LES CARNETS

résidence secondaire, ne remplissez que la feuille de logement.

La confidentialité des données personnelles

Les réponses sont confidentielles, et les statistiques produites, anonymes. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Vos informations personnelles sont protégées : Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas comptés plusieurs fois.

Chiffres récents

Au 1er janvier 2018, la France compte 67,2 millions d'habitants. Au cours de l'année 2017, la population a augmenté de 233 000 personnes, soit une hausse de 0,3 %.

A Honfleur :

année	nbr d'habitants
1982	8524
1990	8346
1999	8352
2004	8359
2009	8163
2014	8177
2018	7886

Le nombre d'habitants à Honfleur a légèrement diminué. Mais il a été observé que ces habitants quittaient Honfleur pour s'établir dans les communes rurales du canton, car la population du canton, elle, reste stable !

À noter :

Les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées sur toute leur population une année sur cinq. Les communes de 10 000 habitants ou plus, effectuent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon d'adresses représentant 8 % des logements.

LES NAISSANCES

Le maire et la municipalité félicitent les jeunes parents et souhaitent une belle vie aux nouveaux-nés :

Juin 2018

Maxence LE BRETON
Anaë DEGHELT
Louis BELLOIS DELAMARE
Léane CHESNEL
Liam MODERNE
Noah PEROU
Margot FRANCO CAMPOS
Albane LEGENDRE

Juillet 2018

Eden DESHAYES
Adaline FOUQUET
Thiago HUET
Mathis COLANGE
LOUTSCH

Aout 2018

Blanche LEGER RICHEZ
Joan BARBET
Loohane HAROU
Scott YVANOFF
Shauna DIENG
Orestis SALDATOS
Zak VALLEE

Septembre 2018

Eliasse ESSAFI
Juliette BIDAULT
SABATHIER
Albane PERRIN

Octobre 2018

Mathys PRAT
Kendjivan HUNOT CAZAL

Elise LE COMTE
Oussni MSA
Kaïss QUILLET
Henry LE BRETON
Lyam DESHAMPS

Novembre 2018

Célestine LECOQUIERRE
Luka LAI
Blanche LECRAS DELAGE
Nouah THIAM

Décembre 2018

Lucas FILIPPI
Barnabé LENOIR
Laura ANNE
Isaac GASNIER
Lina PETIT

LES DECES

Le maire et la municipalité partagent la douleur de leur disparition et le deuil de leur famille :

Juin 2018

Marcel OLIVIERA
Cyril MEVEL
Bernadette DUBREUIL,
veuve CAUCHOIS
Jean-Louis TRIBHOU
François GROS
Bernard AZE
Philippe SIMON

Juillet 2018

Maurice LEVIELS
Catherine GROMAIRE,
épouse BUEL
Henriette SOREL,
veuve GRAINDORGE
René VIGER

Août 2018

Denise LELIEVRE,
veuve HAROU
Jean ROCHELIEU
Janine CAILLE,
divorcée DEVAUX
Gustave HEMERY
Martine BIAS,
veuve SABIO CORREA
Joseph BLOT
Jean-Pierre LECOURT
Gérard WYSOCZYNSKI

Septembre 2018

Eric SAUSSEAU
Jean-Claude HERREMANS

Eliane GRANDINOT,
épouse DORE
Marcelle SARTHE,
veuve LAPEGUE
Brigitte MOLARD,
épouse MERCIER
Simone CARON,
veuve JOUIN
Claude LE ROUX
Jocelyne PETIT,
veuve MEVEL
Christiane DE SA,
veuve RUFFIN

Octobre 2018

Roger FLEURY
André BARBEY
Thomas COURT
André FAISANT
Madeleine CENDRE,
veuve MARCHAND
Jacqueline VOISIN,
épouse LECOQ
Paulette BRUNEL,
veuve DE MARZI
Jacques LEGROS

Novembre 2018

Madeleine FERRAND,
épouse LACHEVRE
Michel ERNOULT
Françoise DUMANOIS,
veuve BLOT
Damien MARAIS
Alain DUCHEMIN
Michel GENSOLLEN
Michel HENIQUE
Michel GAILLARD
Noël DUVAL
Robert CARVAL

Décembre 2018

Pierre AUDEMARD
d'ALANCON
Marc POINSSONNET
Guy GUERARD
Lucien GUICHAUX
François PESTEL
Alice VANDENBOUHEDE,
veuve LE PAGE



LES MARIAGES

Le maire et la municipalité félicitent les jeunes mariés et leur souhaitent bonheur et prospérité :

Juin 2018

Mokrane SAÏDANI &
Véronique POTTIER
Thomas LECARDINAL &
Nancy LEBIGRE
Stéphane REBUT &
Jessica ALVAREZ BLANCO
Franck THILLAYE &
Coudy NDAO
Jonathane ALLEAUME &
Mélina GOUZOUQUEN
David LATOUR &
Maria Alexandra REIS CORREIA
Fabrice VIOT &
Emmanuelle MARAIS
Loïc VALLETTE &
Natalia RADZICKA

Constant CHARLES &
Johanna TRAN-VAN-LOC
Ralph BELEN &
Johanna JAROCKA
Kévin DUVAL &
Laetitia MEDARD

Août 2018

Jérémy KERLAU &
Flora BOUCHARD
Aurélien CAPRON &
Anaïs PAGEOT
Jonathan BOUCHARD &
Elisa FEUGUEUR

Septembre 2018

Thomas VASTEL &
Agathe PARIS
Maxime DEVRIENDT &
Sophie GOUSSAIRE
Ronan METZELER &
Virginie CRESENT

Paul NADEAU &
Khedija CHABANE

Octobre 2018

Frédéric DAIR &
Mélissa LAUNAY
Sébastien BOUSSIER &
Cristelle MERIEULT
Geoffroy BOISSELET &
Marion GILBERT
Xavier LANTAIRES &
Isabelle MAURY-CARRE
Guillaume QUETEL &
Aastha GOHIL

Décembre 2018

Nicolas HUTOIS &
Vanessa ANNE
Jean-Michel NICOLLE &
Silvia MARTINEZ

JUILLET 2018

Davy SAINT-AUBIN &
Charlotte RATEL

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES DE MARIAGE

Le concours se poursuit !

Pour concourir, il vous suffit de choisir une photo prise dans l'un des jardins de Honfleur le jour de votre mariage, et de l'envoyer à la rédaction du bulletin municipal, en mairie de Honfleur, en précisant vos noms et prénoms, adresse et date de mariage. Votre photo vous sera retournée une fois le lauréat désigné.

Les heureux lauréats se voient offrir un repas pour 2 personnes dans un restaurant de Honfleur.



SAMEDI 6 OCTOBRE 2018

Cristelle MERIEULT &

Sebastien BOUSSIER



SAMEDI 7 JUILLET 2018

Johanna TRAN-VAN-LOC &

Constant CHARLES

Père Daniel ZANNIER



« C'est avec une grande tristesse que j'ai appris le décès du Père Daniel Zannier. Avec lui disparaît une figure, un personnage très apprécié. »

Né en 1929 à Cabourg, il est ordonné prêtre en 1953. Il poursuit sa mission en tant qu'enseignant pastoral de Colombelles de 1983 jusqu'en 1990. 1990, année à partir de laquelle il est nommé prêtre auxiliaire de Gonnevilliers sur Honfleur.

Daniel était un vrai curé de campagne attaché à sa belle commune de Gonnevilliers sur Honfleur. Il n'en était pas moins un personnage connu dans tout notre canton pour avoir exercé son sacerdoce dans plusieurs de nos petites communes rurales et également à Honfleur où il ne manquait pas une fête des Marins à Notre Dame de Grâce. Son sourire, sa bonhomie, son humour étaient d'un grand réconfort pour les personnes qui le côtoyaient. C'était aussi un homme cultivé d'une grande humilité quelquefois un peu triste devant la condition humaine. Daniel était touché par les gens notamment les plus modestes et les plus pauvres.

Passionné de petite mécanique et notamment d'horlogerie, il ouvre dès 1998 dans son presbytère de Gonnevilliers, un petit atelier de réparations d'horloges et de pendules avec une douzaine de passionnés, où il répare un grand nombre de pendules, horloges, réveils et carillons toujours prêt à rendre service.

Le père Zannier était un homme honnête, sincère et sympathique et il nous manque déjà à tous.

J'adresse à sa famille à ses proches aux habitants, qui l'ont connu et apprécié et en particulier à ses paroissiens Gonnevillais, mes sincères condoléances. »

Michel LAMARRE
Maire de Honfleur et
Conseiller Départemental

AU NOM DES HONFLEURAIS LE MAIRE REND HOMMAGE A ...

**Bernadette CAUCHOIS**

« Le 4 juin dernier, Bernadette CAUCHOIS nous a quittés. Je souhaiterais lui rendre hommage, d'abord en tant que femme de pêcheur et mère d'une famille de pêcheurs, mais aussi lui rendre hommage en tant que figure honfleuraise qui nous quitte à l'âge de 87 ans. En effet, avec Bernadette, c'est aussi un morceau de l'Histoire de Honfleur qui disparaît.

87 ans ; nous pouvons imaginer le visage de Honfleur il y a 87 ans, lorsque Bernadette naissait. Nous pouvons imaginer aussi cette vie qu'elle a eue au sein d'une ville comme Honfleur à l'époque où tout était sans doute plus difficile et plus dur au quotidien, avec, en plus, les épreuves de la vie et certainement plus tard la crainte que chaque fois que son mari ou ses enfants prenaient la mer, il leur arrive quelque chose de grave.

Vous pouvez imaginer ce qu'elle représentait pour cette grande famille unie. Elle était leur histoire, leur âme, celle qui savait et celle qui rassemblait. C'était aussi un formidable personnage plein d'humour, de finesse, avec cet humour honfleurais si caractéristique.

Bernadette, malgré les difficultés, les souffrances, l'âge, continuait chaque année de décorer la façade de sa belle maison de la rue Lucie Delarue Mardrus. Il n'y a pas eu une année où quelqu'un d'entre nous ne quittait pas le défilé traditionnel de la Fête des Marins, le lundi de la Pentecôte, pour aller l'embrasser et lui dire merci de maintenir cette tradition. Et Bernadette me disait à chaque fois la même chose et ce depuis 23 ans : « C'est la dernière année ; l'année prochaine j'arrête. Je suis fatiguée. » En souriant je lui disais : « Bien sûr », et l'année suivante bien évidemment, et heureusement pour nous, nous retrouvions le clin d'œil de Bernadette et de sa famille, à travers ce magnifique décor du filet de pêche sur sa maison, sur lequel, au centre, était accroché le tableau d'un bateau en pleine mer.

Cette année, pour la première fois, Bernadette n'était pas au rendez-vous. Déjà souffrante, elle était hospitalisée, mais ce petit clin d'œil de sa part était là, le filet et le tableau étaient sur la maison.

Merci chère Bernadette, merci pour l'exemple que tu as été, exemple de courage, exemple de passion et d'amour pour ta ville, exemple d'une femme, d'une mère et d'une grand-mère que tous aimaient et respectaient.

Je me souviens aussi du plaisir que tu avais de venir chaque année – tant que tu l'as pu – au repas du mois de juin, au grenier à sel, entourée de beaucoup de Honfleurais. Tu me disais à chaque fois : « Je fais ma table avec toutes mes copines » et tu étais toujours heureuse de ta soirée.

Et en plus, pour ceux qui l'ont entendue, Bernadette avait une voix magnifique dont elle faisait profiter toute sa famille et ses amis ou quelques-uns d'entre nous, lorsqu'elle était décidée

Au nom des Honfleurais, j'adresse mes condoléances à ta famille tout entière et à ceux qui t'aimaient. Je sais qu'ils sont nombreux, et je suis certain que là-haut, avec une fenêtre encore plus belle sur le spectacle, tu regarderas chaque année notre Fête des Marins, au moment de la Pentecôte, avec toutes celles et tous ceux qui déjà partis avant toi, vont t'accueillir les bras ouverts. »

Michel LAMARRE

Maire de Honfleur et Conseiller départemental

Bernard BRARD

« Nous avons d'apprendre le 11 novembre dernier, le décès de Bernard BRARD à l'âge de 82 ans. Il résidait à Quetteville depuis plusieurs années avec son épouse Nelly.

Les Honfleurais le connaissaient bien car il avait fait partie du Boxing Club Honfleurais. C'était un brillant styliste, intelligent, doté d'une puissance redoutable qu'il savait dompter. Après avoir remporté de nombreux combats, il a été sacré vice-champion de France de sa catégorie. Plus tard, il a repris avec son épouse, la présidence du club qui utilisait alors des locaux dans l'ancienne école de la rue de l'Homme de Bois, afin de faire connaître « le noble art » à de nombreux jeunes.

Ancien combattant, il était vétéran de la guerre d'Algérie.

Nous présentons à son épouse, à ses enfants, à toute sa famille et à ses amis, nos plus sincères condoléances et les assurons de notre profonde et amicale sympathie ».

Michel LAMARRE

Maire de Honfleur et Conseiller départemental

Raymond DESTIN

Président de l'association des anciens combattants AFN et tous conflits



LES ANCIENS COMBATTANTS EN RUSSIE

Dans le cadre d'un séjour à Ivanovo en Russie, organisé par le Comité des Jumelages de la ville de Honfleur, les anciens combattants ont eu l'honneur de participer à diverses commémorations patriotiques en hommage à la Victoire des Alliés de la 2^e Guerre Mondiale, mais aussi à l'Escadron de chasse Normandie-Niémén.



MARDI 08 MAI 2018

Ivanovo - Monument des Anciens combattants

Les anciens combattants de Honfleur ont déposé des fleurs au monument consacré aux Héros du «front et de l'Arrière», avec des anciens combattants de la Grande Guerre Nationale (2^e Guerre Mondiale).



MERCREDI 9 MAI 2018

Ivanovo - Monument Normandie-Niémén

Les anciens combattants de Honfleur ont déposé des fleurs au monument consacré aux Aviateurs et aux Techniciens du régiment soviéto-français « Normandie-Niémén », en présence d'étudiants de l'Université du même nom. Ces actions commémoratives sont très suivies par le peuple russe qui voue à la France une grande estime.



MERCREDI 9 MAI 2018

Défilé dans les rues d'Ivanovo

pour le « Régiment Immortel »

Cette action qui existe en Russie depuis 2012, est consacrée à la victoire des armées alliées sur le nazisme, et rend hommage aux combattants et aux Familles disparus pendant la grande guerre nationale.

Comme les milliers de participants à cette marche d'une heure dans les rues d'Ivanovo, les Anciens Combattants de Honfleur ont brandi des photos des combattants disparus, mais aussi répondu à une interview de la télévision russe.

« Participer à cette action nous a particulièrement marqué, rapporte Raymond Destin, président de l'association honfleuraise, d'autant que les organisateurs de cette Marche du Régiment Immortel avaient placé notre délégation à la tête d'un cortège qui comptait plusieurs milliers de personnes. »

Tout comme les anciens combattants, la ville de Honfleur peut être fière et honorée de cette marque de reconnaissance à la présence à Ivanovo du comité de jumelage et des anciens combattants Honfleurais.



VENDREDI 8 JUIN 2018

**Le débarquement des alliés en Normandie
et la fin des combats en Indochine**

Afin de commémorer le débarquement des alliés en Normandie, le 6 juin 1944, et la fin des combats en Indochine, le 8 juin 1954, les représentants des associations d'anciens combattants du canton de Honfleur, des enfants des écoles, et les élus municipaux se sont retrouvés au Monument aux Morts pour un dépôt de gerbes. Ils ont ensuite défilé en ville jusqu'à la Stèle des Alliés pour un autre dépôt de gerbe.





JEUDI 11 OCTOBRE 2018

Colleville - Arromanches

Comme chaque année, la ville et l'association des Anciens Combattants de Honfleur ont organisé une journée «mémoire», avec visite du cimetière américain de Colleville et du musée du débarquement à Arromanches.

Claude Chicherie, adjoint au maire, et une délégation de 55 personnes, composée d'anciens combattants et sympathisants AFN et tous conflits, de policiers, marins, et membres de Honfleur 1939/1945, ont accompagné les 32 élèves de l'école Caubrière, leur directeur Philippe Marie, instituteurs et parents, qui sont allés rendre hommage aux G.I.S débarqués sur les plages de Normandie. Ensemble, ils ont déposé une gerbe de fleurs au pied du monument principal et une rose sur les 50 tombes des soldats parrainés. Les enfants - nous en sommes certains - conserveront de cette journée un souvenir particulier et sauront être les relais de la reconnaissance due aux soldats qui ont libéré la France et l'Europe.



MERCREDI 5 DECEMBRE 2018

Fin de la Guerre en Algérie

Michel Lamarre, maire de Honfleur, entouré de ses adjoints et conseillers, des membres des associations d'anciens combattants, et des enfants des écoles, a commémoré la fin de la guerre d'Algérie en rendant hommage aux Honfleurais morts en Afrique du Nord durant les combats.

24-26 AOUT 2018

Centre ville

74e ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE HONFLEUR



Photo : www.honfleur-infos.com

C'est le 25 Août 1944 que les soldats belges de la Brigade Piron et les soldats anglais sont entrés dans la ville de Honfleur, pour la libérer de l'occupation allemande.

Elus, anciens combattants et membres des associations de mémoire, auxquels se joignent de nombreux Honfleurais, ont célébré cet anniversaire et rendu hommage aux jeunes soldats français et alliés, aux résistants intrépides, qui, au péril de leur vie, ont contribué à la restauration de la paix et de la liberté.

Les cérémonies se sont déroulées en présence de délégations belges et anglaises, venues spécialement pour l'occasion, parfois même accompagnées d'enfants ou petits-enfants de vétérans anglais venus se recueillir sur la tombe de leur aïeul.

Les participants ont défilé en ville, emmenés par le Réveil Saint-Sauverais et escortés par les véhicules militaires et des passionnés en tenues d'époque.



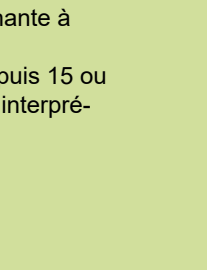
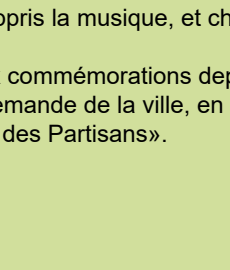
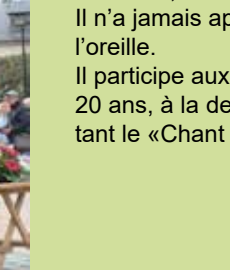
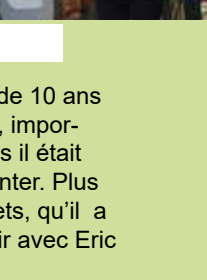
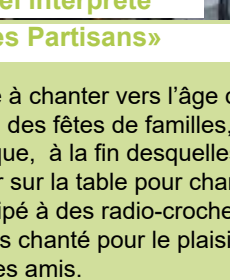
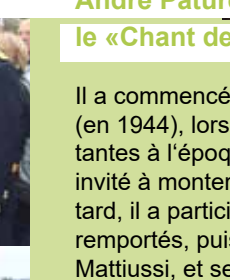
André Paturel interprète

le «Chant des Partisans»

Il a commencé à chanter vers l'âge de 10 ans (en 1944), lors des fêtes de familles, importantes à l'époque, à la fin desquelles il était invité à monter sur la table pour chanter. Plus tard, il a participé à des radio-crochets, qu'il a remportés, puis chanté pour le plaisir avec Eric Mattiussi, et ses amis.

Il n'a jamais appris la musique, et chante à l'oreille.

Il participe aux commémorations depuis 15 ou 20 ans, à la demande de la ville, en interprétant le «Chant des Partisans».



Les 100 ANS DE LA FIN DE LA GRANDE GUERRE

Afin de commémorer l'Armistice qui mettait fin à la Première Guerre Mondiale, la ville avec les associations d'anciens combattants, le Musée Eugène Boudin et la médiathèque ont mis en place un programme de cérémonies et de manifestations culturelles, pour rendre hommage à tous les poilus honfleurais, français, et étrangers, tués ou blessés au front.

VENDREDI 9 NOVEMBRE 2019

Musée Eugène Boudin

Michel Lamarre, maire de Honfleur, Nathalie Papin, adjointe à la culture, Benjamin Findinier, conservateur des Musées et directeur du Pôle Culturel, Cécile Hauguel, directrice de la Médiathèque, ont inauguré en présence d'une centaine de personnes l'exposition du Musée Eugène Boudin sur « Léon Le Clerc (1866 – 1930) et la Grande Guerre à Honfleur » ainsi que les animations proposées par la Médiathèque à l'occasion de ce Centenaire.

SAMEDI 10 NOVEMBRE 2018

Médiathèque Maurice Delange

Outre une exposition d'objets d'époque et ayant appartenu à des poilus honfleurais, la Médiathèque a proposé 3 conférences (dont une avec la société du Vieux Honfleur) et la projection de 2 films.

DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018

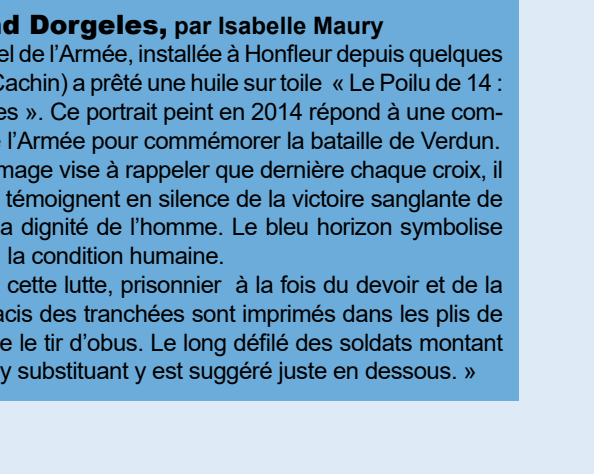
Monument aux morts et Monument du Souvenir Français

Michel Lamarre, maire de Honfleur, avec ses adjoints et conseillers, Nathanaël Candat, maire du conseil junior, et les membres des associations d'anciens combattants, les porte-drapeau, les représentants de la Police Nationale et de la Gendarmerie, les pompiers, et les enfants de l'école Notre-Dame Saint-Joseph, ont rendu hommage aux Honfleurais morts sur le front ou des suites de leurs blessures. Des gerbes ont été déposées au Monument aux morts et au Monument du Souvenir Français.

L'hommage à Roland Dorgeles, par Isabelle Maury

Isabelle Maury, peintre officiel de l'Armée, installée à Honfleur depuis quelques années (son atelier est rue Cachin) a prêté une huile sur toile « Le Poilu de 14 : hommage à Roland Dorgeles ». Ce portrait peint en 2014 répond à une commande faite aux peintres de l'Armée pour commémorer la bataille de Verdun. Elle commente : « Cet hommage vise à rappeler que derrière chaque croix, il y a un visage et un nom qui témoignent en silence de la victoire sanglante de l'histoire de l'humanité sur la dignité de l'homme. Le bleu horizon symbolise cette histoire ; le gris bleuté, la condition humaine.

Le poilu de 14 témoigne de cette lutte, prisonnier à la fois du devoir et de la boue des tranchées. Les Lacis des tranchées sont imprimés dans les plis de sa redingote, tout autant que le tir d'obus. Le long défilé des soldats montant au front et autant de croix s'y substituant y est suggéré juste en dessous. »



20-21 MAI 2018

Port & Côte de Grâce

LA 157ème FÊTE DES MARINS

Organisée par la Société des Marins, en collaboration avec les services de la ville, les membres du clergé, et les services de sécurité, cette 157e Fête des Marins a encore été l'occasion pour les marins honfleurais et tous les habitants de réaffirmer haut et fort leur attachement aux traditions.



Les festivités ont été placées cette année sous la présidence d'honneur, d'Adrien Harel : Tout un symbole, car, Honfleurais, ancien pêcheur et ancien sauveteur en mer, Adrien Harel incarne à lui seul tout le milieu maritime honfleurais.

Cette édition était également dédiée à un ami de toujours, un ami de la Fête des Marins, un ami que tout Honfleur regrette : Michel Vanjon.

Inédit !

La Société des Marins a souhaité qu'un chêne vert soit planté à la Côte de Grâce en hommage aux marins disparus. Michel Lamarre, Sophie Gaugain, vice-présidente du Conseil Régional, Christophe Blanchet, député, Michel Bailleul, maire d'Equemauville, Adrien Harel, président d'honneur de cette 157^{ème} fête des marins, Françoise Lecoq, présidente de la société des marins et les prêtres du diocèse ont joué les jardiniers en donnant chacun quelques coups de pelles.

**LE MOT DU MAIRE**

Je voudrais tout d'abord remercier toutes celles et tous ceux qui ont, grâce à leur participation, permis la réussite et la beauté de cette fête en ce week-end de la Pentecôte.

Nous pouvons être fiers d'avoir maintenu cette tradition contre vents et marées. Malgré les difficultés qui se sont ajoutées en termes de sécurité ces dernières années, et le temps qui passe, nous avons su protéger nos racines et nos traditions qui aideront les jeunes générations d'aujourd'hui à avoir des racines et des souvenirs.

Dans ce moment de rassemblement exceptionnel, tous réunis dans une grande fête familiale, nous savons oublier nos différends, nos problèmes, pour passer un moment dans la joie et la bonne humeur. En même temps, nous nous souvenons tout particulièrement des marins disparus en mer, et leur rendons hommage. Au milieu de tous ces enfants qui ont porté les maquettes et qui représentent l'avenir, nous nous tournons vers eux pour leur dire que Honfleur est leur ville, et que, du haut de ses 1 000 ans d'histoire, elle demeure authentique : Elle a su traverser les siècles et, pour notre plus grand plaisir, protéger son patrimoine et ses traditions. Aujourd'hui, plusieurs siècles plus tard, nous pouvons être fiers d'affirmer encore que nous sommes une ville portuaire et maritime, tournée vers la mer, et cette fête des marins, comme son nom l'indique, est le meilleur symbole de cette authenticité maritime et de notre attachement.



30 mai – 3 juin 2018

Exposition de l'Académie des Artistes Honfleurais

L'Académie des Artistes de Honfleur, présidée par Franck Brière, a présenté dans les greniers à sel l'exposition annuelle des œuvres de ses artistes professionnels et de ses élèves, avec une rétrospective dédiée à Gervais Leterreux, comme le faisait autrefois la Société des Artistes Honfleurais.

Lors de l'inauguration, Michel Lamarre, maire de Honfleur, a félicité les artistes présents, et accueilli Simone et Frédéric Leterreux, l'épouse et le fils de Gervais Leterreux, ainsi que la marraine de l'exposition : la comédienne et auteur de contes pour enfants, Marlène Jobert.

« Quel plaisir de voir la renaissance de l'Académie des Artistes de Honfleur et de retrouver les toiles de Gervais mais également celles de nombreux peintres »

Michel Lamarre - Maire de Honfleur

SAMEDI 9 JUIN 2018

Intronisation au sein de l'Académie AA

L'Association des Amis d'Alphonse Allais organisait dans les Greniers à sel l'intronisation de Philippe Chevallier et Olivier Lejeune au sein de l'Académie Alphonse Allais. Thierry Rocher et Popeck, les parrains, mais aussi Gérald Dahan, Xavier Jaillard et de nombreux autres académiciens étaient présents et leurs interventions ont bien sûr contribué à créer une atmosphère des plus Allaisiennes, très largement savourée par de nombreux honfleurais et visiteurs.

15 JUIN – 10 OCTOBRE 2018

Les « Focales du Pays d'Auge »

Il s'agissait là d'une première, faisant de Honfleur la vitrine de tout le terroir augeron.

L'association Pays d'Auge Cœur Normandie, avec le soutien de la ville de Honfleur, a mis en place un parcours photographique à travers les rues, places et jardins de Honfleur, destiné à promouvoir les richesses et la diversité Pays d'Auge auprès des touristes.

Pierre Vannoni et son association « Paisons ensemble » en étaient les invités d'honneur.

14 photographes normands, de Patrice Le Bris et Jean-Claude Osmont à Patrick Braoudé, ainsi que quelques élèves de l'atelier photos du Lycée Albert Sorel, ont ainsi présenté leur vision du Pays d'Auge à travers une centaine de photographies noir et blanc ou couleur, de grand format, réunies dans une exposition de plein air accessible gratuitement.

« Paisons ensemble », est un projet né de la rencontre de Pierre Vannoni, photographe, et de la société EditFisse, agence de communication graphique basée à Lisieux. Ainsi, talent photographique et maîtrise des outils de communication s'allient pour rassembler les fonds nécessaires à la création de puits dans des villages d'Afrique, et sensibiliser, à travers des événements culturels et artistiques organisés en Normandie et en France, à l'importance vitale de ce précieux liquide.

22 - 24 JUIN 2018

Exposition annuelle de l'EAGE

Les élèves de l'Ecole d'Art Graphique de l'Estuaire (de Honfleur et Pont-Audemer), dirigés par Guillaume de Saint-Pierre, ont présenté leurs travaux de l'année aux greniers à sel.

Les deux écoles, nées en 1992, affichent des programmes et des réalisations toujours plus sophistiquées et ambitieuses. Guillaume de St Pierre avait concocté un programme original et rare : représenter des granges de montagne aux murs de pierres ; inventer un paysage et l'enrichir de tous les rythmes naturels qui le constituent et induisent sa profondeur ; construire un visage sur fonds clairs, en mettant l'accent sur les yeux.



JEUDI 21 JUIN 2018

Centre ville

LA FETE DE LA MUSIQUE & Les 20 ans des Maisons Satie



La Fête de la Musique est un événement festif, participatif et collectif : il est fait pour et par le public.

Aussi, pour cette 37^e édition, comme chaque année depuis 2013, le Service Culturel de la Ville de Honfleur a proposé une scène ouverte, accessible sur inscription préalable, à tous les musiciens désireux de se produire. Les groupes qui se sont succédés ont remporté un vif succès.

Les Maisons Satie ont choisi le jour de la Fête de la Musique pour célébrer le 20^e anniversaire de leur ouverture officielle : les élèves de l'Ecole de Musique et le groupe Up Town Jazz Trio ont été invités à se produire dans la cour en fin d'après-midi et en soirée. Le public, enchanté, est venu très nombreux les applaudir.



20 JUIN – 8 JUILLET 2018

Greniers à sel

L'EXPOSITION «A CHACUN SON CHAT»



Cette exposition a été un véritable succès : elle a accueilli 3264 visiteurs enchantés par les dessins de chat d'Albert Dubout et de Philippe Geluck et la scénographie.

« C'est une grande fierté pour la ville de Honfleur que d'accueillir cette exposition événement, qui va dans le sens du travail de valorisation effectué depuis 4 ans, et qui correspond tout à fait à la politique culturelle de la ville », souligne Nathalie Papin, maire adjointe en charge de la culture, à quelques jours de l'exposition.

« Quel honneur, mais surtout quel bonheur, d'accueillir des chats et pas les moindres, souligne le maire lors de l'inauguration : ceux d'Albert Dubout remplis de finesse, de légèreté, si naturels, et tellement vrais, et celui de Philippe Geluck, presque humain, philosophe, penseur, cultivé, rempli d'humour et qui va si bien au pays d'Alphonse Allais, avec souvent le même humour perçant, déconcertant, réfléchi et tellement philosophe qu'il nous fait réfléchir sur le monde et sur nous-mêmes, les êtres humains.





Photo : www.honfleur-infos.com

DIMANCHE 24 JUIN 2018

9e Pique-Nique musical de l'Office de Tourisme

« La Fête foraine » : tel était le thème de cette 9e édition organisée par l'Office de Tourisme Communautaire de Honfleur-Beuzeville et ses partenaires, et qui a remporté un vif succès.

Le programme musical a été assuré par les élèves de l'Ecole Municipale de Musique, et par Rémi Brieux (un joueur d'orgue de barbarie), Honfleur Harmonie et Satie'Sfaction. Une vingtaine d'artistes a exposé ses peintures et sculptures, et proposé des ateliers et concours. L'équipe de l'Office de Tourisme a animé différents ateliers et jeux. Mais c'est le Carrousel 1900, qu'elle a fait venir, qui a remporté le plus de succès !



Photo : www.honfleur-infos.com



Photo : www.honfleur-infos.com



SAMEDI 30 JUIN 2018

La Taverne des Pirates

Après le succès de l'an dernier, l'association « Honfleur carnaval » a décidé d'organiser les années paires avec le Bar La Taberna, une soirée festive spéciale « Taverne des Pirates » : musiques, chants, danses, lanceurs de couteaux, et diverses autres animations ont réuni de nombreux amateurs en tenue d'époque.

Le carnaval reviendra donc l'an prochain.



30 JUIN – 2 SEPTEMBRE 2018

L'alliance des signes de Nicole Vatinel

Dans le souci de continuer à proposer des expositions alliant les arts à l'écrit, la médiathèque a demandé à Nicole Vatinel de présenter ses œuvres en relation étroite avec les livres, tout en lui laissant « carte blanche ».

Diplômée de l'école des Beaux-Arts de Rome, elle a construit son propre parcours artistique en parallèle de ses ateliers (Villa Montebello à Hennequeville). Véritable touche-à-tout, mue par son amour profond de la matière, Nicole s'est formée depuis quelques années à l'art des vitraux.

Féru de littérature, elle a illustré plusieurs recueils de poésie et réalisé différents livres d'artistes. Inspirée par les grands textes classiques et par la littérature contemporaine, les lettres et l'écrit reviennent comme un leitmotiv dans son œuvre.

Lors de l'inauguration, Cécile Hauguel, responsable de la médiathèque, Benjamin Findinier, directeur du Pôle Culturel de Honfleur, et Nathalie Papin, maire adjointe, ont accueilli leur invitée.



7 JUILLET – 18 JUILLET 2018

Les « Nouveaux Peintres de l'Estuaire »

Cette nouvelle association honfleuraise, composée essentiellement d'anciens élèves des Ecoles d'Arts Graphiques de l'Estuaire, a organisé sa 1ère exposition aux greniers à sel, sous la direction artistique de Guillaume de Saint-Pierre, afin d'assurer une cohérence (qualités techniques) entre les œuvres présentées. Le public a pu découvrir le talent de 14 nouveaux peintres, et les œuvres de 3 artistes invités : Isabelle Maury, Dimitri Montier, Jean-Louis Thibaut.



SAMEDI 14 JUILLET 2018

Rencontre des Artistes

Le Service Municipal d'Animations Sociales et Culturelles des quartiers organisait place Sainte-Catherine une rencontre entre artistes normands, occasion également pour eux d'exposer leurs œuvres et de se confronter au regard du public. Une belle première, très appréciée de tous !



13-14 JUILLET 2018

Centre-ville

LA FETE NATIONALE

Ce n'est pas tant pour commémorer la Prise de la Bastille que pour assister aux jeux populaires issus des traditions de la marine que le public est venu cette année encore en très grand nombre dans notre cité. Mât de cocagne, baptême des tropiques et mât incliné ont ravi les spectateurs, et fait souffrir les courageux participants qui ont dû endurer un soleil ardent et des températures proches des 30°C.

Les pompiers à l'honneur

Comme chaque année, devant le monument aux morts, à l'issue du dépôt de gerbe, le maire a passé les troupes en revue ! A cette occasion, il a essayé la nouvelle grande échelle du centre de secours de Honfleur, pour laquelle le Département a investi 650 000 €. Son avantage ? Permettre aux soldats du feu d'intervenir et de venir en aide aux personnes bloquées dans des endroits difficiles d'accès.

Enfin, après le défilé en ville, les JSP ont assuré devant la mairie une démonstration rafraichissante de leur savoir-faire.



Le mât incliné

L'attraction reine de la journée a attiré une foule importante de Honfleurais, mais aussi de touristes qui ne savaient pas trop à quoi s'attendre ! Surprise donc ! C'est dans une ambiance bon enfant que les participants ont effectué chacun une dizaine de passages sur le mât savonné avant qu'Andy Lefort ne parvienne enfin à décrocher le drapeau tricolore.

Parmi les participants, le public a pu remarquer la présence de Vincent Buhot, un vétéran du mât incliné, mais aussi de Marthe Fesquet, seule fille inscrite cette année, et une des rares Honfleuraises à avoir osé se confronter aux hommes dans cette épreuve qui n'est pas sans risque !

De son côté, Michel Lamarre a annoncé que l'an prochain, le mât incliné, expatrié depuis 2 ans dans l'avant-port pour des raisons sanitaires, serait de retour dans le Vieux Bassin.



Le mât de cocagne

Une épreuve difficile qui a bien fait souffrir la jeunesse honfleuraise cette année. De ce fait, aucun vainqueur !

Le baptême des tropiques

La température était telle que c'est presque avec grand plaisir que les participants malchanceux ont accueilli leur punition : le seau d'eau froide !

Le feu d'artifice

A la nuit et à la fraîche tombées, Honfleurais et touristes ont pu assister à un feu d'artifice sensationnel, un véritable son et lumière au-dessus des eaux de l'avant-port, avec des musiques romantiques pour célébrer « Honfleur et son histoire ».



SAMEDI 4 AOÛT 2018

Centre ville

LA NUIT DES ARTISTES

Sur une idée de notre maire, Michel Lamarre, la ville de Honfleur et ses différents services, en partenariat avec les nombreuses galeries et ateliers, ont organisé encore avec succès cette belle et festive manifestation dédiée à célébrer l'art dans tous ses états et les artistes vivants qui créent à Honfleur même du rêve, de la poésie, et de quoi illuminer la vie de tous.



Pendant toute une nuit, Honfleur a été un véritable écrin, dans lequel sculptures, peintures, photographies ont été mises en valeur, ainsi qu'une scène grandeur nature où musiciens, chanteurs, et comédiens ont exercé leur talent devant un large public.

Plusieurs galeries d'arts ont prêté des œuvres monumentales, à leurs frais, pendant plusieurs jours avant et après cette nuit des artistes : occasion pour les badauds non initiés de se confronter à des œuvres originales, jusqu'à ce que naisse enfin l'envie de franchir, ne serait-ce que par curiosité, le seuil des galeries et des ateliers.



Les particularités de cette 4e édition :

- ➔ Une performance du groupe d'artistes « Accords Sensibles », rue Cachin ;
- ➔ Un clin d'œil au 7e art au Jardin du Tripot ;
- ➔ Des expositions dans les bâtiments municipaux qui sont restés ouverts jusque très tard ;
- ➔ Une rencontre entre artistes et entre artistes et public sur la place Sainte-Catherine ;
- ➔ De plus en plus de particuliers apportent leur touche à l'événement ;
- ➔ Un programme musical qui a enchanté et fait l'unanimité.



LA NUIT DES ARTISTES



LE MOT DU MAIRE

«Je tiens à féliciter toutes celles et tous ceux qui ont participé à sa réussite, et notamment bien évidemment en tête nos artistes, nos galéristes et tous nos commerçants qui ont joué le jeu.

Je tiens également à associer à ces remerciements et à ces félicitations les services de la Ville de Honfleur qui n'ont pas compté leur temps et qui se sont même passionnés pour cet événement dont j'ai eu l'idée il y a quelques années : service culturel, services techniques, police municipale, service d'animation sociale et culturelle des quartiers, sans oublier les bénévoles de plusieurs associations culturelles. Comme je l'avais promis lors de la dernière campagne électorale, j'ai concrétisé ce projet. Je me souviens d'ailleurs qu'à l'époque, quand j'ai développé cette idée de créer une Nuit spécialement dédiée à tous les arts et de mettre dans la rue l'art et la culture, très peu de gens y croyaient, et beaucoup restaient dubitatifs et n'adhéraient pas. C'est encore la preuve qu'il faut bien connaître sa ville, ses particularités, son histoire et sa sensibilité, pour imaginer des événements qui lui vont aussi bien.

Cette idée m'était venue notamment lorsque j'ai dû réfléchir et imaginer quelque chose au niveau de l'Impasse du Triplot. C'est là, au cœur de Honfleur, que j'ai demandé à Annick LEROY, sculptrice, de mettre l'art dans la rue, à ciel ouvert. Et de cette façon-là nous avons donné une âme à l'endroit, et c'est dans ce site que j'ai eu l'idée de créer la Nuit des Artistes, pour que Honfleur, sous le ciel, soit le prolongement des galeries et des ateliers, et pour mettre l'art dehors, à l'extérieur, afin que la rencontre avec le visiteur ou le Honfleurais, soit une opportunité et qu'ensuite ceux-ci rentrent dans les galeries, dans les ateliers et approfondissent leurs connaissances.

Le Jardin des Personnalités a été précurseur, puisque tous les bustes sont à l'extérieur, et je suis heureux que la Nuit des Artistes soit devenue un succès et un rendez-vous que de grands amateurs et collectionneurs d'art chevronnés ne voudraient plus manquer, au même titre que les Honfleurais et les visiteurs.

Et nous allons encore, dans les années à venir, accentuer la qualité de cette manifestation. »



7 JUILLET – 15 OCTOBRE 2018

Exposition Paul Elie Gernez au Musée

Le Musée Eugène Boudin a consacré son exposition estivale à un artiste pour le moins déroutant : Paul Elie Gernez ! Peintre, pastelliste, dessinateur, il était avant tout un chercheur et un curieux doté d'une force d'âme exceptionnelle pour ne pas se figer dans un style et une manière.

L'exposition a réuni 117 peintures, dessins, pastels, eaux fortes, livres illustrés, gravures sur bois, issus des collections du musée des Beaux-Arts de Valenciennes, du musée d'Art Moderne de Paris, la collection Peindre en Normandie, la French Lines & Cie, ainsi que les galeries Etxeandia et Arthur Boudin (de Honfleur), et de nombreuses collections particulières.

Pour l'inauguration, Michel Lamarre, maire de Honfleur, Nathalie Papin, maire adjointe en charge des affaires culturelles, Benjamin Findinier, conservateur des musées de Honfleur, ont accueilli Anne Le Bon, petite-fille de Gernez, et son mari, Stéphane, qui ont rendu cette exposition possible à bien des égards en ouvrant grand les portes des archives du peintre et en prêtant de nombreuses œuvres. Michel Lamarre les en remercie vivement, tout comme il remercie également Philippe et Françoise Carlier, qui ont souhaité offrir au musée un ensemble exceptionnel de près de 170 lettres adressées par Paul-Elie Gernez à ses amis valenciennois Charles et Marcelle Marlière. Il a ajouté : « A cette occasion, j'ai eu l'idée de faire, dorénavant, citoyens d'honneur de Honfleur, toutes celles et tous ceux qui feront des dons à notre musée. »

12-22 JUILLET 2018

Escale du galion espagnol « El Galéon »

« El Galéon » est la réplique unique d'un de ces galions espagnols qui pendant 3 siècles ont relié les continents pour le transport des denrées commerciales et permis le plus grand échange de cultures, de personnes, et d'idées dans l'histoire. Propriété de la Fondation Nao Victoria, ce navire dispose de plus de 320m² de ponts ouverts aux visiteurs : ceux-ci ont été très nombreux à venir visiter ce musée flottant et centre d'interprétation de l'histoire des galions espagnols et de leur rôle dans la diffusion de la culture espagnole dans le monde. Ce navire a également participé au tournage de la célèbre trilogie cinématographique « Pirates des Caraïbes ».

13 JUILLET – 12 AOÛT 2018

L'exposition d'Olivier Martel

Le Service Culturel de la ville de Honfleur a proposé à Olivier Martel d'exposer aux Greniers à sel une quarantaine de photographies grands formats sur ses « Voyage en Russie, sur les traces de Michel Strogoff » et sur l'orthodoxie en Russie. Occasion pour les nombreux visiteurs de voyager par le biais de ces magnifiques photographies dans l'immense et éternelle Russie : un périple hors du temps !

DIMANCHE 15 JUILLET 2018

Finale de la Coupe du Monde de Football

Pour la demi-finale et la finale de cette compétition qui s'est déroulée en Russie, la ville de Honfleur a organisé une retransmission sur le grand écran du cinéma Henri Jeanson : une initiative qui a fait l'unanimité ! Honfleurais et touristes ont ainsi pu soutenir les « Bleus » côte à côte, gratuitement.

Le jour de la finale, quelques minutes avant le coup de sifflet final, tous les amateurs de foot et les Honfleurais qui ont suivi la compétition de plus ou moins près, ont laissé éclater leur joie d'abord sur les terrasses des bars-restaurants de la ville. Puis très vite, ils ont investi les points stratégiques du centre-ville pour célébrer le titre de Champions du Monde de Foot de l'équipe de France, et sa 2e étoile tant espérée ! Une fête qui s'est prolongée tard dans la nuit, et nettement plus conséquente qu'en 1998. Il faut dire que les Normands avaient de bonnes raisons pour cela, puisque l'équipe de France compte plusieurs joueurs qui sont passés par des clubs normands comme Le Havre, Caen et Évreux.



SAMEDI 21 JUILLET 2018

Grand Prix de Honfleur

Françoise David, adjointe au maire en charge du tourisme, était à Clairefontaine pour représenter la ville et remettre une récompense au vainqueur du Grand Prix de la ville de Honfleur.



SAMEDI 28 JUILLET 2018

Tangy de Willencourt et son piano

Les « Promenades Musicales du Pays d'Auge » sont passées encore cette année par Honfleur ! Et pour cette 24e édition, l'association a invité Tangy de Willencourt : un musicien complet, soliste remarqué, et chambriste très demandé. Il a interprété des classiques : Beethoven, Liszt, Debussy, et César Franck. Un succès indiscutable et grandissant d'une année à l'autre !



SAMEDI 28 JUILLET 2018

L'exposition « Omar El Nagdi »

Une fois de plus Danielle Bourdette a accueilli dans sa galerie Omar El Nagdi à l'occasion du vernissage de son exposition annuelle à la galerie, car cette figure majeure de la peinture égyptienne contemporaine est aussi un habitué de Honfleur, et un amoureux de la ville depuis 1994. Soutenu par les ambassadeurs d'Egypte successifs, il était entouré cette année de son Excellence M. Ehab Badawy (Ambassadeur d'Egypte en France et à l'UNESCO), de Nicole Ameline, présidente du CEDAW à l'UNESCO, et de Françoise David, adjointe représentant la ville d'Honfleur.



SAMEDI 11 AOÛT 2018

Les Rendez-vous du Kiosque : Un après-midi Rocka'billy

Après le samedi 7 juillet au Jardin des Personnalités, le Service Municipal d'animation sociale et culturelle des quartiers organisait son 2e rendez-vous sur la place de la mairie : le rassemblement de voitures anciennes et les concerts des 3 groupes de rock n'roll ont fait l'unanimité parmi les amateurs du genre et les touristes qui déambulaient autour du Vieux Bassin.



29-30 SEPTEMBRE 2018

3e Salon « Saveurs d'automne »

Ce salon de la gastronomie a pour particularité de présenter l'excellence normande à travers un panel de produits, issus de l'agriculture normande et de la fabrication artisanale locale ou régionale. Quelques producteurs d'autres régions françaises sont conviés afin d'offrir aux visiteurs une diversité et une complémentarité. Cette édition a encore battu un record de fréquentation : 8200 visiteurs en 2 jours : 4532 visiteurs le samedi ; et 3600 visiteurs le dimanche. Un succès qui ravit à la fois les organisateurs et les exposants.

17 – 26 AOÛT 2018

Ma Ville aux Mille Couleurs



Patricia Juret, la photographe installée quai des Passagers, mais aussi fille de commerçant, sensible à la mise en valeur des métiers de la vente, a proposé à la ville d'effectuer un travail photographique pour mettre les commerçants locaux en valeur par le biais d'une exposition aux greniers à sel. Dans ses 32 portraits artistiques, la photographe a mis en scène les commerçants, au milieu des objets de couleurs et représentatifs de l'activité de chacun.

Plusieurs commerçants ayant pris contact tardivement avec Patricia Juret, il y a de fortes chances pour que la photographe poursuive cette opération de mise en valeur, et qu'une seconde exposition ait lieu l'an prochain.

12-16 SEPTEMBRE 2018

Greniers à sel

ESTUAIRE D'EN RIRE



Rendez-vous incontournable et indispensable pour une rentrée réussie et pour lutter contre la morosité ambiante, le Festival Estuaire d'en Rire a proposé 5 spectacles : Les Triwap, Jeanfi Janssens, Laura Laune, Elodie Poux et Popeck ont fait souffler sur Honfleur un vent de folie humoristique.

Toute l'équipe du festival est d'ores et déjà au travail pour préparer l'édition de 2019 et le 20e anniversaire : une édition qui sera à marquer d'une pierre blanche !

Le bilan du président, Jean-Claude Herrault :

« Nous sommes très contents, car la fréquentation générale a été plus importante que l'an dernier, et même que les années précédentes. Ce qui m'a rendu heureux, c'est le public ! Un public qui a adhéré, un public heureux d'être là, un public qui est resté plus tard au Bar Ouf après les spectacles... : c'est du bonheur partagé ! »

Quelques chiffres :

5 jours de festival - 8 artistes présents - 3 spectacles complets - 2430 festivaliers - 50aine bénévoles - 15 techniciens - 76 partenaires - Une scène de 7,5m x 8m - 1 démontage et montage de 2h30 à six techniciens pour préparer le spectacle du lendemain tous les soirs - 120 éclairages - 1800 mètres de câbles

15-16 SEPTEMBRE 2018

Centre-ville

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE



Le Pôle culturel et l'Office du Tourisme se sont associés pour offrir aux visiteurs et aux Honfleurais un programme de visites et d'animations étoffé et varié, et pour mieux orienter les amateurs de patrimoine vers les sites publics ou privés à visiter à l'occasion.

La Lieutenance, ouverte aux visites, a remporté un vif succès, comme les fois précédentes.

Le Musée Eugène Boudin a accueilli la Cie du Souffle 14 pour une représentation de sa lecture-spectacle sur Camille Claudel, et un atelier pour dessiner des bouquets de fleurs au pastel à la façon de Gernez. Les Maisons Satie ont accueilli un atelier de relooking à la mode de la Belle Epoque, avec séance photo à la clé.

La Médiathèque a présenté une exposition et une conférence de Françoise Edmonde Morin sur les moulières de Honfleur et de Villerville.

Le Musée d'ethnographie et d'art populaire du Vieux Honfleur proposait une animation autour de jeux de société anciens. Quant à l'Office de Tourisme, il a proposé une nouvelle visite guidée de la ville sur les « Femmes d'esprit et femmes de cœur de Honfleur », afin de mettre à l'honneur les figures féminines de notre cité maritime.

Toutes ces animations ont rencontré un vif succès.



6-7 OCTOBRE 2018

Port et Greniers à Sel

LA FETE DE LA CREVETTE ET DE LA PÊCHE

La « p'tite grise » ! La spécialité de la pêche Honfleuraise et à ce titre, le symbole de la Fête de la Crevette et de la Pêche, qui permet à toute la ville de célébrer sa vocation maritime.



Sur les quais les stands des pêcheurs ont été pris d'assaut par les amateurs de produits de la mer. Le décalage de la date de la fête, d'une semaine, a permis aux pêcheurs de proposer de la coquille Saint-Jacques en quantité, pour contrebalancer les faibles quantités de « p'tite grise ».

Organisée par la ville, les animations y étaient nombreuses et variées autour du Vieux Bassin, de l'avant-port, et dans les greniers à sel. Le public est venu nombreux pour en profiter sous le soleil. Comme tous les ans, le week-end s'est achevé avec le concours d'écalage de crevettes.



Résultats du concours d'écalage de crevettes

- 1 et 2 – Marion Villey et Nicole Villey = 20 gr de crevettes décortiquées en 2 minutes
- 3 – 4 - Nicole Badouard et Martine Blanpain = 19 gr de crevettes
- 5 – Cardine Galocher = 18 gr de crevettes
- 6 – Pierre Lhopitalier = 18 gr de crevettes





DIMANCHE 14 OCTOBRE 2018

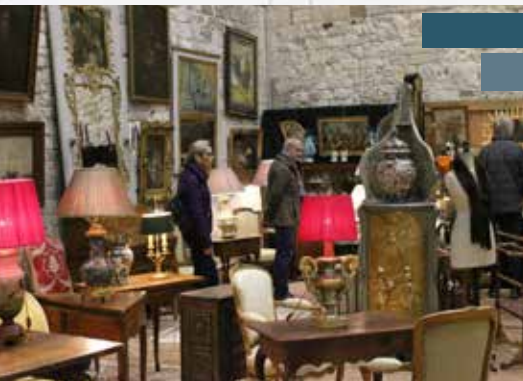
Le Banquet des Anciens

Le maire de Honfleur, Michel Lamarre, a accueilli 346 convives aux Greniers à sel, pour un déjeuner convivial et familial.

Il était entouré des doyens :

Guy Porée, qui est né en 1925, et qui a pris 93 ans le 27 décembre 2018. Il a toujours vécu à Honfleur.

Yvonne Joret, qui est née le 11 avril 1927 dans la Manche. Elle a longtemps habité Cherbourg, avant de rentrer en maison de retraite à Dozulé, puis d'intégrer l'EHPAD d'Equemauville.



20-22 OCTOBRE 2018

5e Salon des Antiquaires

Carole Creignou, antiquaire à Honfleur, réunit dans le cadre authentique des greniers à sel, 30 brocanteurs et antiquaires, français et étrangers : d'authentiques professionnels qui ont proposé meubles et objets d'antan. Et pour faire honneur à Honfleur, la ville des artistes, les exposants ont mis l'accent sur les objets d'arts et de collection, comme des tableaux anciens et plus contemporains, et des sculptures en bronze. Un très beau salon qui a accueilli de très nombreux visiteurs.



JEUDI 25 OCTOBRE 2018

Le Bal des Sorcières

L'Office de Tourisme et le Centre Socioculturel JSF à la Salle des Fêtes de Honfleur organisaient leur traditionnel «Récré des P'tits Monstres» : 350 monstres, fantômes, sorcières et vampires (adultes et enfants) ont profité des nombreux stands d'animations et de jeux pour s'amuser, et se sont déhanchés sur des rythmes endiablés. Encore un succès fou pour lequel les participants viennent tout spécialement en famille et de loin !



DIMANCHE 28 OCTOBRE 2018

Le Salon des Collections

L'association Collections Passions Loisirs organisait son traditionnel salon aux greniers à sel, réunissant de très nombreux collectionneurs



1er-4 NOVEMBRE 2018

6e Salon de la Création

Rendez-vous unique et désormais incontournable à Honfleur, où l'émerveillement est toujours de mise ! L'association Création Culture en Pays d'Auge a réuni 50 créateurs, artistes, et artisans d'art, qui, pour le plus grand bonheur des très nombreux visiteurs, ont présenté leurs productions dans les secteurs de la mode et de la décoration, autant que leur passion et leur savoir-faire.



SAMEDI 3 NOVEMBRE 2018

Restitution d'une résidence d'artiste

Après avoir été accueillie en résidence par les médiathèques de Honfleur et de Beuzeville, la Cie « Tête de Bois et Compagnies » a présenté en avant-première, à une cinquantaine de spectateurs, repartis enchantés et émerveillés, la version théâtralisée du conte musical « Zouc et Agla : la fête des masques », écrit par Vanessa Simon-Catelin, mis en musique par Philippe Simon, Matthieu Voland et Isabelle Payen, et mis en scène par Marie-Paule Bonnemason.



7 – 12 NOVEMBRE 2018

Greniers à sel

LES HONFLEURAIS PEIGNENT LEUR VILLE



« Honfleur sous la neige » : tel était le thème de cette 12^e édition. L'exposition aux Greniers à sel a réuni 93 toiles, réalisées par des adultes et des enfants, dont ceux des écoles de Honfleur, les sculptures en terre de 24 artistes professionnels et amateurs, et pour la première fois, les oeuvres de 10 personnes accompagnées par le PLIE. 3000 personnes ont visité l'exposition.

Le thème de l'édition 2019 sera « Mer et Plage ».



LUNDI 12 NOVEMBRE 2018

Remise des prix du jury

Michel Lamarre, maire de Honfleur, a remis les récompenses aux lauréats, désignés par un jury composé de :

- Benjamin Findinier, Directeur des musées de Honfleur
- Franck Brière, président de l'Académie des Artistes de Honfleur
- Hélène Feint – Artiste-peintre à Honfleur
- Guillaume de Saint-Pierre, président de l'école d'arts graphiques de l'estuaire
- Philippe Jolly, artiste-peintre
- Anne de Meyer – de l'association Contre-Courant

Les lauréats

Catégorie moins de 8 ans

- 1er prix – Classe de CP - Ecole Saint-Joseph
- 2ème prix – Elsa DATZOR
- 3ème prix – Classe de CE1 – Ecole Caubrière

Catégorie 9 – 12 ans

- 1er prix – Jules LEVIELS
- 2ème prix – Loïk MIRBEL
- 3ème prix – Classe de CM2 – Ecole Champlain

Catégorie 13 – 18 ans

- 1er prix – Anne-Coralie DELVAL
- 2ème prix – Betty LEROUX

Catégorie adultes

- 1er prix – Chantal DELAUNAY
- 2ème prix – Pascal CIESLAK
- 3ème prix – Stéphane ROMAIN

MARDI 27 NOVEMBRE 2018

Greniers à sel

Michel Lamarre, maire de Honfleur, a accueilli les participants lauréats du Prix du Public, pour lequel 2238 visiteurs ont voté.

Les lauréats

Prix du Public - Enfant :

1. Elsa Dapzol (204 voix)
2. Classe CP de l'Ecole Notre-Dame St Joseph (198 voix)
3. Loïck Mirbel (120 voix)
4. Edgar Leviels (62 voix)
5. Maelle Biret (55 voix)
6. Jules Leviels (50 voix)
7. Classe de CE1 de l'Ecole Caubrière (49 voix)
8. Classe de CM2 de l'Ecole Champlain (44 voix)
9. Idriss Silva Baghdadi (37 voix)
10. Manon Arnoux Chanu (30 voix)

Prix du Public – Adulte :

1. Stéphane Colin (186 voix)
2. Marylise Jozan (96 voix)
3. Jean-Pierre Levannier (84 voix)
4. Isabelle Arnoux Chanu (67 voix)
5. Pascal Cieslak (66 voix)
6. Sylvianne Dolls (59 voix)
7. Marie Cécile Fairier (52 voix)
8. Damien Leviels (35 voix)
9. Pierre Coudray (31 voix)
10. Jean-Paul Nouvelot (30 voix)



SAMEDI 3 NOVEMBRE 2018

Les Estampes et gravures d'Elsa Catelin



La Médiathèque a invité Elsa Catelin, Graveuse titulaire de l'Imprimerie Nationale des Timbres-Poste, à exposer jusqu'au 22 décembre 2018 des gravures préparatoires à l'impression de timbres-Poste, mais aussi des travaux personnels, dont une série de très belles gravures réalisées pour illustrer le conte musical « Zouc et Agla : la fête des masques », imaginé par sa sœur, qui doit sortir prochainement en livre.



SAMEDI 10 NOVEMBRE 2018

Honfleur fait sa dictée



63 personnes ont pris place dans les Greniers à sel, pour participer à la dictée, très dure, sur le thème de la Première guerre Mondiale, préparée par le spécialiste de la langue française : Jean-Pierre Colignon. Un candidat, parmi les « Champions » affiche un « zéro faute » : c'est Guy Deschamps !



Les lauréats

Cadet (collège) :

1. Philomène Serres

Adultes amateurs :

1. Marie-Madeleine Sibialkvidal
2. Colette Deschamps
3. Françoise Delahayes

Adultes professionnels :

1. Christiane Boulan
2. Lionel Fleury
3. Gilbert Darmon

Adultes Champions :

1. Guy Deschamps
2. Pierre Derot
3. Solange Pascarel



SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018

Chants et Danses pour Enfance et Partage



Plus de 400 personnes sont venues applaudir les adolescents de la Chorale Beuzevillaise « Sac d'Ados » et les jeunes danseurs du Studio Gym, qui se sont produits sur la scène des greniers à sel au profit du Comité Départemental d'Enfance et Partage, présidé par Patrick Durand.

Romane Beasse, 16 ans, originaire du Breuil-en-Auge, et élue en juin 2018, Miss Calvados des 15-17 ans, a honoré de sa présence cette soirée conviviale et familiale, très appréciée des participants comme des spectateurs.



SAMEDI 24 NOVEMBRE 2018

Inauguration de la foire Sainte-Catherine



Les adjoints au maire et conseillers municipaux, ont inauguré la fête foraine de la Sainte-Catherine avec les forains et au son de la cornemuse.

Au préalable, ils ont accompagné les forains jusqu'au Monument du Souvenir Français, pour déposer une gerbe en l'honneur des forains morts pour la Patrie.

La foire comptait cette année 25 attractions pour le plus grand bonheur des petits et des grands.



JEUDI 29 NOVEMBRE 2018

Mairie et EHPAD



Les adjoints au maire : Martine Lemonnier, Claude Chicherie, et Françoise David, ont accueilli les forains et les ont vivement remerciés d'être fidèles à la Foire Sainte-Catherine et d'offrir des jouets pour « Un jouet pour chaque un Enfant ».

Martine Lemonnier, adjointe au maire, a accompagné les confiseurs et forains au service de long séjour de l'hôpital et à l'EHPAD d'Equemauville, où ils ont offert des gaufres aux résidents. Un goûter qui a fait l'unanimité et bien des heureux.



20-25 NOVEMBRE 2018

Greniers à sel et cinéma

26e FESTIVAL DU CINEMA RUSSE



Encore une belle édition, qui a ravi aussi bien les Honfleurais, que les festivaliers et les invités de la délégation russe. Les émotions étaient au rendez-vous grâce aux très beaux films de l'année sélectionnés avec soin et exigence, par les Amis du Festival du cinéma Russe et leurs partenaires Russes.



Une édition en hommage aux femmes

« Cette tendance est le fruit d'une réflexion, confiait Françoise Schnerb, la présidente des Amis du Festival du Cinéma Russe : c'est la bonne époque pour mettre en avant les réalisatrices qui sont souvent en arrière-plan, mais confrontées aux mêmes difficultés que les hommes quand il s'agit de faire un film. »

Occasion donc pour le public de découvrir ou redécouvrir le travail de plusieurs réalisatrices, et d'assister à une table ronde, animée par Joël Chapron (responsable des films de l'Est et de l'Asie centrale à Unifrance), sur le thème : « Les réalisatrices dans le cinéma russe et soviétique ».

Un jury exclusivement féminin

En accord avec les organisateurs du festival, Gabrielle Lazure a composé un jury restreint et exclusivement féminin. L'actrice, réalisatrice, chanteuse et auteur, était donc entourée de :

- Sylvie Braibant, journaliste,
- Dinara Droukarova, actrice et réalisatrice,
- Sylvie Verheyde, réalisatrice, scénariste et actrice,
- Sandrine Veyssset, réalisatrice, scénariste, adaptatrice, productrice



A l'issue de 3 journées passées sur le Festival, Gabrielle Lazure, commentait : « Tous ces films se passent dans un pays que je ne connais absolument pas, mais ils m'ont donné envie d'y aller, d'autant que j'ai retrouvé dans ces films des paysages qui me rappellent le Québec où j'ai grandi. »

Le mot d'Alexandre Andrianov

« Ce festival témoigne des relations amicales entre la France et la Russie, par le biais de la culture, mais aussi de leurs interpénétrations. Il permet au public français de découvrir le meilleur du cinéma russe, et de faire connaître toutes celles et ceux qui font le cinéma russe : en ce sens, ce festival est un fabuleux outil de promotion. »

Les remerciements

Michel Lamarre a vivement remercié les différentes structures qui financent ce festival, à savoir le Conseil Régional de Normandie, le Conseil Départemental du Calvados, et la ville de Honfleur, mais aussi tous leurs élus qui contribuent à leur mesure au maintien du festival, ainsi que les bénévoles.

De son côté, Françoise Schnerb a adressé de vifs remerciements aux autres principaux partenaires et sponsors du festival : La DRAC Normandie et le Ministère de la Culture, le Ministère de la Culture de Russie, et l'Ambassadeur, avant de souligner : « L'argent se fait de plus en plus rare, mais le talent augmente sans arrêt ».

Palmarès

→ Grand Prix de la ville de Honfleur ou Meilleur film

« L'Homme qui a surpris tout le monde » de Natasha Merkulova et Aleksei Chupov

→ Prix François Chalais du Meilleur Scénario

« Jump » d'Ivan I. Tverdovski

→ Prix du Meilleur acteur

Evgeni Tsyganov, dans « L'Homme qui a surpris tout le monde » de Natasha Merkulova et Aleksei Chupov

→ Prix de la Meilleure actrice

Natalya Kudryashova, dans « L'Homme qui a surpris tout le monde » de Natasha Merkulova et Aleksei Chupov

→ Prix du Public

« Le Sang » d'Artyom Temnikov

→ Prix de la Région Normandie du meilleur premier film (assorti d'un chèque de 3000€)

« Les Rivières Profondes » de Vladimir Bitokov

→ Prix du Meilleur documentaire (vote du public)

« Oscar » d'Alexandre Smolyansky et Evgueni Tzimbal



Mercredi 10 janvier 2019

Greniers à sel

LA CEREMONIE DES VOËUX



Michel Lamarre, maire de Honfleur, entouré de ses adjoints, a présenté ses vœux de bonne et heureuse année 2019 aux employés de la ville et aux représentants des corps constitués. Occasion pour notre maire d'évoquer les principaux projets en cours de réalisation ou sur le point d'être lancés en 2019.

*« Je vous souhaite
à chacune et à chacun
une belle année,
avec le bien le plus précieux :
la santé,
et beaucoup de petits et grands
bonheurs au quotidien. »*

Michel Lamarre – Maire de Honfleur



RETRAITES & MEDAILLES

Comme c'est la tradition à Honfleur, Michel Lamarre, maire, profite de la cérémonie des vœux pour mettre à l'honneur les nouveaux retraités et les employés qui reçoivent la médaille du travail.

Les Médailles d'Or pour 35 années de service

- Pascale AUDOU, agent de service depuis 1983
- Thierry LE BRUN, en charge de la prévention et de la sécurité depuis 2013 à Honfleur
- Claude PIVET, agent du Centre Technique Municipal depuis 1982
- Josiane PLANTEGENEST, gardienne du stade du Nouveau Monde depuis 1983.
- Maryse ROMAIN agents de service depuis 1983.
- Catherine LEGRAND, aide à domicile depuis 1983.



Les Médailles d'Argent pour 20 années de service.

- Mélanie DELARUE, agent de l'Etat-Civil depuis 1994.
- Stéphanie DROUIN, à la régie du stationnement depuis 1998.
- Nathalie HERARD, à la médiathèque depuis 1993.
- Henri JARROUX, chef de la Police Municipale depuis 2009 à Honfleur.
- Vincent ROUSSEL, agent des Espaces Verts depuis 1998.
- Denis SAINT-AUBIN, policier municipal depuis 1998.
- Christophe SALE, agent de la voirie depuis 2017 à Honfleur.
- Carine SERRANT, agent des Maisons Satie depuis 1998.
- Célia TURGIS-DOUGUET, agent des Maisons Satie depuis 1998.
- Brigitte BOISRAME, agent du service Jeunesse et du CCAS depuis 1998.
- Isabelle ERNOULT, aide à domicile depuis 1998.
- Monique HUMBERT, aide à domicile depuis 1998.

Les retraités partis en 2018

- Réjane FAYEL, entrée à la Ville en 1992
- Jean-Marie HUNOT, entré à la ville en 1975
- Yves MARAIS, entré à la Ville en 2000
- Nicole VILLEY, entrée à la Ville en 1996
- Patricia HAMEL, entrée au C.C.A.S. en 2004
- Lucette LEFRANC, entrée au C.C.A.S. en 1980

Le premier ouvrage sur la « Ferme Saint-Siméon »

Conservateur des musées de Honfleur, Benjamin Findinier signe

« La Ferme Saint-Siméon : une légende au siècle de l'Impressionnisme » :

le premier ouvrage dédié à ce lieu mythique de la peinture, et paru aux Editions des Falaises.

« Je trouvais dommage qu'il n'y ait pas encore d'ouvrage approfondi consacré à ce lieu mythique ! » expose Benjamin Findinier, qui a pourtant retrouvé trace d'un projet d'ouvrage datant du début du XXe siècle mais malheureusement jamais édité.

Il explique les raisons pour lesquelles il s'est intéressé à ce haut lieu de la peinture au 19e siècle : « Comme l'Auberge Ganne à Barbizon, la Ferme Saint-Siméon à Honfleur accueillait les « Rapins » : ces peintres désargentés, qui partaient en quête de nouveaux paysages à peindre, et qui de ce fait cherchaient aussi des endroits bon marché pour dormir et manger. »

C'est ainsi que la Mère Toutain a accueilli à la Ferme Saint-Siméon, bon nombre de peintres : Courbet, Jongkind, Boudin, Monet, Bazille... , mais aussi leurs amis écrivains, comédiens, poètes, tels que Proust, André Gill, Sarah Bernard, Stéphane Mallarmé... des gens inconnus ou presque à cette époque, et qui ont profondément marqué notre culture de leur empreinte.

Benjamin Findinier a donné deux objectifs à son ouvrage :

→ Rétablir la chronologie des faits : « On dit que la Mère Toutain a quitté la ferme en 1865... Mais l'âge d'or de la Ferme s'étend de 1850 à 1870, et en réalité elle en est partie en 1883. »

→ Faire la part belle aux écrivains qui sont passés par la ferme, et aux témoi-

gnages écrits laissés par les artistes, notamment via leur correspondance.

En parcourant cet ouvrage de 144 pages reliées aux nombreuses illustrations couleurs, le lecteur comprendra ce que les artistes venaient chercher à Honfleur : « De nouveaux paysages à peindre, les lumières exceptionnelles de l'Estuaire... et la Ferme Saint-Siméon elle-même : un lieu de repos et d'accueil, d'échange sur leur pratique respective, ce qui était pour tous ces artistes source d'émulation ; c'était aussi un repère et un refuge, loin des conventions parisiennes. »



Après la parution de ce livre, qui a demandé près d'une année de recherche et de travail en parallèle de la conservation des musées, son auteur considère que le sujet n'est pas clos : « Au cours de mes recherches, j'ai découvert plusieurs pistes qui mériteraient d'être explorées, en particulier à l'étranger. »

Il confie aussi, mais cette fois en tant que Conservateur des Musées de Honfleur : « Dans le prolongement de ce livre, j'aurais très envie d'organiser l'exposition qui lui correspond : c'est une piste dont je vais explorer les faisabilités pour le prochain Festival Normandie Impressionniste en 2024, car pour 2019, cela fait trop juste en temps ! »

PRATIQUE

« La Ferme Saint-Siméon : une légende au siècle de l'Impressionnisme »

Benjamin Findinier

Editions des Falaises

144 pages reliées avec de nombreuses illustrations couleurs

Ouvrage en vente 24 euros à la Fnac, et à Honfleur :

- au Musée E.Boudin,
- à la Ferme Saint-Siméon,
- à la librairie « A Plus d'un titre »
- et chez Leclerc.

La Médiathèque *Maurice Delange*



fête ses 20 ans !

«Des écrivains à Honfleur»

Exposition du Fonds patrimonial
du 21 septembre au 26 octobre 2019



Inaugurée en 1999,
la médiathèque de Honfleur (1400 m2),
idéalement située au coeur de la ville et
accessible aux personnes à mobilité réduite,
est ouverte à tous les publics 24h par semaine.
Elle accueille également les groupes scolaires,
les structures pour la petite enfance,
et les associations culturelles...

Différents espaces dédiés à la lecture,
à l'information et aux loisirs vous y attendent.



NOS SERVICES

- Consultation sur place gratuite
- Prêt de documents tous supports (livres, livres audio, CD, magazines et DVD)
- Consultation du catalogue (sur place ou en ligne)
- Accès Internet gratuit pour les abonnés (3 postes informatiques)
- Accès à la Boîte Numérique
- Bureaux avec prises électriques
- Animations (spectacles, expositions, projections, conférences, heure du conte, comité de lecture ados et speed-booking adultes, ateliers.....) gratuites et ouvertes à tous
- Accueil des groupes sur rendez-vous

NOS TARIFS

Pour tous les habitants de Honfleur, du canton, et de la CCPHB

Abonnement Livres

- Adulte : 6,70€/an (2,60€/an en tarif réduit*)
- Jeune : 2,60€/an

Abonnement livres + CD

- Adulte : 9,20€/an (4,10€/an en tarif réduit*)
- Jeune : 4,10€/an

Abonnement audiovisuel (livres + CD + DVD)

- Adulte : 11,20€/an (6,10€/an en tarif réduit*)
- Jeune : 6,10€/an

Horaires d'ouverture au public

Médiathèque Maurice Delange

Place de la Porte de Rouen
14600 HONFLEUR
Téléphone : 02 31 89 23 56
<http://mediathequehonfleur.wordpress.com>

Mardi : 14H30 – 18H00
Mercredi : 9H30 - 12H30 et 14H30-18H30
Jeudi : 14H30 – 18H00
Vendredi : 13H30 – 18H00
Samedi : 10H00 – 12H30 et 14H30 – 17H30

Horaires valables toute l'année

Fermeture annuelle
la semaine de Noël

* Tarif réduit pour tous les demandeurs d'emploi quelque soit leur lieu de résidence.